

Université de Montréal

**Intégration économique des migrants intraprovinciaux au Canada entre 1996 et
2007**

par
Simon Normandeau

Département de démographie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise ès sciences (M.Sc.)
en démographie

Décembre 2011

© Simon Normandeau, 2011

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**Intégration économique des migrants intraprovinciaux au Canada entre 1996 et
2007**

présenté par :
Simon Normandeau

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Marc Termote
Président rapporteur

Norbert Robitaille
Directeur de recherche

André Bernard
Codirecteur

Alain Gagnon
Membre du jury

Résumé

Les études effectuées sur *l'intégration* économique des migrants au Canada ont jusqu'ici été réservées aux migrants internationaux. Le présent document fait état des résultats et des caractéristiques des migrants ayant effectué une migration à l'intérieur de leur propre province entre 1996 et 2007. En opposition aux difficultés d'intégration économique des migrants internationaux, notre recherche démontre que les migrants intraprovinciaux s'intègrent dans leur nouvel environnement à un niveau économique légèrement supérieur à la population d'accueil.

Les résultats obtenus à l'aide du volet longitudinal de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) dévoilent que les migrants intraprovinciaux ont un revenu annuel médian de 38 017\$, soit un revenu légèrement supérieur à celui des non-migrants. Notre étude permet toutefois de constater que les caractéristiques personnelles des migrants sont des déterminants bien plus importants du revenu. Les hommes gagnent en moyenne un peu plus de 10 000\$ de plus par année que les femmes, et ce, autant chez les migrants que chez les non-migrants. Le niveau d'éducation est aussi une variable significative du revenu. L'écart entre le revenu médian des migrants ayant complété le secondaire et ceux ayant un niveau universitaire est de près de 12 000\$. Finalement, on remarque que le groupe d'âge des 46-55 ans est celui qui affiche les plus hauts revenus alors que le groupe de 16-25 ans est celui qui présente les plus bas revenus.

Cette recherche démontre que l'expérience de la migration peut être très différente selon les points d'origine et de destination. Toutefois, les caractéristiques personnelles telles que le sexe, l'âge et le niveau d'éducation ont un impact significatif sur le revenu.

Mots-clés : migration interne, économie, Canada, EDTR

Abstract

Studies on the economic *integration* of migrants in Canada have so far been oriented on international migrants. This paper is focusing on the results and characteristics of migrants who migrated within their own province between 1996 and 2007. In contrast to the difficulties of economic integration of international migrants, our research shows that intraprovincial migrants integrate into their new environment at an economic level slightly higher than the host population.

The results obtained using the longitudinal component of the Survey of Labour and Income Dynamics (SLID) reveal that intraprovincial migrants have a median annual income of 38 017\$, an income slightly higher than that of non-migrants. Our study demonstrates that personal characteristics of migrants are much more important determinants of income. Men earn on average just over 10 000\$ more per year than women, and this, among both migrants and non-migrants. The level of education is also a significant variable of income. The difference between the median income of migrants who have completed high school and those who have completed university is nearly 12 000\$. Finally, we note that the age group 46-55 is the one that has the highest income while the age group 16-25 is the one with the lowest income.

This research shows that the experience of migration can be very different depending on the point of origin and destination. However, personal characteristics such as gender, age and education level have a significant impact on income.

Keywords: internal migration, economics, Canada, SLID

Table des matières

RÉSUMÉ.....	III
ABSTRACT.....	IV
TABLE DES MATIÈRES	V
LISTE DES FIGURES.....	VII
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	IX
REMERCIEMENTS.....	X
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 – LA MIGRATION, L’INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET LEURS AUTEURS SELON LES ÉCHELLES D’OBSERVATION.....	6
1.1 DEFINIR LA MIGRATION	6
1.2 CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS.....	7
1.3 REVENU ET FACTEURS DE MIGRATION	10
1.4 LA MIGRATION INTERNATIONALE	13
1.4.1 Enquête longitudinale sur l’Établissement des Nouveaux Immigrants (ÉNI).....	14
1.4.2 Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada.....	15
1.4.3 L’intégration des immigrants et les régions.....	17
1.5 LA MIGRATION INTERPROVINCIALE	18
1.6 LA MIGRATION INTRAPROVINCIALE	21
QUESTION DE RECHERCHE	24
CONCLUSION	26
CHAPITRE 2 – MÉTHODOLOGIE.....	28
2.1 SOURCE DE DONNEES.....	28
2.3 QUALITE ET LIMITES DES DONNEES.....	30
2.3.1 L’approche longitudinale versus l’approche transversale.....	30
2.3.2 Source de données : dossier fiscal et entrevue.....	31
2.3.3 Taux de réponse.....	31
2.4 DEFINITIONS	33
2.4.1 Population de l’échantillon.....	34
2.4.2 Migrants.....	36
2.4.3 Variable de revenu.....	41
2.4.4 Variables d’éducation.....	43
2.4.5 Modèle d’analyse longitudinale de l’écart au revenu médian par RMR	44
CONCLUSION	52
CHAPITRE 3 RÉSULTATS ET ANALYSE	53
3.2 RESULTATS.....	53
3.2.1 Analyse descriptive	53
3.2.2 Régression.....	80
CONCLUSION	90
DISCUSSION ET CONCLUSION	93
BIBLIOGRAPHIE	XI

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 :	SOLDE MIGRATOIRE INTERPROVINCIAL, CANADA, 2008-2009.....	20
TABLEAU 2 :	SOLDE MIGRATOIRE ET TAUX DE MIGRATION NET PAR GROUPE D'AGE ET TYPE DE REGION, 2001 A 2006	23
TABLEAU 3 :	PLAN DE L'ENQUETE (PERIODE UTILISEE).....	29
TABLEAU 4 :	PARCOURS DE MIGRATIONS POSSIBLES A TRAVERS LES ANNEES DU PANEL	38
TABLEAU 5 :	MODELES UTILISES POUR LA REGRESSION LOGISTIQUE.....	49
TABLEAU 6 :	RESULTATS DE LA REGRESSION LOGISTIQUE.....	82
TABLEAU 7 :	RESULTATS DES PROBABILITES PREDITES, PROBABILITE D'AVOIR UN REVENU INFERIEUR AU REVENU MEDIAN DE LA RMR.	87

Liste des figures

FIGURE 1 :	POURCENTAGE DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES IMMIGRANTS LORS DE L'ENTRÉE DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL, 2001	17
FIGURE 2 :	TAUX DE NON-RÉPONSE LONGITUDINAL SELON LE GROUPE D'ÂGE (%)	32
FIGURE 3 :	ORGANISATION DU CONTENU DE L'EDTR.....	33
FIGURE 4 :	REVENU MÉDIAN (APRÈS IMPÔT) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, MOYENNE PAR RMR ENTRE 1996 ET 2007:	55
FIGURE 5 :	REVENU MÉDIAN APRÈS IMPÔT, FAMILLES DE DEUX PERSONNES OU PLUS, PROVINCES ET RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT SÉLECTIONNÉES, 2008.	57
FIGURE 6:	REVENU MÉDIAN (APRÈS IMPÔT) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, PAR RMR	58
FIGURE 7 :	REVENU MÉDIAN (APRÈS IMPÔT) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, SELON LE STATUT DE MIGRANT ET LA RMR.....	59
FIGURE 8:	RÉPARTITION DE LA POPULATION CANADIENNE ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$.....	61
FIGURE 9:	SEX-RATIO CHEZ LES MIGRANTS ET LES NON-MIGRANTS (HOMME/FEMME).....	62
FIGURE 10 :	POURCENTAGE DE LA POPULATION IDENTIFIÉE COMME MIGRANT INTRAPROVINCIAL PARMIS LES RMR SÉLECTIONNÉES AU COURS DE LA PÉRIODE D'OBSERVATION.....	64
FIGURE 11 :	REVENU MÉDIAN (APRÈS IMPÔT) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU CANADA.....	64
FIGURE 12 :	REVENU MÉDIAN (APRÈS IMPÔT) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, SELON LE SEXE ET LE STATUT DE MIGRANT, ENSEMBLE DU CANADA	65
FIGURE 13:	MIGRANTS PAR RMR SELON LE GROUPE D'ÂGE.....	67
FIGURE 14:	NON-MIGRANTS PAR RMR SELON LE GROUPE D'ÂGE.....	67
FIGURE 15 :	REVENU MÉDIAN (APRÈS IMPÔT) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, SELON L'ÂGE, ENSEMBLE DU CANADA.....	68
FIGURE 16:	DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES CHEZ LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$.....	70
FIGURE 17 :	REVENU MÉDIAN (APRÈS IMPÔT) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, SELON LE NIVEAU D'ÉDUCATION, ENSEMBLE DU CANADA	71

FIGURE 18 :	MIGRANTS RESTÉS DANS LEUR RMR DE DESTINATION ET TEMPS PASSÉ SUITE À LA MIGRATION EN POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES MIGRANTS DE LA RMR.....	72
FIGURE 19:	NOMBRE DE MIGRATIONS EFFECTUÉES AU COURS DU PANEL	73
FIGURE 20 :	REVENU MÉDIAN (APRÈS IMPÔT) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, SELON LE NOMBRE DE MIGRATIONS, ENSEMBLE DU CANADA	74
FIGURE 21:	POURCENTAGE DE MIGRANTS DE RETOUR PARMIS L'ENSEMBLE DES MIGRANTS DE LA RMR CHEZ LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, ENSEMBLE DU CANADA	75
FIGURE 22 :	REVENU MÉDIAN (APRÈS IMPÔT) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, SELON LE STATUT DE MIGRANT	76
FIGURE 23 :	POURCENTAGE DE MIGRANTS EN EMPLOI ET TEMPS PASSÉ DANS LA RMR DE DESTINATION SUITE À LA MIGRATION.....	77
FIGURE 24 :	REVENU MÉDIAN (APRÈS IMPÔT) DE LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, SELON LA PÉRIODE D'INTÉGRATION SUITE À LA MIGRATION	78
FIGURE 25 :	ÉCART MOYEN AU REVENU MÉDIAN CHEZ LA POPULATION ÂGÉE DE 16 À 65 ANS AYANT ENREGISTRÉ UN REVENU ENTRE 10 000\$ ET 100 000\$, SELON LA PÉRIODE D'INTÉGRATION SUITE À LA MIGRATION	79

Liste des sigles et abréviations

AG:	Agglomération de recensement
DAL :	Données administratives longitudinales
EDTR :	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
ELIC :	Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada
ENI :	Enquête longitudinale sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants
RMR:	Région métropolitaine de recensement
UNESCO :	Organisation des Nation Unies pour l'éducation, la science et la culture

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon codirecteur, André Bernard qui a su m'encadrer tout au long de la rédaction de mon mémoire. Son appui technique, son sens de l'analyse, sa disponibilité et ses encouragements m'ont donné non seulement les outils nécessaires pour compléter ce mémoire, mais ils m'ont aussi donné la force et la motivation afin de poursuivre ma rédaction. Je tiens aussi à remercier Victor Piché qui m'a permis de rentrer en contact avec André Bernard et mon directeur de recherche, Norbert Robitaille, qui a su diriger mes premiers pas.

Un merci tout particulier à mes parents, Andrée et Paul, qui m'ont encouragé et m'ont appuyé financièrement tout au long de mes études. Je suis particulièrement reconnaissant de la grande patience de ma mère qui a bien voulu session après session demander une exonération pour mes frais de scolarité et de rédaction sans jamais oublier d'avoir pour moi quelques mots d'encouragement.

Merci à mes amis qui ont peut-être cessé de croire que je terminerais ce mémoire mais qui ne l'ont jamais démontré!

Finalement, un merci spécial à ma copine Dacil pour qui les encouragements du début ont tranquillement laissé place à une gentille exaspération. Ses encouragements soutenus et sa présence à mes côtés m'ont permis de ne jamais abandonner.

Introduction

L'intérêt croissant des communautés et des sociétés à mieux connaître et comprendre leur milieu a contribué à stimuler l'étude des phénomènes quantifiables. La multiplicité des enquêtes et des sondages nous permettent aujourd'hui d'avoir de plus en plus de données sur les dynamiques qui nous entourent. Parmi les diverses études menées sur les composantes de notre société, les études sur les migrations n'ont cessé de retenir notre attention. De nombreux chercheurs se sont penchés sur les dynamiques populationnelles contemporaines afin de comprendre comment les individus réagissent aux influences du marché et comment ces réactions se répercutent dans l'espace et dans le temps. Notre mémoire s'inscrit lui aussi dans un questionnement qui émane des différentes recherches antérieures sur la migration.

Nous nous attarderons à travers ce mémoire à comprendre et à caractériser les déplacements de population à *l'intérieur* des provinces canadiennes. Notre objectif est de décrire et analyser les caractéristiques qui ont une influence sur la réussite de l'intégration économique des migrants qui se sont déplacés à l'intérieur de leur propre province vers une région métropolitaine de recensement (RMR). Ce type d'analyse emprunte une méthodologie propre aux études sur les immigrants internationaux mais propose une approche innovante quant à la population à l'étude. Nous proposons plus précisément de comparer les performances économiques des migrants intraprovinciaux aux performances économiques du *milieu d'accueil* qu'ils intègrent et d'analyser le comportement économique de ces migrants à travers le temps. Les études effectuées jusqu'ici sur la migration et le revenu se sont beaucoup attardées aux performances économiques suite à la migration internationale. Nous allons pour notre part analyser ces questions en fonction des dynamiques des migrations internes à l'échelle de la province.

La similitude de la méthodologie employée dans ce document et la méthodologie traditionnellement utilisée pour évaluer les performances économiques suite à la migration internationale nous permettra de faire des rapprochements intéressants entre les résultats obtenus en fonction des populations à l'étude.

Du côté de la migration internationale, nous avons vu au Canada depuis les années 1970 une diversification de l'origine des migrants. Cette nouvelle diversité culturelle a occasionné un intérêt grandissant des chercheurs afin de quantifier et évaluer l'intégration des immigrants au Canada dans le but de mesurer leur adaptation économique à court et moyen terme. Lorsque nous nous penchons sur l'étude des comportements économiques des migrants venus de l'extérieur du pays il est beaucoup plus difficile de comparer avec le point d'origine de ces derniers. D'une part les standards de vie diffèrent d'un pays à l'autre et d'autre part la valeur de la monnaie n'est pas la même. Bref, la comparabilité des performances économiques avec le milieu d'origine est très complexe lorsqu'un migrant vient d'un autre pays. Il est alors plus aisé de regarder l'évolution par rapport à un point de comparaison mieux connu, c'est-à-dire le milieu d'accueil. Cette comparaison prend également tout son sens lorsqu'il s'agit de mettre sur pied des politiques publiques relatives à l'intégration des immigrants. L'évaluation de l'intégration économique vise donc à comparer les performances des immigrants par rapport au niveau économique de la population d'accueil (Piché, 2002; Piché, Renaud et Gingras, 2002; Chui, 2003; Termote, 2002). Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la question de l'intégration de la population immigrante venue de l'extérieur du Canada. Ceux-ci ont tenté de répondre à certaines questions qui sont rapidement devenues très sensibles pour un pays comme le Canada qui s'affiche comme une terre d'accueil pour les migrants internationaux. Ces questions traitaient entre autres de l'intégration de la population immigrante, des facteurs qui conditionnent la réussite ou l'échec de l'intégration, de l'influence de l'origine nationale, de l'influence de la langue, des relations économiques qu'entretiennent les immigrants avec leur milieu d'origine ou encore de l'importance des ponts d'intégration que constituent les communautés culturelles déjà existantes sur le territoire canadien. Cependant, selon nos connaissances, aucun auteur ne s'est intéressé jusqu'à présent à ces mêmes questions retournées vers une logique et une approche interne, c'est-à-dire les migrants intraprovinciaux.

C'est ce que nous proposons avec le présent travail. Le but étant de comprendre comment les Canadiens réagissent et s'adaptent économiquement à leur nouveau cadre de vie suite

à une migration tout en demeurant dans leur province. Bien évidemment la culture ne jouera pas le même rôle qu'avec un immigrant, et ce, plus particulièrement par rapport aux immigrants qui ne maîtrisent ni le français, ni l'anglais. Il est alors intéressant de mesurer l'impact de la migration et de comprendre comment se comparent les migrants intraprovinciaux à la population qui les accueillent.

L'étude que nous allons effectuer devra tenir compte du biais de sélection qui peut s'introduire lors de l'étude des phénomènes qui entourent la migration. Cette sélectivité s'opère lorsque certaines caractéristiques communes à un groupe font en sorte que des résultats sont plus fréquents. Nous allons donc nous questionner afin de savoir si l'effet de sélectivité s'applique à la population que nous étudions. Dans l'hypothèse que l'effet de sélectivité s'applique, il faudra être vigilant dans nos conclusions puisqu'un biais de sélection peut facilement nous entraîner vers des conclusions erronées ou incomplètes s'il n'est pris en compte. Pour répondre à ces questions, nous décomposerons la population de migrants selon certaines caractéristiques identifiées et définies par l'EDTR afin d'évaluer l'impact et le niveau de significativité de chacune de ces caractéristiques. Notons toutefois que certaines caractéristiques difficilement quantifiables, comme les aptitudes et habiletés personnelles peuvent être davantage associées aux migrants sans être prises en compte par l'EDTR. L'information disponible nous permettra donc de mesurer les performances économiques suite à la migration en fonction du sexe, de l'éducation, de l'âge et de la raison de la migration. Nous pourrions ainsi évaluer si les migrants s'intègrent dès le départ à un niveau économique supérieur ou inférieur à la population d'accueil, et ce, en fonctions de ces caractéristiques.

Nos résultats permettront d'analyser les performances économiques observées chez la population de migrants intraprovinciaux et d'évaluer si tout comme les migrants internationaux, les migrants intraprovinciaux font face à une période d'adaptation avant d'en arriver aux mêmes niveaux économiques que la population d'accueil. Cette analyse offrira la possibilité d'isoler dans une certaine mesure la composante culturelle dans l'évaluation de l'intégration économique des migrants intraprovinciaux puisque les repères culturels sont assez homogènes à l'intérieur des provinces canadiennes si on les

compare aux repères culturels des migrants internationaux.

Nos analyses permettront également de déterminer si les facteurs tels que la connaissance potentiellement moins grande du marché du travail, l'absence de réseau social ou l'adaptation culturelle qui ont généralement un effet négatif sur le revenu suite à la migration s'appliquent aussi aux migrants intraprovinciaux. Cette étude vise donc à prendre le pouls de l'adaptation suivant la migration pour vérifier si les migrants *intraprovinciaux* qui déménagent dans une RMR éprouvent des difficultés d'intégration économique ou au contraire s'ils jouissent d'un avantage comparatif face à la population d'accueil.

Pour ce faire, nous aurons besoin de suivre les migrants afin de vérifier comment ces derniers s'intègrent à travers le temps. Comme l'intégration est un processus dynamique, nous aurons besoin d'une base de données longitudinale. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) répondra à nos besoins sur ce plan. Cette enquête comprend deux volets; un transversal et un longitudinal. Le volet transversal offre un portrait statique de la population à chaque année alors que le volet longitudinal nous permettra de suivre les parcours individuels et de saisir la progression et les changements vécus par les individus sur une période de six ans, période de suivi qui représente les limites de l'enquête. Nous opterons pour l'exploitation des données longitudinales qui sont plus adaptées aux dynamiques qui nous intéressent. Ce volet nous permettra d'observer les déplacements intraprovinciaux parmi les provinces du Canada puisque le plan de sondage de cette enquête tire son échantillon au niveau national. On pourra donc suivre les répondants à travers le temps et l'espace en autant que ceux-ci restent à l'intérieur des frontières canadiennes.

Le présent document sera divisé en trois chapitres. Le premier visera à informer le lecteur des écrits sur la migration et à le situer face à la complexité de l'étude de ce phénomène. Nous y présenterons plus particulièrement les travaux qui se sont intéressés à l'aspect économique lié à la migration au Canada selon les différentes échelles d'observation, soit l'échelle internationale, l'échelle interprovinciale et l'échelle intraprovinciale. La

dernière partie du premier chapitre permettra d'exposer en détails notre question de recherche. Le deuxième chapitre sera consacré à la description de notre méthodologie où nous exposerons plus spécifiquement en quoi consiste l'enquête que nous allons utiliser. Nous élaborerons sur la qualité et les limites des données de cette enquête. Nous nous attarderons également à la description de certaines définitions de variables importantes pour notre étude et nous expliquerons le modèle de régression que nous allons utiliser. Finalement, le dernier chapitre sera dédié à l'analyse des résultats et sera divisé en deux sections. La première présentera les analyses descriptives en fonction des RMR sélectionnées alors que la deuxième section est consacrée à l'analyse des résultats de la régression logistique.

Chapitre 1 – La migration, l'intégration économique et leurs auteurs selon les échelles d'observation.

1.1 Définir la migration

Le concept de migrant ou de migration est certainement le plus complexe des phénomènes démographiques et c'est probablement une des raisons qui lui a historiquement valu d'être un thème moins exploité que les naissances ou les décès (Termote, 1983; Courgeau, 1988 ; Piché, 2002). La difficulté entourant la définition de la migration et du migrant réside dans la multiplicité des formes que celle-ci peut prendre. La migration est un phénomène qui se mesure non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace. Les limites et les normes adoptées afin de définir la migration peuvent donc varier en fonction de ces deux dimensions.

Les définitions « officielles » de la migration font d'ailleurs mention de cette ambiguïté qui empêche l'adoption de conventions universelles pouvant encadrer les multiples formes possibles. La définition offerte par l'UNESCO en est un bon exemple :

*« Le terme **migrant** peut-être compris comme toute personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né et qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays. Cependant, cette définition est peut être trop restrictive lorsque l'on sait que certains pays considèrent comme migrants des personnes nées dans le pays. »¹*

Il est toutefois globalement admis qu'un migrant est un individu qui quitte un point d'origine pour se diriger vers un point d'accueil (destination). Reste alors à délimiter le périmètre géographique des territoires de départ et d'accueil et à établir un seuil temporel

1. Source : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/social-transformations/international-migration/glossary/migrant/>

afin de poser les limites de l'espace-temps en vue de déterminer les critères qui permettront d'identifier les migrants. Comme ces dimensions peuvent varier en fonction de l'échelle d'observation, il convient d'envisager une multiplicité de définitions. En effet, les États indiquent qu'il n'y a pas de définition universelle de la migration. Nous avons donc dû également nous pencher sur cette question afin de cerner la population des migrants qui nous intéresse.

1.2 Caractéristiques des migrants

Les caractéristiques individuelles de la population permettent d'estimer les probabilités de migration et permettent généralement d'envisager la facilité ou la difficulté d'intégration économique à laquelle ces migrants seront confrontés suite à leur migration. En effet, certaines caractéristiques individuelles seront plus fortement liées à la réussite économique ou à une plus grande facilité d'adaptation dans un nouveau milieu. À l'inverse, il est également possible de constater que le bagage de certains individus a une influence négative sur la performance économique et l'intégration dans un nouvel univers. Il convient de noter que ces traits individuels ou ces caractéristiques personnelles liés au développement et à l'histoire de chacun ont une influence distincte selon le type de migration. Il est donc possible que certaines caractéristiques soient positivement associées à l'intégration des migrants interprovinciaux, mais que ces mêmes caractéristiques soient associées de façon négative aux dynamiques d'intégration des migrants internationaux. Nous pouvons penser aux qualifications professionnelles et académiques des individus qui sont de bons exemples pour illustrer ce propos. Pour le migrant interprovincial ou intraprovincial, la formation académique et l'expérience professionnelle auront une influence déterminante sur l'intégration des individus; plus l'expérience de travail et la formation seront élevées, plus l'individu sera en mesure de trouver le travail qu'il souhaite occuper dans son milieu de destination (Audas & McDonald, 2004).

Cependant pour les migrants internationaux qui tentent de s'intégrer au Canada, il semble que la faible reconnaissance des diplômes et la moindre valorisation des expériences de travail acquises à l'étranger font en sorte que ces caractéristiques ont un effet très faible (Piché, Renaud et Gingras, 2002; Chui, 2003; Schaafsma et Sweetman, 2001).

Dans la majorité des cas, les caractéristiques qui sont associées avec une intégration économique positive se retrouvent dans toutes les classes de migrants. L'âge constitue un de ces facteurs qui semble s'appliquer uniformément à l'ensemble des migrants, quelque soit leur statut ou leur origine. On remarque en effet que la courbe de l'âge des migrants suit une dynamique universelle, c'est-à-dire qu'indépendamment du milieu d'origine et de destination, que ce soit une migration nationale ou internationale, on observe que les migrations s'effectuent majoritairement entre l'âge auquel les individus sont appelés à se déplacer pour leur formation académique et l'âge auquel les individus fondent leur famille (Dion et Coulombe, 2008; Caron Malenfant et al., 2007; Girard, Thibault et André, 2002).

La littérature démontre que chez les migrants internationaux, plus la migration s'effectue en bas âge, plus les chances de réussir une intégration économique sont bonnes (Schaafsma et Sweetman, 2001). Cette caractéristique prend toute son importance lorsque l'on sait que la période d'intégration et la période d'acculturation peuvent être particulièrement longues pour les migrants internationaux (Bernard 2008; Piche, 2002; Chiswick, Cohen et Zach, 1997).

Cette relation s'applique également aux migrants internes pour qui l'âge a une influence négative sur les bénéfices liés à la migration. À travers l'ensemble des provinces canadiennes il est constaté que plus l'âge avance, moins les bénéfices économiques liés à la migration sont importants (Bernard, Finnie et St-Jean, 2008).

Un second constat global est celui lié au sexe : on remarque généralement que le marché du travail est plus favorable aux hommes qu'aux femmes indépendamment de la migration. Les données de 1996 de l'EDTR démontraient que 41% des femmes

occupaient des emplois peu rémunérés, soit près du double de la proportion observée chez les hommes (Janz, 2004). Il s'avère que le désavantage économique des femmes se retrouve également chez les migrants. Bernard, Finnie et St-Jean (2008) démontrent que les bénéfices économiques tirés de la migration interprovinciale au Canada sont moins importants pour les femmes que pour les hommes. Plus concrètement, les femmes migrantes auraient vu leurs revenus progresser de 11% alors que les hommes migrants auraient eu une progression de 15,1% pour la même période, soit un an avant et un an après la migration. Cette différence observée entre les sexes peut s'expliquer de différentes façons, notamment par le fait que les femmes sont plus nombreuses à suivre leur conjoint. Les avantages économiques liés à la migration sont toutefois positifs pour les deux sexes puisque la progression des revenus est inférieure pour les non-migrants hommes et femmes comparativement aux migrants hommes et femmes, soit, 7,6% pour les hommes non-migrants et 8,0% pour les femmes non-migrantes. Les migrants de retour affichent quant à eux une progression de leurs revenus moins intéressante que les migrants qui sont restés dans leur milieu de destination, mais également une progression économique inférieure aux non-migrants. Toujours en comparaison au revenu observé avant la migration il apparaît que ce sont les jeunes migrants des provinces les plus pauvres où le taux de chômage est le plus élevé qui bénéficient le plus de la migration interprovinciale canadienne. Les effets pour ce type de migrant sont similaires pour les hommes et les femmes. Ceci démontre l'impact que peut avoir le milieu d'origine sur les performances économiques si on compare le revenu du même individu avant et après la migration. Cependant, cette comparaison occulte les différences qui peuvent subsister entre le revenu des migrants une fois arrivés au point de destination et le revenu des individus de cette même destination.

Le niveau d'éducation fait également partie des caractéristiques personnelles qui sont positivement associées à la réussite économique suite à la migration. Si cette caractéristique n'est pas significative au niveau des migrants internationaux, elle l'est au niveau des migrants internes. De façon générale, on observe un lien positif entre la migration et l'éducation, c'est-à-dire que la probabilité de migrer augmente avec le niveau d'éducation. Cette tendance s'explique par le fait que les individus ayant investi

dans leur éducation se donnent de meilleures chances de trouver de l'emploi, entraînant ainsi un élargissement géographique du bassin d'employeurs potentiels, ce qui résulte en une augmentation de la propension à migrer. Les données du recensement de 2006 confirment cette relation. Il ressort en effet du recensement que 23% du total de la population canadienne possède un diplôme de niveau universitaire alors que cette proportion s'élève à 33% chez les migrants (Dion et Coulombe, 2008). Les données de l'EDTR démontrent également que ce sont les jeunes célibataires avec un diplôme universitaire qui sont les plus susceptibles de migrer (Audas et McDonald, 2004).

Nous pouvons faire quelques rapprochements entre la probabilité de migrer, le sexe, l'âge, l'éducation universitaire et le revenu. Nous avons vu que les migrants sont généralement plus formés que les non-migrants et que cette qualification entraîne une plus forte probabilité de migrer, et ce, plus particulièrement chez les hommes. Nous avons aussi vu que la migration est étroitement liée aux opportunités d'emploi. Elle bénéficie plus particulièrement aux jeunes hommes migrants puisque ces derniers sortent généralement de leur cursus scolaire, gagnent de faibles salaires, n'ont pas d'attache, sont plus formés et donc plus susceptibles d'occuper des emplois mieux rémunérés rendu à destination.

1.3 Revenu et facteurs de migration

Les raisons qui poussent les individus à migrer sont multiples, certains migrent pour suivre leur conjoint, d'autres pour des raisons politiques ou climatiques, mais la raison qui entraîne le plus grand nombre de migrations au Canada est certainement l'emploi. Dans l'ensemble, le migrant a pour but d'améliorer sa condition en quittant son milieu de départ afin d'intégrer un milieu d'accueil plus favorable. Il quittera une situation s'il pense bénéficier d'un meilleur environnement et d'un meilleur traitement dans le milieu d'accueil. Comme la migration est très largement associée à l'emploi, un grand nombre d'études se sont penchées sur les impacts économiques de tels déplacements.

La littérature démontre qu'en général la migration a des retombées positives sur le revenu. Si l'on observe que l'effet net de la migration entraîne une hausse du revenu (Finnie, 2001), il demeure important de considérer les caractéristiques individuelles des migrants. En effet, l'analyse du revenu suite à la migration peut cacher des facteurs préalables qui sont propres aux migrants. Par exemple, il a été démontré que les migrants sont généralement plus qualifiés que les non-migrants du milieu de départ (Borjas, Bronars & Trejo, 2003; Chiquiar & Hanson, 2002; Audas & McDonald, 2004; Hunt, 2007). Cet avantage implique que les migrants ont généralement des niveaux d'éducation et de revenu plus élevés que les non-migrants de la région de départ. Il serait donc inapproprié de prendre la différence de revenu entre les migrants et les non-migrants comme étant le simple produit de la migration. Certes, on constate généralement une amélioration du revenu suite à la migration, mais il convient d'analyser cette progression dans son contexte et d'isoler les effets qui ne sont pas attribuables à la migration.

Hunt insiste sur l'avantage particulier qu'ont les travailleurs qualifiés lorsqu'ils migrent et restent à l'intérieur de leur entreprise. Cette catégorie de migrant serait la plus avantagée puisqu'elle se verrait souvent attribuer des privilèges limitant les coûts liés au déménagement. De plus, la migration à l'intérieur d'une même compagnie serait associée à une mobilité professionnelle ascendante. Dans les faits, ces déplacements sont peu risqués pour l'employé, ce dernier est généralement le premier informé des opportunités d'emploi à l'intérieur de la compagnie, il connaît bien les conditions qui prévalent dans le nouveau milieu de travail et a de très bonnes chances de se faire reconnaître ses compétences antérieures. Hunt conclut que c'est chez cette sous-population de migrants que le bénéfice salarial est le plus affirmé.

Certaines caractéristiques structurelles semblent donc être favorables à l'intégration économique post-migration. Nous savons que les travailleurs qualifiés qui migrent à l'intérieur de la même entreprise sont principalement influencés par un facteur d'attraction et que les conséquences sont généralement très positives. Il devient alors intéressant de voir quelle est l'ampleur de ce phénomène. Est-ce que cette situation prévaut pour la majorité des migrants? Hunt établit à un cinquième la proportion des

travailleurs qui migrent tout en restant à l'intérieur de la même compagnie. Il reste donc un noyau assez important de migrants qui réagissent à d'autres facteurs.

Au niveau canadien, Finnie nous offre un portrait des facteurs qui poussent la population à migrer entre les provinces (Finnie, 2004). Il ressort de son étude que l'âge est inversement associé à la migration tandis que la taille de la ville lui serait positivement associée. De plus, les individus des provinces moins peuplées ou des provinces affectées par un haut niveau de chômage sont davantage portés à migrer. Ce constat nous amène donc à considérer également les facteurs répulsifs comme éléments entrant dans le calcul économique de la migration. En effet, toujours selon Finnie, il s'avère que la population percevant des prestations d'aide sociale ou ayant des revenus d'emploi négligeables soit plus susceptible de migrer vers une autre province. Coulombe et Tremblay obtiennent des conclusions similaires à Finnie en soutenant que la direction générale des migrations s'effectue en fonction de deux facteurs d'influence macro; le niveau de ruralité ou d'urbanité de chaque zone et son niveau économique. De façon générale, on observe une migration des régions rurales vers les régions urbaines et des régions plus pauvres vers les régions plus riches (Coulombe et Tremblay, 2006). Ainsi, une situation défavorable dans le territoire d'origine devient par le fait même un facteur répulsif qui entraîne l'individu à vouloir quitter ces conditions.

Les constats effectués par Audas et McDonald nous permettent d'ailleurs de juxtaposer les profils interrégionaux aux profils interprovinciaux de Finnie. Dans le cas des migrations interrégionales (Audas & McDonald, 2004), les auteurs trouvent que la taille de la ville est inversement associée avec la migration, et ce, surtout pour la population entre 21 et 25 ans. C'est un constat contraire à ce que Finnie avait trouvé pour la migration interprovinciale. Il ressort donc que les migrants interrégionaux sont plus susceptibles de provenir de régions de plus petites tailles, tandis que les migrants interprovinciaux proviendraient de villes de taille plus importante. Ce constat peut s'expliquer en partie par un accès à l'information accru et à un réseautage plus diversifié dans les plus grandes villes, entraînant de ce fait une meilleure connaissance du marché

du travail éloigné. Comme les coûts de déménagement augmentent avec la distance, il est logique que seuls ceux ayant été informés des opportunités d'emploi du marché du travail éloigné soient tentés d'effectuer la migration.

Comme nous venons de le voir, la population est donc soumise à un ensemble de facteurs d'attraction et de répulsion et réagit à ceux-ci. Lee (1966) démontrait d'ailleurs que les facteurs d'attraction sont corrélés avec une sélection positive des migrants qui se déplacent lorsqu'ils détiennent le bagage leur permettant de bénéficier d'une opportunité. Cependant, la réaction est différente à travers les couches de la population et à travers les échelles d'observation. Ainsi, le profil des migrants variera selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'éducation, mais aussi selon la distance de la migration. Les résultats varieront donc en fonction du type de migrant et on peut s'attendre à observer des dynamiques différentes pour les migrants interprovinciaux, interrégionaux et internationaux.

1.4 La migration internationale

Parmi la littérature sur les migrations, c'est actuellement celle portant sur la migration internationale qui est la plus prolifique. Les flux internationaux, et particulièrement ceux du sud vers le nord ont entraîné une quantité importante de chercheurs à se pencher sur ce phénomène. Cet apport démographique est non négligeable pour le Canada lorsque l'on sait que plus de 70 % de la croissance démographique du pays résulte du solde de la migration internationale (Statistique Canada, 2010) et que la population immigrante est composée d'une forte proportion d'individus venus de pays en développement.

L'importance accordée à l'origine nationale est probablement le trait le plus commun des études effectuées sur l'intégration économique des migrants internationaux. Si toutes les études ne s'attardent pas à distinguer les migrants selon leur pays d'origine, elles les différencient au moins de la population locale. Aussi, la majorité des travaux effectués comparent les migrants avec la population d'accueil en fonction du pays d'origine.

1.4.1 Enquête longitudinale sur l'Établissement des Nouveaux Immigrants (ÉNI)

Piché, Renaud et Gingras nous présentent cette distinction avec la population d'accueil en faisant appel à une méthodologie permettant de suivre l'intégration économique des migrants à travers le temps (Piché, Renaud et Gingras, 2002). Leur étude s'apparente à l'approche que nous allons utiliser en ce sens qu'elle compare le processus d'intégration économique à travers le temps entre la population immigrante et la population locale. Il est intéressant de constater que certains facteurs tels que le fait d'être un homme et d'être jeune sont associés à la réussite de l'intégration économique autant chez les migrants internationaux que chez les migrants internes. Cependant, nous constatons que de façon générale les différences culturelles jouent un rôle plus important dans la réussite de l'intégration économique chez les migrants internationaux.

Piché, Renaud et Gingras exposent d'ailleurs les différences culturelles entre les migrants comme étant d'importants éléments à considérer parmi les facteurs de réussite. Ils évaluent le processus d'intégration économique des migrants internationaux arrivés à Montréal selon deux critères, d'abord l'accès au premier emploi, et deuxièmement, la capacité de se maintenir dans le marché du travail au cours des 18 premiers mois. Leur enquête longitudinale suit une cohorte de 1000 immigrants sur une période de 10 ans et permet d'analyser les parcours individuels et les difficultés rencontrées par ces migrants en cours de route.

Les principaux résultats de leur étude démontrent qu'au-delà des caractéristiques individuelles, l'origine nationale joue de façon importante dans le processus d'intégration, et d'autant plus si l'on tient compte du fait que le migrant provient d'un pays en développement ou non. Globalement, indépendamment de l'origine, il semble que le fait d'être jeune ou d'être un homme ait un effet bénéfique sur l'intégration économique.

1.4.2 Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada

Au niveau national, Statistique Canada s'est aussi penché sur la question de l'intégration des migrants internationaux. Le Canada étant un pays réputé comme étant une terre d'accueil, il n'est pas étonnant de voir les instances fédérales s'intéresser aux résultats d'intégration de ces nouveaux arrivants. Statistique Canada a mis sur pieds une enquête longitudinale qui, comme pour l'ÉNI, permettrait de suivre les immigrants dans leur processus d'intégration. L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) faisait le suivi d'environ 12 000 immigrants de 15 ans et plus arrivés entre octobre 2000 et septembre 2001. Le suivi s'est effectué jusqu'en 2005, année à laquelle la troisième interview a été complétée, permettant ainsi d'analyser les résultats dans le temps.

Tina Chui commente les produits et les résultats de cette enquête (Chui, 2003). Au niveau national, la préférence pour les métropoles est marquée, les résultats de l'ELIC démontrant que 74% des immigrants choisissent d'habiter dans une des trois métropoles que sont Montréal, Vancouver et Toronto. Plus frappant encore est l'attrait qu'exerce Toronto sur les nouveaux arrivants, puisque 46% de l'ensemble des immigrants internationaux choisissent de s'y installer.

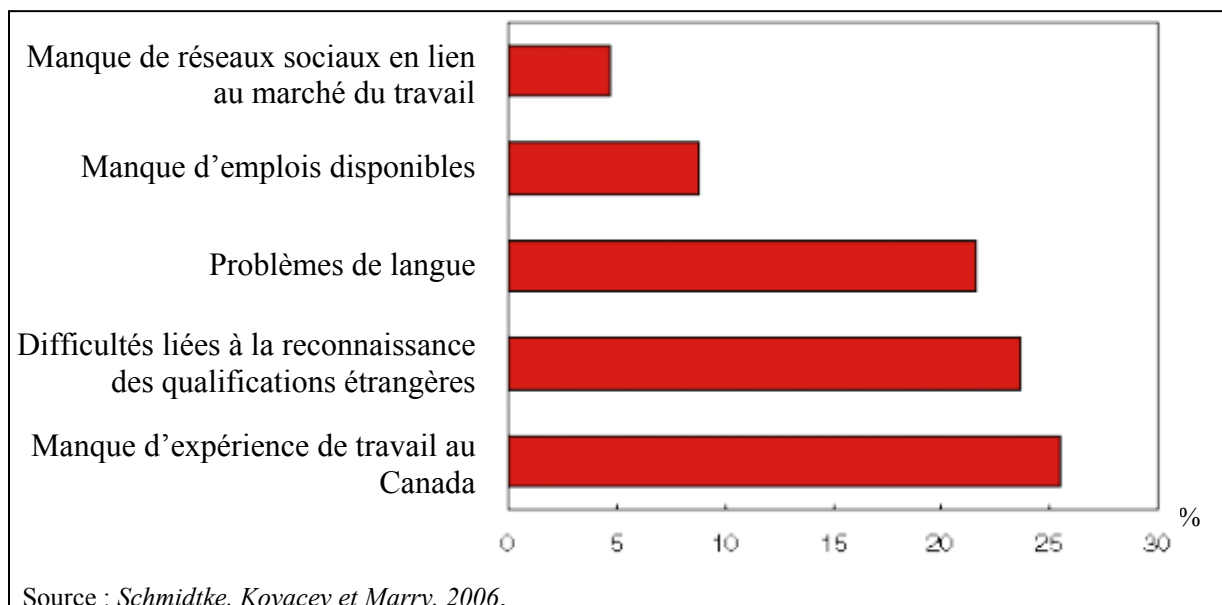
Les immigrants de l'ELIC (Canada) semblent vivre et affronter les mêmes obstacles que ceux de l'ÉNI (Montréal). Ainsi, il apparaît que l'accès au marché du travail est difficile pour les immigrants en provenance de pays en développement. Tel que nous l'apprend Chui, le pays d'origine et la connaissance des langues officielles semblent être parmi les facteurs décisifs pour l'accès à un emploi dans le même secteur où les migrants travaillaient avant leur arrivée au Canada. On constate à travers les résultats de l'ELIC que les immigrants ont tendance à se trouver un emploi assez rapidement, mais pas forcément l'emploi souhaité. Ainsi, au Canada, 4 immigrants sur 10 auraient trouvé de l'emploi après 6 mois. Toutefois, pas moins de 42% des individus ayant trouvé un emploi se disaient toujours à la recherche d'un meilleur travail. L'analyse de Chui permet donc de faire quelques parallèles avec les conclusions tirées de l'ÉNI. À travers les deux

études on trouve que les individus issus de pays en développement sont ceux qui éprouvent le plus de difficultés à s'intégrer au marché du travail. Les résultats nous démontrent que pour les deux groupes d'immigrants le niveau d'études ne semble pas influencer de façon significative l'intégration à court terme.

Oliver Schmidtke analyse également les résultats de l'ELIC en nous démontrant les principales difficultés vécues par les immigrants lors de leur insertion sur le marché du travail (Schmidtke, Kovacev et Marry, 2006). Il classe les difficultés en deux types; les barrières individuelles et les barrières structurelles. Parmi les barrières individuelles, il fait ressortir la difficulté rencontrée par les immigrants afin de combler les exigences liées au métier. Le manque d'expérience de travail en sol canadien, le manque d'information sur l'accessibilité au marché du travail, les difficultés de la langue, l'écart culturel et le manque d'accès aux réseaux sociaux sont au nombre des obstacles liés aux barrières individuelles. Les barrières structurelles quant à elles sont plutôt liées aux problèmes de reconnaissance des diplômes. L'auteur fait également mention des problèmes occasionnés par la régulation de certaines professions qui mène à une exclusion systémique, c'est-à-dire les professions pour lesquelles un ordre existe (par exemple : avocats, médecins, ingénieurs, etc.). La discrimination dans le processus d'embauche et les faibles bénéfices tirés de l'éducation reçue à l'étranger sont aussi des éléments figurant parmi les barrières structurelles.

La figure 1 nous permet d'observer les principales composantes qui font obstacle aux immigrants lors de l'entrée dans le marché du travail. Nous remarquons qu'une partie importante des difficultés est occasionnée par l'écart culturel. Nous constatons que la langue comporte un problème pour plus d'un immigrant sur cinq. Cependant, c'est le manque d'expérience de travail en sol canadien qui est le problème le plus récurrent, il affecte plus de 25% des migrants.

Figure 1 : Pourcentage des principales difficultés rencontrées par les immigrants lors de l'entrée dans le marché du travail, 2001



1.4.3 L'intégration des immigrants et les régions

Bernard porte un regard différent sur les dynamiques d'intégration propres aux immigrants internationaux en décomposant les résultats selon la taille des régions d'insertion (Bernard, 2008). Il évalue l'écart des revenus entre les non-migrants et les immigrants en se basant sur la banque de Données administratives longitudinales (DAL). Il effectue une étude longitudinale de l'intégration économique des immigrants en fonction de la taille des collectivités dans lesquelles ils s'intègrent. Les résultats de l'ELIC nous ont démontré que les immigrants ont une forte tendance à choisir les métropoles lorsqu'ils s'installent au Canada; toutefois il semblerait que ce ne soit pas toujours à leur avantage. La tendance canadienne démontre que le revenu médian des individus qui habitent les grandes villes est globalement plus élevé que le revenu médian des Canadiens qui habitent les petites villes ou les régions rurales. Cette constatation peut contribuer à expliquer d'où vient l'attraction des immigrants pour les grandes villes. Cependant, lorsque nous nous penchons sur leurs résultats spécifiques, le portrait change drastiquement. Le bilan démontre qu'à l'inverse, les revenus des immigrants des très grandes villes sont les plus bas (médiane de 16 800\$) tandis que ceux ayant opté pour les

plus petites régions urbaines sont les plus élevés (médiane de 19 500\$). Cette différenciation entre les immigrants et la population d'accueil reflète une plus grande possibilité ou facilité d'intégration pour les immigrants en milieu rural. Bien que les immigrants récents gagnent moins que la population locale dans tous les types de régions, c'est dans les petites villes et les régions rurales que l'écart est le plus faible.

La démarche de Bernard est similaire à ce que nous allons démontrer au cours de ce travail. Nous allons tout comme cet auteur analyser l'écart moyen des migrants par rapport au revenu médian des non-migrants. Cette analyse permettra de voir comment les migrants s'intègrent de façon longitudinale. Les résultats de Bernard démontrent qu'en moyenne l'écart de revenu entre les immigrants et les non-migrants tend à se réduire avec le temps : sur les 13 années observées on constate une réduction continue de l'écart par rapport à la communauté locale. De plus, il semblerait que pour les immigrants qui s'intègrent dans les petites communautés cet écart soit à leur faveur et qu'il serait croissant avec le temps, autrement dit les immigrants font mieux que la communauté locale dans les petites communautés.

De notre côté, nous nous pencherons aussi sur cet écart, mais notre analyse sera appliquée à la population des migrants internes plutôt qu'aux immigrants internationaux. L'EDTR nous permettra une période d'observation de seulement 6 ans, ce qui est une limite additionnelle par rapport à la DAL utilisée par Bernard. Une distinction majeure est aussi l'unité d'analyse géographique : contrairement à Bernard, nous nous concentrerons sur les résultats obtenus au sein des 15 principales RMR canadiennes plutôt que de désagréger par type de régions en fonction de la taille.

1.5 La migration interprovinciale

Contrairement à la migration internationale, la migration interprovinciale est plus difficile à contrôler. Aucune mesure restrictive ne peut être imposée à cette échelle géographique. Une fois passé les frontières nationales l'individu a l'entière liberté de circulation à l'intérieur du pays. Le stock de population est donc soumis aux influences du marché

sans qu'aucune régulation législative ne puisse être appliquée. Comme la carte d'assurance sociale est émise par le fédéral et donne accès au marché du travail partout à travers le pays, il est aisé de comprendre que les forces du marché du travail ont alors une influence directe sur les déplacements de population à l'intérieur du Canada. Il devient donc d'autant plus important de comprendre quelles sont ces forces afin d'engager des politiques en réponse aux dynamiques observées.

Au Canada, les études portant sur les migrations internes et l'intégration économique se sont grandement attardées aux dynamiques interprovinciales. E. Kenneth Grant et J. Vanderkamp (1976) ont été parmi les premiers chercheurs à s'intéresser aux dynamiques migratoires interprovinciales et à leurs effets économiques. Leur ouvrage a permis d'offrir un regard sur les changements à court terme des revenus des migrants. Ils y étudient le comportement migratoire et ses conséquences sur l'économie des milieux concernés ainsi que sur le revenu des migrants eux-mêmes. Plus récemment, Finnie s'est largement penché sur ces dynamiques afin d'évaluer qui étaient les migrants (Finnie, 2004). Il s'est aussi intéressé aux impacts de la migration sur le revenu des migrants par rapport aux revenus observés avant la migration (Finnie, 2001; Bernard, Finnie & St-Jean, 2008). Les résultats démontrent que la migration est associée à une hausse de revenu plus marquée pour les jeunes et que le fait d'être un homme aurait aussi un effet positif sur le revenu. Il est également intéressant de constater que les personnes qui ont quitté leur province d'origine et qui décident d'y revenir ont un revenu final inférieur à celui des non-migrants. Finnie démontre aussi que les traits culturels jouent sur la probabilité de migrer, ses résultats dévoilent que les francophones à l'extérieur du Québec et les anglophones à l'intérieur du Québec sont plus susceptibles de migrer vers une autre province que le reste de la population. Il termine en faisant la remarque que les déplacements interprovinciaux sont non seulement une composante clé des changements démographiques au Canada, mais aussi un facteur important pour l'offre de services publics, pour les coffres du gouvernement, pour la performance et l'efficacité du marché du travail et pour la productivité.

Le tableau 2 nous démontre que bien que le pouvoir d'attraction et de rétention d'une

province sur la population soit généralement associé à la croissance économique, cette relation n'est pas toujours linéaire. On remarque que c'est en Alberta que le solde migratoire et les revenus sont les plus élevés au pays. Cette province se situe donc en tête du classement du revenu le plus élevé et de l'attraction migratoire la plus forte. Cette constatation nous pousse à croire que les individus se déplacent vers les endroits où les revenus sont les plus élevés. Cependant cette relation ne s'observe pas de façon uniforme à l'échelle du Canada. Lorsque nous analysons la situation de Terre-Neuve-et-Labrador nous remarquons que les revenus y sont très bas alors que le solde migratoire est positif démontrant ici que la richesse d'une province peut être négativement liée à son attractivité.

Tableau 1 : Solde migratoire interprovincial, Canada, 2008-2009.

Effectif annuel des migrants interprovinciaux, 2008-2009

Province d'origine	Province de destination									
	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Terre-Neuve-et-Labrador	...	114	1 057	406	200	1 909	163	107	3 790	370
Île-du-Prince-Édouard	159	...	603	413	76	706	24	36	733	254
Nouvelle-Écosse	1 134	444	...	2 074	697	4 910	339	280	4 513	1 545
Nouveau-Brunswick	437	307	2 077	...	1 635	2 987	174	112	3 021	622
Québec	190	80	672	1 483	...	15 613	424	420	5 583	2 991
Ontario	3 475	682	5 162	3 169	11 947	...	3 608	3 693	24 844	15 649
Manitoba	221	44	371	243	448	4 186	...	1 860	4 518	2 945
Saskatchewan	100	20	282	145	259	1 800	1 646	...	7 823	2 852
Alberta	3 750	615	3 419	2 499	2 667	13 122	3 518	8 651	...	22 956
Colombie-Britannique	523	176	1 571	723	2 186	11 528	1 804	2 714	19 062	...
Solde migratoire	1 877	-536	-751	-237	-7 419	-15 601	-3 111	2 983	13 184	9 995
Population 2008	506 400	139 600	937 200	747 000	7 750 700	12 934 500	1 205 500	1 013 900	3 591 800	4 384 000
Solde/Pop (%)	3,7	-3,8	-0,8	-0,3	-1,0	-1,2	-2,6	2,9	3,7	2,3

Source : Statistique Canada, 2010.

L'Ontario qui arrive troisième au titre des revenus les plus élevés est aussi la province qui essuie les plus grosses pertes suite aux migrations interprovinciales entre 2008 et 2009. Le Québec et le Manitoba font aussi figure d'exception, ces derniers arrivent respectivement au cinquième et sixième rang des revenus les plus élevés et figurent aux deuxième et troisième rang des plus grands perdants au niveau du solde migratoire absolu. Toutefois, comme le Québec est une province qui comporte une population

importante l'impact de l'émigration relativement à l'ensemble de la population est beaucoup moins marqué que pour le Manitoba. En effet, les soldes de -7419 pour le Québec et de -3111 pour le Manitoba se traduisent pour des taux respectifs de -1,0‰ et de -2,6‰. À l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, les provinces de l'Atlantique affichent des soldes migratoires négatifs et arrivent également en fin de classement par rapport aux revenus. Ces départs annuels affectent plus particulièrement l'Île-du-Prince-Édouard où le solde négatif de -536 individus représente la perte relative de population la plus élevée avec près de quatre personnes sur mille. Ces observations nous permettent donc de constater que bien qu'un lien existe entre le revenu médian et le solde migratoire interprovincial, il n'est pas suffisant pour déterminer la direction des échanges de population entre provinces.

1.6 La migration intraprovinciale

L'échelle d'observation qui retiendra le plus notre attention est la migration intraprovinciale. L'étude de l'intégration économique des migrants a été négligée à cette échelle d'observation à un tel point qu'il nous est apparu impossible de trouver la littérature combinant la migration intraprovinciale ou interrégionale et l'intégration économique.

Lorsque les déplacements sont analysés à l'intérieur d'une province c'est généralement sous une approche interrégionale que les données sont comptabilisées (Lachance, 2011 ; Girard et André, 2005; Osberg, Gordon, Lin, 1994). Les migrations sont donc considérées lorsque les migrants se déplacent entre régions administratives. Les données de l'EDTR nous obligent à adopter un vocabulaire différent puisque notre analyse s'effectuera en fonction d'un bassin de population différent qui se déplace entre RMR. Ce concept d'AR/RMR utilisé par l'EDTR est bien adapté aux études d'intégration économique car les RMR sont définies de sorte à représenter un marché du travail homogène.

Bien que les études actuelles ne nous permettent pas d'analyser l'intégration économique des individus qui migrent à l'intérieur de leur province, il est intéressant d'analyser les déplacements qui témoignent des forces d'attraction et de répulsion. Les données présentées par Dion et Coulombe nous permettent d'analyser les dynamiques propres aux municipalités centrales et périphériques de Toronto, Vancouver et Montréal (Dion et Coulombe, 2008). Cette analyse nous donne un aperçu intéressant de la décomposition par âge des profils migratoires de ces trois métropoles. Cette analyse nous permet de comprendre que les soldes migratoires propres aux RMR peuvent dissimuler des dynamiques complexes lorsque l'on décompose à un niveau géographique plus fin. Cette réalité est d'autant plus vraie pour les villes de grande taille pour lesquelles la périphérie constitue une portion importante de leur population. Ainsi, le portrait peut changer de façon significative selon que l'on observe les soldes migratoires des zones périphériques ou centrales. Ces variations sont observées d'une part dans le solde total de migration, mais varieront significativement en fonction des groupes d'âge observés. Le tableau 2 nous permet d'ailleurs de constater que les municipalités centrales de Vancouver et Montréal ont un effet attractif sur la population âgée de 15 à 29 ans, tandis que cet effet s'inverse pour tous les autres groupes d'âge. C'est chez les 30-44 ans et les 0-14 ans que les municipalités centrales ont l'effet le plus répulsif. Toronto est la ville pour laquelle le centre a l'effet total le plus répulsif avec un taux de migration net de -8,7%, ce qui équivaut à une perte totale de 200 310 individus en cinq ans. Le centre de Toronto est d'ailleurs le seul à présenter un taux négatif pour tous les groupes d'âge.

Lorsque nous nous penchons sur les résultats des municipalités périphériques le portrait change drastiquement. Le solde est positif pour tous les groupes d'âge pour Toronto et Montréal et particulièrement chez les 30-44 ans qui choisissent massivement les municipalités périphériques. Pour Vancouver, le solde migratoire des régions périphériques est négatif, cependant à un niveau beaucoup moins important que pour les municipalités centrales.

Tableau 2 : Solde migratoire et taux de migration net par groupe d'âge et type de région, 2001 à 2006

Catégorie de lieux	Total		0 à 14 ans		15 à 29 ans		30 à 44 ans		45 à 59 ans		60 ans et plus	
	Solde	Taux net	Solde	Taux net	Solde	Taux net	Solde	Taux net	Solde	Taux net	Solde	Taux net
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Toronto												
Municipalité centrale	-200 310	-8,7	-41 700	-14,8	-5 380	-1,2	-87 950	-14,7	-38 305	-7,4	-26 970	-5,9
municipalités périphériques	95 550	4,4	22 910	7,0	11 890	2,5	47 200	9,1	10 840	2,1	2 710	0,8
Vancouver												
Municipalité centrale	-20 715	-4,1	-5 075	-10,5	10 380	10,8	-16 220	-11,0	-6 325	-5,2	-3 475	-3,6
Municipalités périphériques	-1 100	-0,1	-1 395	-0,8	-140	-0,1	4 970	1,7	-2 315	-0,7	-2 225	-0,9
Montréal												
Municipalité centrale	-91 070	-6,2	-21 005	-12,6	10 520	3,6	-51 295	-14,0	-17 820	-5,3	-11 470	-3,7
Municipalités périphériques	48 620	2,7	11 160	4,4	2 275	0,6	32 585	8,3	545	0,1	2 045	0,6
Ottawa - Gatineau	4 715	0,5	1 060	0,8	7 490	3,6	845	0,3	-2 180	-0,9	-2 495	-1,4
Calgary	27 245	3,0	2 030	1,7	22 770	11,4	4 725	2,0	-1 120	-0,5	-1 160	-0,9
Edmonton	30 790	3,4	3 300	2,8	19 560	9,5	5 210	2,5	2 325	1,1	390	0,3
Québec	5 630	0,9	85	0,1	5 200	3,9	-245	-0,2	15	0,0	570	0,4
Hamilton	-80	0,0	265	0,3	-795	-0,6	835	0,6	-305	-0,2	-80	-0,1
Winnipeg	-11 005	-1,7	-2 180	-2,6	305	0,2	-5 110	-3,6	-2 340	-1,5	-1 685	-1,4
Autres régions métropolitaines de recensement de moins de 500 000 habitants	51 170	1,1	8 950	1,5	8 850	0,9	13 750	1,3	7 210	0,6	12 415	1,3
Agglomérations de recensement	48 690	1,3	9 800	2,0	-11 775	-1,5	18 860	2,4	9 900	1,1	21 895	2,8
Régions rurales situées près des centres urbains	58 935	4,9	11 175	6,9	-4 870	-2,1	27 735	11,4	20 410	6,6	4 485	1,8
Régions rurales éloignées	-47 065	-1,1	625	0,1	-76 285	-8,8	4 110	0,5	19 455	1,8	5 030	0,5

Source : Patrice Dion et Simon Coulombe, *Rapport sur l'état de la population du Canada 2005 et 2006*.

Ainsi une RMR peut afficher un solde migratoire total négatif, mais lorsque l'on regarde de plus près certaines zones peuvent démontrer un effet d'attraction considérable qui sera masqué par l'effet répulsif encore plus important de la municipalité centrale. C'est le cas de Toronto et Montréal pour lesquels le solde migratoire total est négatif. C'est donc un solde migratoire positif de 95 550 individus pour les municipalités périphériques de Toronto qui sera masqué par l'effet répulsif de la municipalité centrale qui perd 200 310 individus pendant la même période. On dira qu'au total la RMR de Toronto aura un solde migratoire négatif de -104 760 faisant ainsi ombrage aux réalités différentes qui ont cours à l'intérieur de la RMR.

Cette distinction nous démontre qu'il faudra être prudent lorsque nous voudrions tirer nos conclusions sur les réalités propres à l'intégration des migrants dans les différentes RMR. Suite à ces observations et aux conclusions de Bernard nous pouvons présager qu'un migrant qui déménage dans une RMR pourra afficher un profil d'intégration économique différent en fonction de la zone dans laquelle il décidera d'emménager. En effet, comme

les profils des migrants sont différents selon la région dans laquelle ils décident de s'établir et que les RMR que nous avons sélectionnées comprennent des zones centrales et périphériques qui attirent des migrants ayant des profils différents, il est envisageable que les résultats cachent des réalités internes différentes.

Question de recherche

Notre recherche s'inscrit dans un créneau particulier de l'intégration des migrants. Nous chercherons à définir les caractéristiques des migrants intraprovinciaux et à analyser leur aptitude à s'intégrer dans leur nouveau milieu sur le plan économique. Notre travail consiste donc évaluer le revenu des individus qui déménagent à l'intérieur de leur province par rapport au revenu des non-migrants qui les accueillent. Le revenu sera ici une variable clé afin de mesurer l'intégration économique puisqu'il s'agit d'une donnée permettant de comparer la performance économique de deux populations dans un lieu géographique commun. Il est toutefois à noter que le revenu ne représente qu'une dimension de l'intégration économique et que l'intégration économique n'est qu'une facette de l'intégration sociale. Ainsi, pour mieux comprendre tous les défis et les dynamiques entourant l'intégration sociale suite à la migration, il faudrait pousser l'analyse au-delà de ce que nous proposons de faire dans ce mémoire.

Notre étude aborde certaines questions en fonction d'une approche longitudinale, ce qui sous-entend que l'on s'intéresse à mesurer les changements vécus par les migrants à travers le temps suite à leur migration.

Nous concentrerons notre analyse sur quatre grandes RMR canadiennes que nous avons sélectionnées, soit : Québec, Montréal, Toronto et Vancouver. Nous décrirons les profils socio-économiques qui y prévalent en prenant toutefois soin d'exposer de façon schématique les disparités globales en termes de revenu à l'échelle du Canada. Cet aperçu national permettra de situer les RMR sélectionnées dans leur contexte. Nous devons également prendre en considération la santé économique des RMR que nous avons sélectionnées au travers des années pour lesquelles nous avons pu avoir des données afin

de mieux comprendre les influences extérieures qui peuvent avoir un impact sur la capacité d'intégration économique des migrants.

Notre étude s'intéressera non seulement à l'intégration des migrants intraprovinciaux dans leur nouvel environnement mais aussi aux caractéristiques de cette population. Les données de l'EDTR nous permettront d'une part de comprendre l'étendue du phénomène de migration vers les RMR sélectionnées, de présenter le portrait démographique et socio-économique de cette population, de comprendre les dynamiques des déplacements et leur fréquence, et d'autre part de comparer ces caractéristiques avec une population de référence afin d'apprécier les distinctions qui s'opèrent entre les deux populations.

Nous nous intéresserons principalement aux différences entre les migrants et les non-migrants, et ce, surtout sur le plan économique. Notre étude s'intéressera également à la corrélation entre le revenu et le sexe, l'âge et le niveau d'éducation. Nous analyserons ces portraits à travers les quatre RMR sélectionnées, ce qui nous permettra de voir si les caractéristiques des migrants et des non-migrants sont comparables entre les RMR, mais aussi d'analyser l'intégration économique des migrants dans ces villes. En d'autres termes, nous présenterons côte-à-côte l'association entre le sexe et le revenu pour les migrants et les non-migrants à travers les RMR sélectionnées. Nous en ferons autant pour l'âge et le niveau d'éducation ce qui nous permettra de voir si l'intégration économique se vit de la même façon à travers les quatre RMR.

L'analyse longitudinale nous permettra de présenter certains phénomènes et leurs changements à travers les années. Dans un premier temps, nous présenterons l'évolution du taux d'emploi des migrants intraprovinciaux à l'échelle nationale afin de mieux comprendre leur situation sur le marché du travail. Ensuite, il nous sera possible de voir comment se comporte l'évolution du revenu dans les années qui suivent la migration. Nous analyserons également la progression du revenu des migrants par rapport au revenu médian de la RMR dans laquelle ils s'intègrent. Ainsi, nous pourrions voir si les migrants ont un revenu inférieur ou supérieur à la population d'accueil.

Enfin, nous allons vérifier le niveau de significativité et l'influence du sexe, de l'âge, du niveau d'éducation et de la migration sur la propension d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de la RMR de destination. Nous nous intéresserons également à la raison de la migration ainsi qu'au choix de la RMR de destination et à leur impact sur la propension d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de la RMR de destination. Ces variables seront donc intégrées dans un modèle de régression logistique afin de tester leur niveau de significativité et d'apprécier leur impact sur la variable dépendante.

Conclusion

Comme nous l'avons vu, l'étude de l'intégration économique des immigrants suscite beaucoup d'intérêt au niveau international. Au Canada, nous avons remarqué que plusieurs chercheurs se sont intéressés à la réussite économique des immigrants venus de l'extérieur du pays. L'approche qui est préconisée à travers ces études vise à percevoir les difficultés auxquelles les migrants font face et à définir quelles sont les caractéristiques personnelles et structurelles qui déterminent ces difficultés. Au niveau des migrations internes, nous avons aussi remarqué que les études portent une attention particulière aux migrations interprovinciales. Nous avons pu constater que ce type d'études se penche sur la réussite économique des individus en fonction de leur situation avant la migration. Ces analyses permettent de juger de la progression du revenu suite à la migration et de déterminer si la migration a été bénéfique par rapport au contexte pré-migratoire, cependant cette approche ne permet pas de saisir comment ceux-ci s'intègrent à travers le temps dans l'échelle socioéconomique de leur nouveau milieu.

Notre recherche offre un aspect innovant puisqu'elle permet d'aborder le concept d'intégration économique selon une approche centrée vers les déplacements internes. Nous définissons toujours la population qui nous intéresse comme étant des migrants, cependant puisque ces derniers effectuent leurs déplacements à l'intérieur de leur propre province il ressort que les éléments attribués à l'écart culturel seront moins influents sur les résultats d'intégration que pour les migrants internationaux. Nous allons nous pencher sur les résultats économiques des migrants en fonction de la situation de leur milieu d'accueil plutôt que d'analyser en fonction de leur situation pré-migratoire comme on a

vu dans les études interprovinciales citées. Nous nous intéresserons donc à l'intégration des individus dans leur nouveau milieu tel que les études sur les migrants internationaux le font, cependant notre population de migrant sera beaucoup plus proche de ses repères culturels que les migrants internationaux. L'écart observé entre le revenu des migrants et des non-migrants sera donc interprété sans que l'influence culturelle n'y joue un rôle majeur. Nous pourrions également dégager de nos résultats l'influence de l'âge, d'être éduqué, d'être un homme ou une femme et de la raison de la migration.

Chapitre 2 – Méthodologie

2.1 Source de données

Les données que nous allons utiliser proviennent de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Cette enquête est menée à l'échelle canadienne auprès des ménages depuis 1993 et fait suite à l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). C'est à partir de 1998 que l'EDTR a remplacé officiellement l'EFC en tant que principale source d'information sur le revenu des familles. Avant cette date, c'est-à-dire de 1993 à 1997, les deux enquêtes ont été produites en parallèle et les estimations de cette période ont été produites en combinant les deux échantillons. Si l'EDTR a été créée à la base comme enquête longitudinale, le volet transversal a beaucoup gagné en importance lorsque l'Enquête sur les finances des consommateurs s'est interrompue. C'est ce qui justifie qu'aujourd'hui l'EDTR poursuit ses activités en maintenant les deux volets, longitudinal et transversal.

L'EDTR partage aujourd'hui le même plan de sondage que l'Enquête sur la population active (EPA) qui tire son échantillon d'une base aréolaire en fonction d'un plan stratifié qui se fonde sur un échantillonnage probabiliste. L'EDTR prélève son propre échantillon à partir de celui de l'EPA. L'échantillon de l'EDTR est composé de deux panels qui se chevauchent en tout temps. Chaque panel est composé de 17 000 ménages qui sont suivis sur une période de six ans. Le tableau 3 nous permet de mieux saisir la structure de l'enquête où on remarque qu'un nouveau panel est ajouté à l'échantillon à tous les 3 ans de sorte que deux panels se chevauchent continuellement.

Tableau 3 : Plan de l'enquête (période utilisée)

	Année de référence											
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Panel 1	■	■	■									
Panel 2	■	■	■	■	■	■						
Panel 3				■	■	■	■	■	■			
Panel 4							■	■	■	■	■	■
Panel 5										■	■	■

Ce tableau nous permet de visualiser la construction et le chevauchement des panels. Comme on suit les répondant à travers le temps, ces derniers devraient rester dans l'enquête jusqu'à la fin de leur panel. Toutefois, il est possible que certains répondants sortent du panel, ce qui peut être le cas lorsque l'individu décède ou encore s'il décide de déménager à l'extérieur du territoire national. La sélection des répondants s'effectue de façon aléatoire, ainsi l'entièreté de la population du Canada est susceptible de faire partie de l'enquête. Le Yukon, les Territoires-du-Nord-Ouest et le Nunavut sont toutefois écartés du bassin de répondants potentiels. En dehors des exclusions géographiques il existe également des exclusions au regard de certains statuts. Ainsi, les pensionnaires des établissements institutionnels et les personnes vivant dans des réserves indiennes ou des casernes militaires sont aussi exclus.

Le volet longitudinal exige de suivre les mêmes répondants sur une certaine période de temps. Dans le cas de l'EDTR, cette période a été établie à six années, ce qui nous permet de recueillir les données sur les individus pendant cette période. Ces individus sont recontactés une à deux fois par année afin de collecter l'information relative à leur situation. Certaines questions ont été posées lors de la première vague afin de recueillir des informations se référant à l'année précédente. Nous avons constaté que l'EDTR recense la RMR de résidence de l'année précédant la première vague du panel, ce qui nous donne la possibilité d'intégrer une année additionnelle dans la modélisation de la création de notre variable de migration. Cette question permet d'élargir notre bassin d'observations potentielles de 17%, de 6 à 7 ans, ce qui est une augmentation

considérable en comparaison à certaines variables tel que le revenu qui est recensé sur la seule période de l'enquête, c'est-à-dire 6 ans.

2.3 Qualité et limites des données

2.3.1 L'approche longitudinale versus l'approche transversale

Comme nous venons de le voir, l'EDTR est une enquête avec un volet longitudinal et un volet transversal. L'exploitation transversale des données de l'EDTR permet d'observer la population de l'EDTR dans son ensemble à un point fixe dans le temps. Elle permet de saisir un portrait de la population et de l'analyser à un moment donné. Le deuxième volet que nous allons exploiter est le volet longitudinal. Celui-ci permet de suivre les répondants dans le temps et d'analyser les dynamiques évolutives. Cette technique d'enquête est de plus en plus populaire. Elle permet de suivre un nombre limité de répondants sur une période de temps donnée. Cette méthode permet d'avoir une approche individualisée qui donne à l'enquête un potentiel plus intéressant d'analyse des parcours de vie. Elle permet également de suivre chaque individu à travers le temps sans toutefois les perdre dans une comparaison transversale qui annule les effets contraires.

De façon plus imagée, le volet transversal consiste à comparer deux photos de famille prises à des moments différents et à constater les changements. À l'inverse, le volet longitudinal est davantage comme une vidéo présentant le parcours individuel des membres de la famille afin d'apprécier leur évolution à travers le temps. Ainsi, on peut saisir les effets de chaque changement pour chaque individu dans le volet longitudinal tandis que le volet transversal saisit uniquement le portrait d'ensemble. Prenons le cas de deux individus, le premier gagne 20 000\$ en 2008 et le deuxième gagne 35 000\$ la même année. L'année suivante, ces mêmes individus vivent d'importants changements qui entraînent que le premier voit son revenu bondir de 15 000\$ tandis que le deuxième perd 15 000\$. Les deux types d'analyses ne démontreront pas les mêmes résultats. Selon l'approche transversale aucun changement ne sera observé puisque le portrait global reste

inchangé entre ces deux années; deux individus, un gagnant 20 000\$ et l'autre gagnant 35 000\$ autant en 2008 qu'en 2009. Cependant le volet longitudinal saisira toutes ces subtilités évolutives. C'est particulièrement pour cette raison que nous avons opté pour ce type d'approche qui est bien plus adapté à ce que nous voulons évaluer.

2.3.2 Source de données : dossier fiscal et entrevue

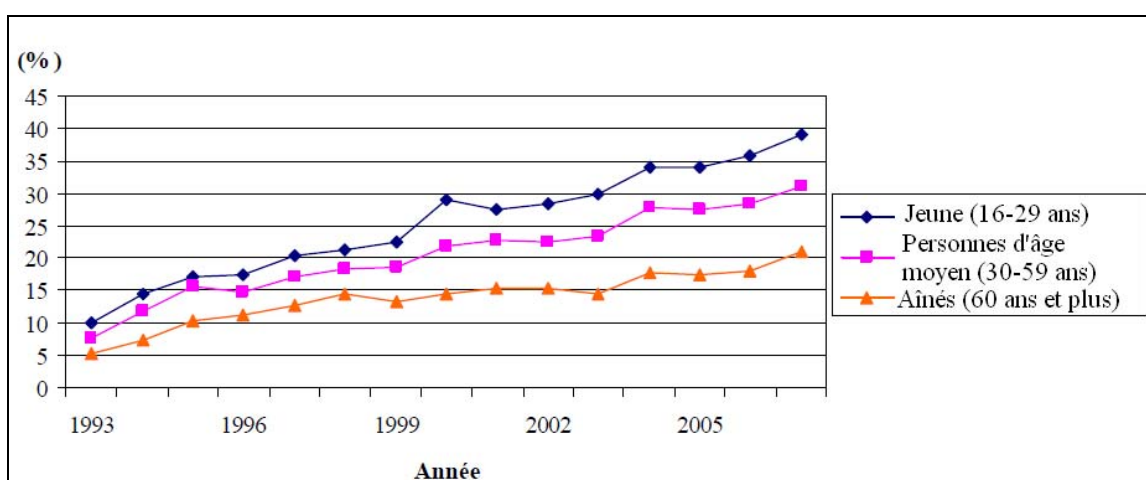
Puisque nous nous intéressons à l'intégration économique des migrants, nous sommes particulièrement préoccupé par la fiabilité des données sur le revenu des répondants. Il s'avère que ces données sont d'une très grande qualité malgré la sensibilité qui peut être rattachée à la divulgation du revenu personnel. Le haut niveau de précision des données sur le revenu est en partie dû au fait que la grande majorité des répondants autorisent Statistique Canada à accéder à leur dossier fiscal. Ainsi, les données recueillies reflètent exactement ce qui est transmis dans la déclaration de revenus. Cet accès direct permet aux répondants d'écourter l'entretien et offre en retour un très grand niveau de précision pour les variables économiques qui intéressent l'EDTR. Il a d'ailleurs été démontré que les individus qui répondent directement aux questions de finances offrent des réponses beaucoup moins précises que ceux qui permettent l'accès au dossier fiscal, c'est-à-dire qu'ils ont une forte tendance à arrondir leur revenu et à fournir des approximations. Ainsi, puisque plus de 80% des répondants optent pour donner l'accès au dossier fiscal, nous pouvons soutenir que le niveau de précision et la fiabilité des données sont très bons.

2.3.3 Taux de réponse

Le taux de réponse au volet longitudinal de l'EDTR est très satisfaisant. Cependant, nous notons une baisse du taux de réponse au fur et à mesure que les vagues du panel se succèdent (Bastien, 2008). Le taux de réponse est aussi en diminution lorsque l'on compare les panels plus récents avec les panels plus anciens.

Une analyse de la structure par âge et du taux de non-réponse nous démontre que les jeunes sont une clientèle plus difficile à rejoindre. Nous remarquons également que plus l'âge avance, plus le niveau de réponse s'améliore. La figure 2 nous permet de bien constater ce lien. Nous remarquons que les jeunes (16-29 ans) constituent la ligne la plus élevée du graphique du taux de non-réponse. Les personnes d'âge moyen (30-59) se situent au centre du graphique, tandis que les aînés (60 ans et plus) présentent les taux de non-réponse les plus faibles.

Figure 2 : Taux de non-réponse longitudinal selon le groupe d'âge (%)



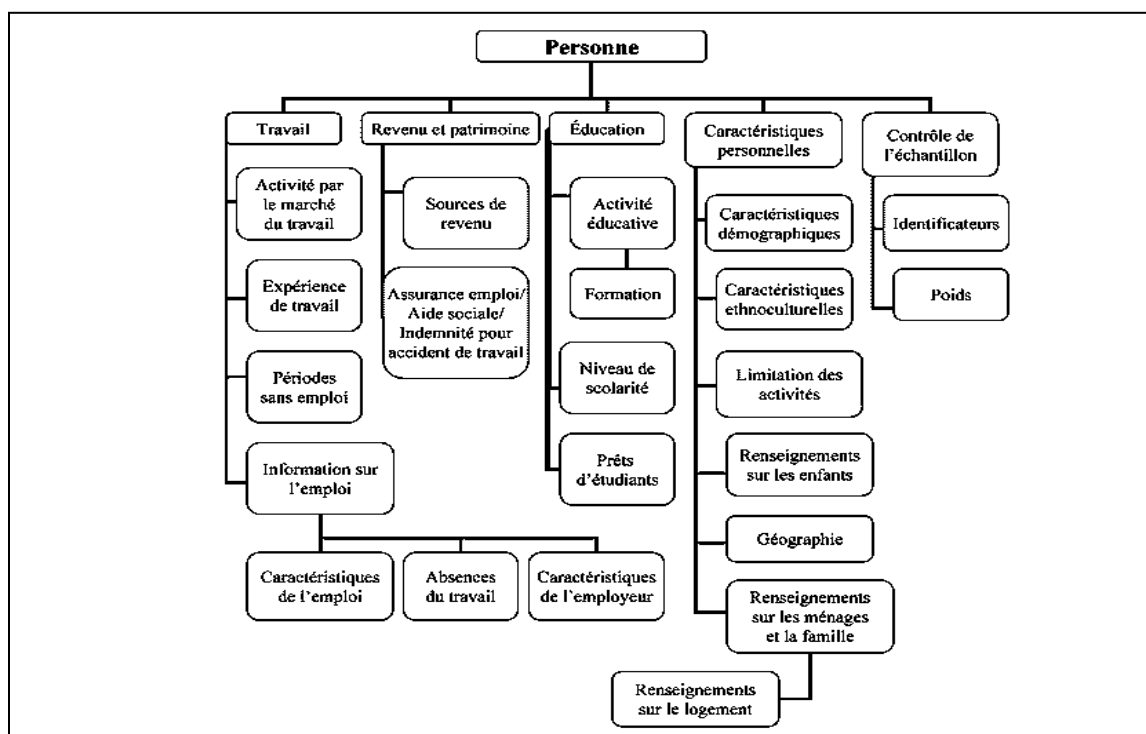
Source : Bastien, 2008

Cette réalité peut refléter la disponibilité des aînés et la facilité qu'ont les enquêteurs à rejoindre cette tranche de la population qui a des activités réduites, mais aussi la difficulté à rejoindre et à convaincre les jeunes de la pertinence de la participation à une telle étude. Lorsque l'on compare les taux de non-réponse à travers le temps, nous remarquons d'une part qu'il y a une augmentation dans tous les groupes d'âge du taux de non-réponse, mais nous remarquons qu'en termes absolus l'écart se creuse entre les taux de réponse des aînés et des jeunes. En 1993, l'écart n'était que de 5 points de pourcentage, tandis qu'en 2007 nous enregistrons un écart de 20 points de pourcentage.

2.4 Définitions

Afin de mieux comprendre les résultats que nous obtiendrons suite à nos analyses, il convient de dresser un portrait des variables que nous avons choisies et que nous avons créées pour les besoins de l'étude. L'EDTR offre une quantité importante de variables parmi lesquelles nous avons dû choisir celles qui semblaient les plus pertinentes à notre étude. La figure 3 nous présente la structure parmi laquelle les variables de l'EDTR sont classées.

Figure 3 : Organisation du contenu de l'EDTR



Source : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0011x/2009001/cont-fra.htm>

Voici la liste des variables que nous utiliserons dans chaque sous-thème :

Revenu et patrimoine → Sources de revenus :

- Revenu après impôt

Caractéristiques personnelles → **Caractéristiques démographiques** → Année de naissance, sexe et état matrimonial :

- Âge de la personne au 31 décembre de l'année de référence
- Sexe du répondant

Caractéristiques personnelles → **Caractéristiques démographiques** → Activité principale et état de santé :

- Activité principale de la personne durant l'année de référence

Caractéristiques personnelles → **Géographie** → Région géographique :

- Région métropolitaine de recensement(RMR)/Agglomération de recensement(AR) (regroupement 1) du ménage au 31 décembre pour l'année de référence

Caractéristiques personnelles → **Géographie** → Dynamique familiale et mobilité géographique :

- Raison dernier déménagement

Éducation → **Niveau de scolarité** → Niveau atteint :

- Plus haut niveau d'instruction de la personne

2.4.1 Population de l'échantillon

Les variables de l'âge, de l'activité principale de la personne ainsi que du revenu nous serviront à établir une base commune pour l'ensemble de notre échantillon. Puisque notre étude s'intéresse à dégager les comportements d'intégration économique suite à la migration, nous avons dû circonscrire nos observations à la population en âge de travailler. Les individus de moins de 16 ans et de plus de 65 ans sont exclus de notre échantillon puisque ces âges correspondent aux limites que nous avons fixées afin de

limiter nos observations à une population plus susceptible d'être en emploi. La limite d'âge inférieure est en fait déterminée par l'EDTR puisque les données sont recueillies à partir de 16 ans seulement. Cet âge correspond à la fin de la fréquentation scolaire obligatoire au Canada, sauf au Nouveau-Brunswick où la législation oblige les individus qui n'ont pas terminé leur secondaire à fréquenter l'école jusqu'à 18 ans². La limite supérieure de 65 ans correspond quant à elle à l'âge auquel un individu est automatiquement admissible à la pension de retraite³. Nous convenons qu'il est possible et même fréquent de voir des individus actifs en dehors des limites d'âge que nous avons fixées, cependant nous avons conservé ces limites pour nous concentrer sur un bassin de population spécifique.

Nous avons utilisé la variable de l'activité principale de la personne pour écarter de notre échantillon les répondants qui ne correspondent pas au type d'activité qui nous intéresse. Cette variable offre trois principaux choix de réponse que sont : « Travail pour un emploi ou en affaires », « Va à l'école » et « Retraite ». Ainsi les individus ayant répondu par « va à l'école » ou « retraite » sont exclus de l'échantillon pour l'ensemble de la période d'observation. Nous avons décidé d'exclure ces individus de notre échantillon puisqu'ils ne sont pas sujets à vivre une intégration économique dans le marché du travail. Cette couche de la population effectuera certainement des migrations, mais les données associées au revenu ne seront pas représentatives de la difficulté ou de la facilité d'intégration au marché du travail dans le milieu d'accueil. Pour l'étudiant, il sera normal de voir un niveau de revenu assez faible dans le milieu d'accueil, cela ne se traduit pas par une difficulté d'intégration mais plutôt par une activité réduite sur le marché du travail du fait de son statut. Pour les retraités, le niveau de revenu ne sera pas représentatif d'une intégration réussie. En effet, il peut s'avérer qu'un retraité ait un revenu supérieur au revenu médian du milieu dans lequel il s'intègre, mais ce revenu peut être associé à une pension généreuse qu'il a réussi à cumuler au cours de sa carrière. Ce

2 Source: http://www.hrsdc.gc.ca/fra/travail/legislation_travail/pdf/minage_f.pdf

3. Source : http://www.hrsdc.gc.ca/fra/pt/psait/ctv/vm/26retraite_legislatif.shtml

revenu supérieur n'est donc pas représentatif d'une intégration économique réussie. Les difficultés d'interprétation des migrants qui s'inscrivent dans ces groupes de population nous ont donc incité à exclure ces individus de notre échantillon.

Nous avons aussi exclu les niveaux de revenu très faibles et très élevés pour centrer notre analyse sur les individus qui témoignent avoir un revenu annuel net entre 10 000\$ et 100 000\$. L'utilisation de telles limites arbitraires est une pratique courante dans les études économiques afin de limiter l'influence des valeurs extrêmes qui ont souvent un fort impact sur les résultats sans que ceux-ci soient représentatifs de la réalité.

Finalement, comme notre étude s'intéresse au revenu et à son évolution à travers le temps nous avons dû considérer l'impact de l'inflation afin d'assurer une comparabilité. Nous avons donc appliqué un facteur de correction propre à chaque année afin de convertir le revenu en dollars constants de 2007.

2.4.2 Migrants

L'EDTR recense la RMR de résidence à chaque vague du panel, ainsi en comparant les réponses au fil des vagues du panel nous pouvons identifier les migrants. Nous avons choisi de considérer la variable « région métropolitaine de recensement/ agglomération de recensement(AR) (regroupement 1) du ménage au 31 décembre pour anréf (cma1g25) » pour identifier nos migrants. Cette variable distingue les 15 régions métropolitaines les plus importantes au Canada. Ces RMR sont : Halifax, Québec, Montréal, Ottawa - Gatineau, Toronto, Hamilton, St. Catharines – Niagara, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria. Un code additionnel permet de regrouper les autres villes sous un choix de réponse; « Autre RMR ou AR ». L'EDTR prend également soin de créer une liste de codes pour les réponses alternatives ou la non-réponse, ces codes sont définis comme : « Code de traitement provisoire », « Ne sait pas », « Refus » et « Non Applicable ».

Nous avons voulu cerner l'ensemble des migrants intraprovinciaux ayant effectué une

migration donnant suite à une période d'intégration dans l'une des 15 métropoles identifiées. Puisque nous voulons mesurer l'intégration suite à la migration, nous avons sélectionné les migrants qui restaient sur place suite à leur migration. Nous avons donc considéré tous les individus ayant quitté une RMR ou une AR pour déménager dans une des 15 RMR de destination tout en restant dans la même province. Les données de l'EDTR nous permettent de considérer les migrants sur 6 années. Comme on demande aux répondants d'identifier leur région de résidence précédant la première interview ceci nous permet d'ajouter une année d'observation et ainsi analyser l'intégration pendant un maximum de 6 années consécutives.

Nous avons cependant limité la durée possible d'intégration suite à la migration à 5 ans puisque le nombre d'observations chute de façon importante avec le temps d'intégration. Nous avons donc écarté de notre analyse la sixième année possible d'intégration suite à la migration. En effet, la quantité d'individus ayant migré à la première année du panel pour y rester jusqu'à la fin, soit pendant une période de six ans, est trop peu nombreuse pour tirer des conclusions significatives quant à la réussite de l'intégration économique de ces individus.

Malgré la flexibilité dont nous avons fait preuve pour délimiter notre population de migrants, il s'avère qu'au final celle-ci reste limitée. La possibilité de fusionner les panels afin d'augmenter nos observations s'est alors révélée comme une nécessité. De plus, puisque la durée du panel est de seulement 6 ans, ceci a également pour effet de limiter les possibilités de migration dans le temps. L'EDTR offre d'ailleurs moins de la moitié du temps d'observation offert par la banque de données de la DAL utilisée par Bernard et Finnie.

Nous avons donc voulu considérer l'ensemble des parcours migratoires intraprovinciaux observés au cours de chaque panel. Pour ce faire, nous avons considéré comme migrant tout individu qui, au cours du panel, dit habiter dans la même province mais pas dans la même RMR que l'année précédente. Nous avons suivi le parcours de cet individu suite à sa migration pendant le reste du panel, si ce dernier continuait à habiter dans la RMR de

destination pendant les vagues qui suivaient l'épisode de migration, nous avons considéré chaque année passée dans la même RMR comme une année additionnelle d'intégration. Si l'individu quittait la RMR de destination au cours du panel pour se diriger vers une autre RMR, nous avons considéré cet événement comme une deuxième migration et nous avons considéré la première année suite à chaque migration comme la première année d'intégration. Le tableau 4 permet de mieux comprendre les différentes possibilités de parcours migratoire à travers le panel et la classification que nous avons établie afin d'analyser les événements. Nous y décrivons trois différents parcours migratoire possibles identifiés par les individus X, Y et Z. Les années 1995 à 2001 et les RMR de Québec et Montréal sont prises à titre d'exemple, cependant ces exemples peuvent aussi bien s'appliquer aux autres RMR et à d'autres années.

Tableau 4 : Parcours de migrations possibles à travers les années du panel

Individu X							
Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
RMR	Montréal	Montréal	Québec	Québec	Québec	Québec	Québec
Durée d'intégration	0	0	1	2	3	4	5
Nombre de migration	0	0	1	1	1	1	1
Migrant de retour	0	0	0	0	0	0	0
Non-migrant	0	0	0	0	0	0	0
Individu Y							
Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
RMR	Montréal	Québec	Montréal	Montréal	Québec	Québec	Québec
Durée d'intégration	0	1	1	2	1	2	3
Nombre de migration	0	1	2	2	3	3	3
Migrant de retour	0	0	1	1	1	1	1
Non-migrant	0	0	0	0	0	0	0
Individu Z							
Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
RMR	Québec	Québec	Québec	Québec	Québec	Québec	Québec
Durée d'intégration	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de migration	0	0	0	0	0	0	0
Migrant de retour	0	0	0	0	0	0	0
Non-migrant	1	1	1	1	1	1	1

L'individu X observe un parcours migratoire simple, c'est-à-dire qu'il effectue seulement

une migration au sein du panel. Il indique résider à Montréal en 1996 alors qu'en 1997 il indique résider à Québec où il reste jusqu'à la fin du panel. Chaque année qui suit la migration compte alors comme une année additionnelle d'intégration. Puisque la RMR de résidence est différente en 1996 et en 1997, alors on considère que l'individu a effectué une migration. Si l'individu qui est passé de Montréal à Québec entre 1996 et 1997 reste à Québec en 1998, alors on considère 1998 comme une année additionnelle d'intégration. On remarque que l'individu X s'intègre pendant une période de 5 ans suite à sa migration puisqu'il reste à Québec jusqu'en 2001. Ainsi, puisque l'individu X reste jusqu'à la fin du panel dans la RMR de destination, on considère que celui-ci a effectué une migration définitive (pour la durée du panel), il ne sera donc jamais comptabilisé parmi les migrants de retour.

On observe un parcours migratoire plus complexe chez l'individu Y qui a effectué un total de trois migrations à l'intérieur du panel. La première migration de cet individu est comptabilisée en 1996 alors qu'il indique résider dans une autre RMR qu'en 1995, on observe donc une migration de Montréal vers Québec. L'année suivante, en 1997, l'individu Y indique encore une fois résider dans une RMR différente que l'année précédente, il s'agit donc de sa deuxième migration. De plus, on remarque qu'il indique résider dans la même RMR en 1997 qu'à la première année du panel. Ce migrant sera alors considéré comme un migrant de retour puisqu'il est revenu à Montréal. En 1998 l'individu Y indique résider dans la même RMR que l'année précédente, on considère donc 1998 comme une deuxième année d'intégration. L'année suivante, en 1999, il effectue de nouveau une migration de Montréal vers Québec. Il sera également compté comme un migrant de retour en 1999 puisqu'il a déjà vécu à Québec au cours du panel. Cependant la durée de l'intégration reviendra à un an puisque cet individu n'était pas à Québec en 1998. Ainsi, nous ne considérons pas les épisodes préalables de migration comme étant une période d'intégration cumulative sur la durée du panel. À chaque migration la durée de l'intégration repart à zéro.

L'individu Z correspond à la population de non-migrant. Ce sera à cette population que les migrants se compareront, c'est-à-dire la population de référence. Pour être considéré

comme non-migrant l'individu Z est resté dans la même RMR pendant l'ensemble du panel, c'est-à-dire que selon les données enregistrées par l'EDTR l'individu doit habiter la même RMR pendant les sept années où l'information est recensée. Comme nous le voyons dans le tableau 4, l'individu Z reste à Québec pour la totalité du panel. La population qui répond à ces critères correspond à la population de non-migrant de notre échantillon, cependant il est possible que certains individus de cette population de référence aient migré avant le début du panel ou qu'ils migreront suite à la période d'observation. Aussi, nous ne considérons pas l'année ou les années qui précèdent la première migration comme faisant partie des observations de non-migrants.

Il est aussi envisageable que le parcours personnel avant et après le panel ne corresponde pas avec la tendance observée pendant les 6 années du panel. Ainsi, on ne peut prétendre qu'un individu ayant effectué une migration à la dernière année du panel allait rester moins longtemps sur place qu'un individu pour lequel nous avons pu enregistrer une longue période d'intégration à l'intérieur des années couvertes par le panel. Il est effectivement impossible de déterminer combien d'années ce migrant restera sur place après sa migration puisqu'il sort de l'échantillon après six ans d'observation, c'est ce que nous appelons le phénomène de la censure à droite. Cette difficulté d'interprétation nous est en effet imposée par les limites de la base de données que constitue l'EDTR, élément avec lequel nous devons composer. Une période d'observation plus longue aurait sans doute aidé à construire une variable de migrant plus robuste, mais nous avons décidé de délimiter nos variables de la sorte suivant les possibilités qui nous étaient données.

Il convient d'apporter une précision additionnelle sur le type de déplacements que nous allons considérer comme étant une migration. Premièrement, nous avons déjà mentionné que nous nous intéressons plus particulièrement aux migrations intraprovinciales, ainsi un individu qui effectue une migration entre deux RMR et qui doit changer de province ne sera pas considéré dans notre échantillon de migrant. Seuls les migrants se déplaçant à l'intérieur d'une même province seront considérés. Notre échantillon total couvre les 15 RMR les plus importantes du Canada, cependant nous concentrerons notre analyse descriptive sur quatre RMR, soit : Québec, Montréal, Toronto et Vancouver. Nous avons

donc considéré les migrants intraprovinciaux se déplaçant vers ces RMR et avons étudié leur intégration économique.

2.4.3 Variable de revenu

Il est important de garder en tête que les motifs qui poussent un individu à migrer ne sont pas uniquement d'ordre économique. L'EDTR nous donne cependant de bons moyens pour saisir l'impact économique suite à la migration et pour comprendre comment le migrant s'intègre dans son nouvel environnement. Nous nous pencherons donc davantage sur l'essence même de l'EDTR qui vise à comprendre les comportements économiques de la population. Pour bien définir le concept économique que nous voulons cerner le premier défi consiste à choisir parmi la liste des variables de revenu et de salaire proposées par l'EDTR, afin d'orienter et baliser notre étude. La variété des variables de revenu et de salaire disponible à partir de l'EDTR nous donne effectivement l'embarras du choix. La distinction peut parfois être difficile à faire entre certaines variables. Voici quelques descriptions de variables et choix de variables proposés par l'enquête :

Revenu du travail :

- Description : Comprend les salaires et traitements avant déductions et le revenu d'un travail autonome.
- Population : Population âgée de 16 ans et plus

Revenu total avant impôt :

- Description : Revenu total (avant impôt).
- Population : Population âgée de 16 ans et plus

Gains totaux de tous les emplois pendant l'année de référence :

- Description : Gains totaux de tous les emplois comme travailleur rémunéré, pendant l'année de référence
- Population : Personnes âgées de 16 à 69 ans ET ayant eu un emploi pendant l'année de référence ET étant des travailleurs rémunérés.

Revenu après impôt :

- Description : Revenu après impôt. Le revenu après impôt est défini comme étant le revenu total moins l'impôt.
- Population : Population âgée de 16 ans et plus

Taux horaire composite de rémunération, emplois pendant l'année de référence

- Description : Taux composite de rémunération horaire pour tous les emplois comme travailleur rémunéré occupés pendant l'année de référence. Calculé d'après le taux de rémunération horaire implicite pour tous les emplois comme travailleur rémunéré, pondéré selon le nombre total d'heures rémunérées pour chacun. La valeur de cette variable est « non applicable » pour les personnes avec aucune heure de travail rémunérée dans un emploi rémunéré quelconque.
- Population : Personnes âgées de 16 à 69 ans ET ayant eu un emploi pendant l'année de référence ET étant des travailleurs rémunérés.

Pour définir l'aspect socio-économique de cette étude nous avons décidé d'opter pour le revenu après impôt parmi la liste de variables de revenu ou de salaire que propose L'EDTR. Cette variable nous offre une précision intéressante puisqu'elle ne regroupe pas selon des niveaux de revenu, mais démontre plutôt le revenu net avec l'unité comme niveau de détail le plus fin.

Nous avons choisi cette variable parce qu'elle permet d'offrir à l'étude une appréciation du pouvoir d'achat et du niveau de vie des répondants suite à l'impôt qui constitue un facteur de nivellement de la richesse. En considérant que le niveau d'imposition varie entre les provinces et les paliers de revenu, nous croyons que le choix de cette variable est justifié et permet d'effectuer des comparaisons plus appropriées. Ainsi, cette variable reflète un niveau de revenu plus proche de la réalité économique des répondants. Elle permet d'atténuer les écarts qui sont d'autant plus importants lorsque l'on compare les niveaux de revenus avant les impôts.

Puisque cette variable est de caractère personnel, nous pouvons obtenir l'information sur le revenu qui revient à l'individu et non à la cellule familiale ou au ménage. Cette caractéristique nous permet de cerner plus spécifiquement l'impact au niveau personnel et on peut donc suivre l'impact réel de la migration sur le revenu de l'individu. Cette caractéristique est particulièrement importante puisque l'on sait que la migration est souvent une décision qui est prise en couple et qui est réfléchie au niveau de l'unité du ménage lorsqu'il s'agit du calcul économique (Mincer, 1978). C'est-à-dire que le ménage décidera généralement de migrer s'il évalue que la migration sera bénéfique pour l'ensemble de l'unité familiale indépendamment de la situation personnelle de chacun des membres du ménage. Cette décision aura donc pour effet de faire bénéficier plus largement un membre du ménage et masquera probablement une situation plus difficile pour l'autre membre. Cette variable nous permettra donc d'analyser si la migration est plus bénéfique pour l'homme que pour la femme.

La variable « *Revenu après impôt* » nous permet donc de saisir ce niveau de détail et exposer les impacts de la migration sur le revenu des répondants à l'échelle individuelle. Le format dans lequel cette variable est recensée nous permet aussi de mesurer avec précision les moindres variations. Cette caractéristique est d'une importance considérable puisque l'EDTR suit les répondants sur une période de six ans seulement, il est donc fort probable que les variations individuelles à l'intérieur de ces six années soient assez fines et ne soient pas indentifiables par une variable qui considérerait uniquement des paliers de revenus. Cette variable nous servira également à créer un revenu médian auquel les revenus des migrants seront comparés.

2.4.4 Variables d'éducation

Nous savons que les revenus sont étroitement associés au niveau d'éducation. Nous avons aussi vu que les migrants sont susceptibles d'avoir une formation académique plus avancée que le reste de la population et que cette caractéristique a un impact significatif sur les bénéfices économiques reliés aux migrations interprovinciales. Puisqu'il existe une importante corrélation entre l'éducation et la migration, il convient d'analyser cette

situation au sein de notre échantillon afin de valider cette corrélation à l'échelle intraprovinciale. Nous pensons que les résultats s'apparenteront aux résultats obtenus pour les migrants interprovinciaux, c'est-à-dire que nous pensons observer un avantage significatif dans le parcours d'intégration économique des migrants ayant complété des études supérieures.

Nous effectuerons alors une comparaison entre les migrants et les non-migrants en fonction du niveau d'éducation atteint. Nous avons pris la variable « Plus haut niveau d'instruction de la personne » pour effectuer ces comparaisons. Cette variable se décompose en quatre différents niveaux pour lesquels nous allons observer les différentes tendances. Ces niveaux sont : moins qu'un diplôme d'études secondaires, études secondaires terminées, certificat postsecondaire non universitaire et diplôme ou certificat universitaire. Cette variable nous permettra donc de voir si les migrants intraprovinciaux qui ont complété des études universitaires réussissent mieux que les non-migrants qui les accueillent, mais aussi de déterminer ces mêmes tendances pour les différents niveaux de formation. Nous pourrons ainsi observer si la migration est également avantageuse pour les individus ayant moins qu'un diplôme d'études secondaires.

2.4.5 Modèle d'analyse longitudinale de l'écart au revenu médian par RMR

2.4.5.1 Analyse descriptive

La plus grande partie de notre analyse consistera à exposer les écarts du revenu des migrants par rapport aux revenus de l'ensemble de la population de la RMR dans laquelle ils s'intègrent. Cette comparaison permettra de mettre en relief la situation économique des migrants par rapport au revenu médian de la RMR. Nous évaluerons la progression des revenus des migrants dans le temps, c'est-à-dire que nous suivrons l'évolution des revenus au fur et à mesure que l'intégration se poursuit dans le temps. Nous pourrons alors évaluer comment se comportent les revenus des migrants de façon à savoir si le

revenu de cette population se rapproche du revenu médian de l'ensemble de la population de la RMR. Nous pourrions alors définir certaines tendances longitudinales, à savoir si les revenus ont tendance à croître ou à décroître avec le temps et à quel rythme.

Pour effectuer cette comparaison il suffit de regrouper toutes les observations se rattachant à la RMR j et d'en extraire le revenu médian pour chaque année. Nous obtenons ainsi notre base de comparaison afin de juger si les migrants s'intègrent dans leur lieu de destination à un niveau supérieur ou à un niveau inférieur à l'ensemble de la population. On effectue alors la différence entre le revenu du migrant et le revenu médian de la RMR à l'année t . Pour voir comment cette tendance se dessine de façon longitudinale nous avons effectué la moyenne des différences en fonction de la durée d'intégration. Nous pouvons donc voir l'évolution du revenu des migrants à travers le processus d'intégration en comparaison avec le revenu médian de la RMR dans laquelle ils s'installent. En effectuant cette comparaison pour chaque année d'intégration nous pouvons observer la progression de l'intégration économique dans chaque RMR.

2.4.5.2 Régression

L'analyse descriptive sera également accompagnée de l'analyse des résultats de notre régression logistique. Pour effectuer la régression logistique nous emploierons la méthode pas à pas afin d'analyser les effets bruts et les effets combinés de chaque variable. Pour y arriver, il suffit d'ajouter une variable à la fois dans le modèle de régression et d'analyser l'impact de l'intégration de la nouvelle variable sur les coefficients de variation des autres variables. Cette technique nous offre la possibilité de contrôler pour certaines caractéristiques telles que le sexe, le niveau d'éducation et l'âge. Notre modèle de régression sera appliqué pour l'ensemble des observations à l'échelle canadienne, l'intégration de variables pour les RMR qui nous intéressent nous permettra d'identifier si l'intégration économique est vécue de façon statistiquement différente en fonction des villes de destination.

Notre modèle logistique permettra d'évaluer la probabilité d'avoir un revenu

inférieur à la médiane de la RMR à l'année t . Ainsi, nous avons créé une variable que nous avons appelé « revenu inférieur » où chaque revenu inférieur à la médiane de la RMR à l'année t sera codé « 1 » alors que chaque revenu supérieur au revenu médian sera codé « 0 ». La régression évaluera donc la probabilité de retrouver 0 ou 1 pour la variable « revenu inférieur » en fonction de variables indépendantes telles que le fait d'être migrant intraprovincial, le sexe, l'âge, le niveau d'éducation ainsi que certaines variables propres aux migrants telles que la raison de la migration et la RMR de destination. Les résultats de cette régression logistique nous permettront de déterminer les impacts des caractéristiques personnelles sur la probabilité d'avoir un revenu supérieur ou inférieur au revenu médian.

Ainsi, l'analyse descriptive nous permettra de présenter les niveaux de revenus obtenus en fonction des caractéristiques personnelles sélectionnées alors que la régression logistique nous permettra de vérifier quelle est la relation entre le statut de migrant et la probabilité d'avoir un revenu inférieur à la médiane et surtout si cette relation tient lorsque l'on contrôle l'effet de certaines caractéristiques. Ce faisant, on peut vérifier si les revenus plus élevés ou plus faibles des migrants présentés dans les statistiques descriptives sont dus au fait de la migration ou à l'effet de sélectivité des migrants. Autrement dit, on peut vérifier si les résultats sont dus à certaines caractéristiques communes aux migrants qui les rendent plus susceptibles d'avoir un revenu plus faible ou plus élevé.

Pour bien comprendre les résultats de notre régression il convient de détailler la codification des variables qui interviennent dans notre modèle de régression logistique :

Variable dépendante :

Revenu inférieur = 1 si le revenu de l'individu est *inférieur* au revenu médian de la RMR où il réside pour l'année de référence. Revenu inférieur = 0 si le revenu de l'individu est *supérieur* au revenu médian de la RMR où il réside pour l'année de référence.

Variables indépendantes :

Migrant = 1 si la RMR pour l'année en cours est différente de l'année précédente sans toutefois être dans une nouvelle province. Migrant = 0 si l'individu est resté dans la même RMR pendant toute la durée du panel.

Homme = 1 si le répondant est de sexe *masculin*. Homme = 0 si le répondant est de sexe *féminin*.

Age16-25 = 1 si le répondant a entre 16 et 25 ans inclusivement. Age16-25 = 0 si le répondant n'a pas entre 16 et 25 ans inclusivement.

Age26-35 (catégorie de référence) = 1 si le répondant a entre 26 et 35 ans inclusivement. Age26-35 = 0 si le répondant n'a pas entre 16 et 25 ans inclusivement.

Age36-45 = 1 si le répondant a entre 36 et 45 ans inclusivement. Age36-45 = 0 si le répondant n'a pas entre 36 et 45 ans inclusivement.

Age46-55 = 1 si le répondant a entre 46 et 55 ans inclusivement. Age46-55 = 0 si le répondant n'a pas entre 46 et 55 ans inclusivement.

Age56-65 = 1 si le répondant a entre 56 et 65 ans inclusivement, Age56-65 = 0 si le répondant n'a pas entre 56 et 65 ans inclusivement.

Pas d'éducation secondaire = 1 si le répondant déclare que le plus haut niveau d'instruction est « Moins qu'un diplôme d'études secondaires ». Pas d'éducation secondaire = 0 si le répondant ne répond pas aux critères précédents.

Éducation secondaire (catégorie de référence) = 1 si le répondant déclare que son plus haut niveau d'instruction est « Études secondaires terminées ». Éducation secondaire = 0 si le répondant ne répond pas aux critères précédents.

Éducation postsecondaire non universitaire = 1 si le répondant déclare que son plus haut niveau d'instruction est « Certificat postsecondaire non universitaire ». Éducation postsecondaire non universitaire = 0 si le répondant ne répond pas aux critères précédents.

Éducation universitaire = 1 si le répondant déclare que son plus haut niveau d'instruction est « Diplôme ou certificat universitaire ». Éducation universitaire = 0 si le répondant ne répond pas aux critères précédents.

Suivre conjoint = 1 si le répondant déclare que sa raison de déménagement est « Pour suivre un conjoint ou un parent ». Suivre conjoint = 0 si le répondant ne répond pas aux critères précédents.

Migration de travail = 1 si le répondant déclare que sa raison de déménagement est « Pour des raisons liées à l'emploi ». Migration de travail = 0 si le répondant ne répond pas aux critères précédents.

Migrants Québec = 1 si le répondant est un migrant et qu'il déclare résider à Québec. Migrants Québec = 0 si le répondant ne répond pas aux critères précédents.

Migrants Montréal = 1 si le répondant est un migrant et qu'il déclare résider à Montréal. Migrants Montréal = 0 si le répondant ne répond pas aux critères précédents.

Migrants Toronto = 1 si le répondant est un migrant et qu'il déclare résider à Toronto. Migrants Toronto = 0 si le répondant ne répond pas aux critères précédents.

Migrants Vancouver = 1 si le répondant est un migrant et qu'il déclare résider à Vancouver. Migrants Vancouver = 0 si le répondant ne répond pas aux critères précédents.

La méthodologie employée consistera donc à lancer la régression en 4 étapes, chacune de celles-ci constituera un modèle distinct composé d'un certain nombre de variables. La comparaison des résultats de chacun des modèles nous permettra alors de voir les caractéristiques les plus significatives par rapport à la probabilité d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de la RMR. Le tableau 5 présente les variables qui composent les 4 modèles de la régression logistique.

Tableau 5 : Modèles utilisés pour la régression logistique

Modèle 1	
Variable dépendante	Variables indépendantes
Revenu inférieur	Migrant, homme
Modèle 2	
Variable dépendante	Variables indépendantes
Revenu inférieur	Migrant, homme, age16-25, age36-45, age46-55, age56-65, Pas d'éducation secondaire, éducation postsecondaire non universitaire, éducation universitaire
Modèle 3	
Variable dépendante	Variables indépendantes
Revenu inférieur	Migrant, homme, age16-25, age36-45, age46-55, age56-65, Pas d'éducation secondaire, éducation postsecondaire non universitaire, éducation universitaire, migrants Québec, migrants Montréal, migrants Toronto, migrants Vancouver
Modèle 4	
Variable dépendante	Variables indépendantes
Revenu inférieur	Migrant, homme, age16-25, age36-45, age46-55, age56_65, Pas d'éducation secondaire, éducation postsecondaire non universitaire, éducation universitaire, migrants Québec, migrants Montréal,

	migrants Toronto, migrants Vancouver, suivre conjoint, migration de travail
--	---

L'analyse des 4 modèles nous permet de comprendre que le modèle 1 est le plus restreint en termes de variables indépendantes et que chaque modèle subséquent intègre un certain nombre de nouvelles variables. Le modèle 2 intègre les variables relatives à l'âge et à l'éducation, où le groupe d'âge « 26-35 ans » et le niveau d'éducation « études secondaires » sont les deux catégories de référence. Le modèle 3 fait intervenir, en plus des variables précédentes, les variables relatives à la RMR de destination. Finalement, on ajoutera au modèle 4 les variables relatives à la raison du déménagement.

Les résultats obtenus de la régression logistique de chacun des modèles nous permettront d'associer une erreur-type à chacune des variables introduites et d'en tester le niveau de significativité. Comme les coefficients obtenus ne peuvent être interprétés directement comme c'est le cas avec la régression linéaire, notre analyse posera davantage son regard sur le caractère négatif ou positif de l'association entre la variable dépendante et indépendante.

Nous analyserons par la suite les probabilités d'avoir un revenu inférieur à la médiane de sa RMR de destination en comparant les probabilités des migrants et des non-migrants en contrôlant pour l'effet du sexe, de l'âge, du niveau d'éducation, de la RMR de destination et de la raison du déménagement.

Pour effectuer cette analyse il nous faut d'abord calculer la probabilité de référence qui s'obtient avec le coefficient de régression de la constante et en posant les autres variables indépendantes à zéro, ce qui correspond à la probabilité pour un individu dont les caractéristiques sont celles correspondantes aux catégories de référence. Prenons l'exemple de notre premier modèle où nous avons comme variables indépendantes « migrant » et « homme ». Le coefficient de la constante représente donc le fait d'être femme et d'être non-migrant. Pour obtenir la probabilité de référence il nous faut passer par le calcul suivant en supposant que le coefficient de la constante est de 0,5645 :

$$e^{0.5645} / (1 + e^{0.5645}) = 63,75\%$$

où e = la constante 2.71

Nous pouvons donc dire que la probabilité d'avoir un revenu inférieur à la médiane chez les femmes non-migrantes est de 63,75%. Nous voulons ensuite comparer cette probabilité avec la probabilité prédite obtenue par la variable « migrant » que nous obtenons en intégrant le coefficient de la première variable indépendante dans le calcul. En supposant que le coefficient de « migrant » est -0,0314 nous obtenons :

$$e^{(0.5645+(-0.0314))} / (1 + e^{(0.5645+(-0.0314))}) = 63\%$$

où e = la constante 2.71

Il suffit maintenant de produire le ratio des probabilités prédites pour obtenir le risque relatif. Ceci est obtenu en divisant la probabilité prédite de « migrant » par la probabilité prédite de référence. C'est-à-dire : $63\% / 63,75\% = 0,99$

Nous pouvons donc dire que les migrants sont 1% moins susceptibles d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de leur RMR que les non-migrants, cette différence est ici entendue comme étant l'effet marginal. Puisque le choix de l'individu de référence demeure arbitraire, on suppose que si on changeait les catégories de référence des autres variables, le niveau des probabilités prédites changerait, mais pas les effets marginaux.

Ces calculs pourront donc être effectués pour chaque modèle afin de tirer des analyses de l'impact de la migration sur la probabilité d'avoir un revenu sous le revenu médian de la RMR de destination. Ces analyses nous permettront aussi d'évaluer l'impact de l'intégration de nouvelles variables à travers différents modèles et de percevoir si les analyses et les conclusions tirées du modèle précédent tiennent toujours. Advenant le cas où les conclusions sont différentes, nous pourrions conclure de cette situation qu'il nous aura été possible d'isoler un biais de sélection en intégrant des variables supplémentaires. Ainsi, l'analyse des résultats des modèles de régression logistique nous apportera un

élément complémentaire afin de mettre en relief le niveau de significativité des résultats descriptifs et nous permettra également d'interpréter les probabilités prédites.

Conclusion

Cette section nous a permis de présenter la démarche méthodologique que nous avons employée au cours de ce mémoire où nous allons nous attarder à l'évaluation de l'intégration des migrants intraprovinciaux selon une approche longitudinale. Les données collectées par l'EDTR de Statistique Canada fourniront les bases de notre analyse. Comme cette enquête s'étale sur une période de 6 ans nous avons fusionné trois panels afin d'augmenter notre bassin d'observation et ainsi pallier en quelque sorte à l'effet d'attrition qui caractérise toute enquête longitudinale. Une durée plus longue d'observation aurait été souhaitée et aurait pu permettre d'évaluer comment les comportements économiques se définissent au-delà des 6 années couvertes par l'EDTR. Les différentes variables économiques recensées nous ont toutefois laissé l'embarras du choix et nous ont permis de sélectionner le revenu individuel après impôt. Cette variable nous permettra donc de comparer le revenu individuel des migrants avec le revenu médian de la RMR de destination. Nous avons également pris soin de bien définir comment nous avons construit la variable de migration à partir de l'information disponible où à chaque année nous avons pu suivre le parcours des individus afin de mesurer leurs déplacements. Ainsi, chaque fois qu'un individu rapportait habiter dans une RMR différente par rapport à l'année précédente celui-ci s'inscrivait parmi le bassin de migrants s'il effectuait son déplacement au sein de la même province. Nous pourrions voir dans la prochaine section l'analyse descriptive ainsi que la régression logistique qui permettront de présenter la relation entre les caractéristiques des migrants et le revenu. La partie descriptive présentera le volume de migrants par rapport à la population des RMR identifiées ainsi que les caractéristiques des migrants relativement au revenu de ces derniers. Finalement, la régression logistique pas à pas permettra de tester le niveau de significativité des différentes variables que nous avons retenues et de décrire les relations multivariées entre celles-ci et la variable « migrant » à travers les quatre modèles de régression.

Chapitre 3 Résultats et analyse

Ce chapitre vise à présenter les résultats que nous avons obtenus suite à l'analyse des données longitudinales de trois différents panels de l'EDTR que nous avons combinés. Nous exposons dans le présent chapitre les résultats de notre analyse des statistiques descriptives qui permettent de mettre en lumière l'intégration économique des migrants intraprovinciaux en fonction de différentes caractéristiques personnelles et en fonction des RMR sélectionnées. Nous analyserons par la suite les résultats tirés de la régression logistique où nous présenterons la significativité de chacune des variables que nous avons choisies.

3.2 Résultats

3.2.1 Analyse descriptive

L'analyse des données descriptives doit s'interpréter en fonction de l'échantillon que nous avons sélectionné. Il est important de rappeler que nous nous intéressons aux dynamiques du revenu, et donc, que nous avons sélectionné une partie de la population afin de mieux répondre aux questions posées. L'échantillon comprend des individus qui déclarent:

- être âgé de 16 à 65 ans
- avoir gagné entre 10 000\$ et 100 000\$
- ne pas être aux études
- ne pas être retraité

L'échantillon est donc composé d'individus qui répondent à ces critères et qui sont recensés parmi les trois panels que nous avons combinés, soit les panels couvrant les périodes suivantes :

- 1^{er} panel : 1996-2001
- 2^{ème} panel : 1999-2004
- 3^{ème} panel : 2002-2007

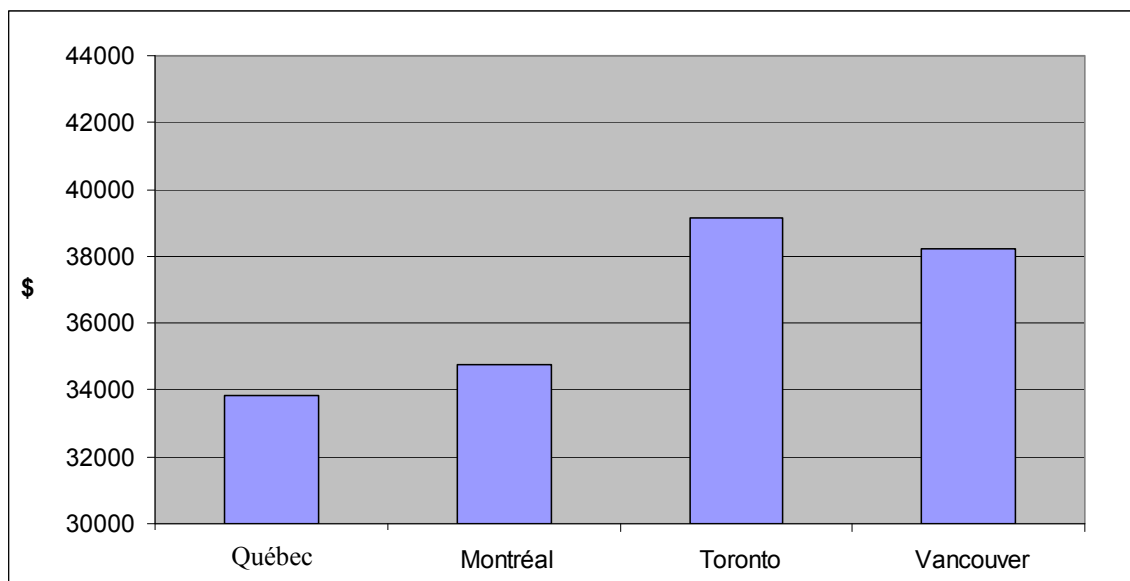
3.2.1.1. Caractéristiques générales de la population et du revenu

Les figures qui suivent permettent de présenter un portrait de la population des RMR sélectionnées à l'échelle du Canada. Ces premières figures ne s'attardent donc pas aux caractéristiques personnelles des migrants, mais démontrent plutôt les comparaisons entre les RMR, la tendance du revenu à travers le temps pour les RMR sélectionnées et permet finalement d'observer les écarts existants entre le revenu des migrants et des non-migrants.

La figure 4 nous permet d'analyser le revenu médian par RMR. Cette figure présente le revenu médian obtenu lorsque nous regroupons l'ensemble des observations par RMR entre 1996 et 2007. Il s'agit donc de la moyenne du revenu médian pendant cette période pour les quatre RMR qui y sont présentées.

Nous pouvons voir que le revenu médian pour les RMR de la province du Québec est plus faible comparativement à ce qui est observé pour Toronto et Vancouver. Lorsque nous analysons le revenu médian dans l'ensemble des RMR canadiennes, Québec est d'ailleurs la RMR qui arrive au dernier rang, suivie de Winnipeg et Montréal. Ainsi, la figure 4 nous permet de démontrer les écarts importants qui existent entre certaines RMR à travers le Canada. Les RMR de Toronto et de Québec se positionnent de façon très distincte dans le classement des RMR les mieux rémunérées. En effet, l'écart de revenu annuel est de près de 6000\$ entre ces deux RMR. Toutefois, lorsque nous isolons les disparités présentées à la figure 4, l'analyse des données de l'EDTR nous permet de constater qu'à l'échelle canadienne la répartition des revenus est assez uniforme.

Figure 4 : Revenu médian (après impôt) de la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, moyenne par RMR entre 1996 et 2007:



La figure 5 permet d'offrir un aperçu de la géographie de la distribution du revenu au Canada. Cette carte effectuée par la Division de la géographie de Statistique Canada présente de manière imagée les disparités provinciales qui existaient en 2008.

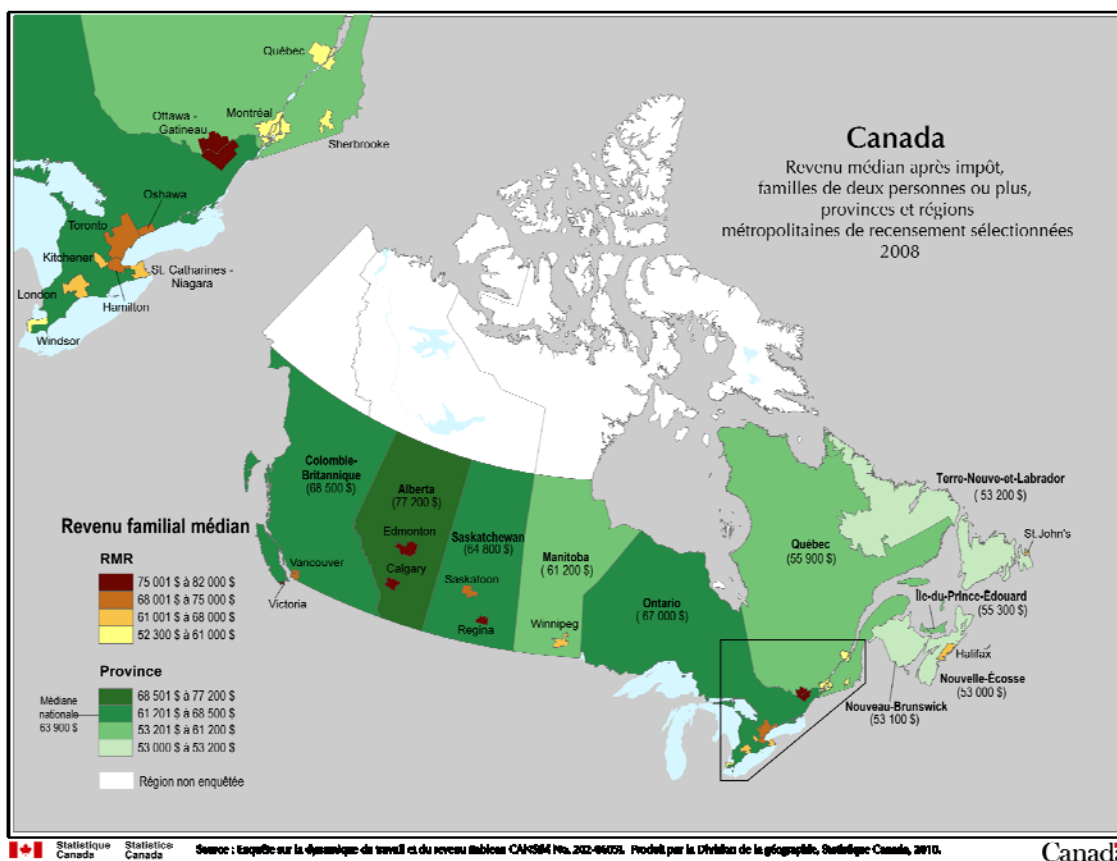
La représentation des écarts économiques entre les provinces vient appuyer nos résultats. Nous remarquons en effet que le Québec et le Manitoba sont les deux provinces qui affichent les revenus les plus faibles, ce qui vient confirmer les faibles performances économiques de la RMR de Québec présentées à la figure 4.

La figure 5, nous permet de constater qu'il y a une certaine concentration de la richesse à travers le Canada puisque nous remarquons que l'Alberta est la province la plus riche et que les deux RMR présentées dans cette province ont des revenus familiaux médians qui s'inscrivent dans la plus haute catégorie du revenu familial, soit un revenu entre 75 001\$ et 82 000\$. Ces revenus favorables pour les RMR de l'Alberta viennent également corroborer l'information présentée au tableau 2 où nous avons vu que Edmonton et Calgary sont les deux RMR ayant les soldes migratoires les plus élevés.

Ainsi, au-delà des revenus et des caractéristiques des migrants s'insérant parmi chaque RMR, il faut aussi considérer les facteurs macros qui ont une influence sur la probabilité de rester ou non dans la RMR de destination. Nous pouvons par exemple penser que les migrants s'étant dirigés vers la RMR de Vancouver et qui font face à certaines difficultés d'intégration et à certaines difficultés économiques seront davantage tentés de se déplacer vers les RMR de l'Alberta qui, en termes de distance sont relativement proches et présentent un portrait très attirant du fait de leur niveau de revenu élevé comparativement aux RMR des autres provinces canadiennes.

Il est toutefois important de souligner que le revenu plus élevé de certaines RMR ou de certaines provinces n'est pas nécessairement accompagné d'un plus grand pouvoir d'achat. Il est en effet possible que le coût de la vie plus élevé de certaines RMR ait un impact important sur le pouvoir d'achat des individus. Ainsi, le revenu disponible pour la consommation n'est peut-être pas plus grand à Toronto qu'à Montréal malgré ce que laissent sous-entendre les figures 5 et 6.

Figure 5 : Revenu médian après impôt, familles de deux personnes ou plus, provinces et régions métropolitaines de recensement sélectionnées, 2008.

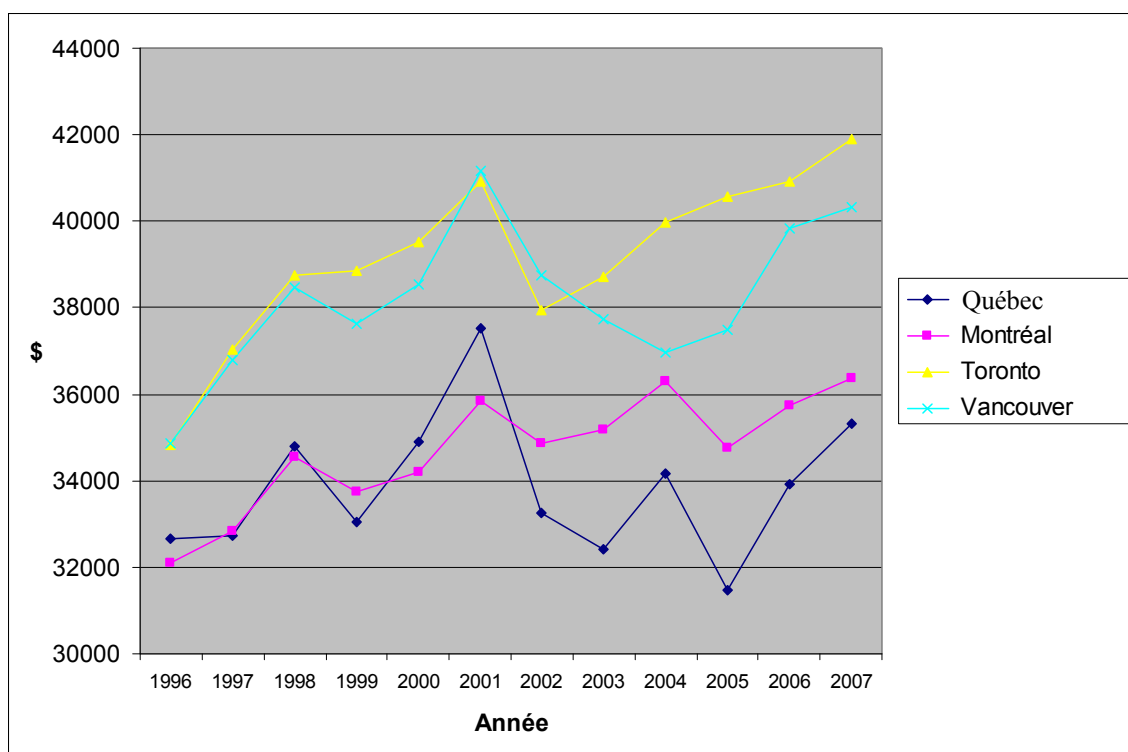


Ces mesures statiques du revenu nous permettent de comparer les provinces et les RMR entre elles. Cependant il convient également d'analyser la progression du revenu à travers le temps afin d'apprécier l'étendue de l'augmentation ou de la diminution du revenu dans une même RMR.

La figure 6 y parvient en nous informant de la progression du revenu médian entre 1996 et 2007 pour les quatre RMR sélectionnées. Nous pouvons remarquer que Toronto est la RMR qui présente les revenus médians les plus élevés à travers le temps, suivi de très près par Vancouver jusqu'en 2002. De façon générale, nous remarquons que l'année 2002 enregistre une diminution du revenu médian par rapport à l'année précédente. La RMR de Québec est celle qui a été la plus touchée par la baisse du revenu observée entre 2001 et 2002, on y retrouve une chute de plus de 4000\$ du revenu médian entre ces deux années. À Toronto la reprise se fait sentir dès 2003, et de façon continue jusqu'en 2007.

Les RMR de Montréal et de Québec semblent avoir le plus de difficulté avec la reprise économique puisque nous y remarquons une deuxième diminution du revenu médian entre 2004 et 2005 avant de le voir remonter jusqu'à la fin de la période d'observation. Malgré ces périodes plus creuses en 2002 et 2005, le portrait général de l'évolution des revenus entre 1996 et 2007 démontre une hausse globale de 17,8% dans l'ensemble du Canada.

Figure 6: Revenu médian (après impôt) de la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, par RMR

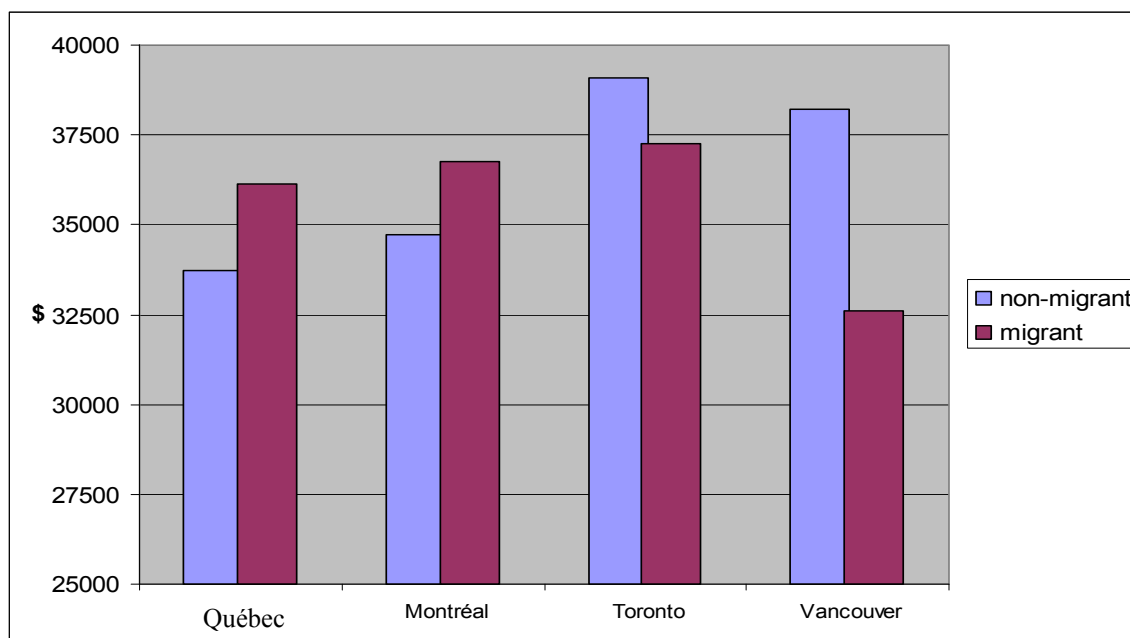


Les variations du revenu médian présentées à la figure 6 nous permettent de comprendre que les résultats d'intégration peuvent également dépendre du cycle économique dans lequel les migrants arrivent. Ainsi, si un migrant arrive dans une période plus creuse de l'économie, il est fort probable qu'il aura plus de difficultés à trouver un emploi à la hauteur de ses attentes.

Ces notions nous démontrent qu'il faut donc être prudent dans l'analyse des écarts de revenus entre la population migrante et non-migrante. La figure 7 nous présente une

analyse se rapportant à ce qui avait été décrit à la figure 4 mais introduit une précision additionnelle en distinguant le revenu des migrants et des non-migrants pour chacune des RMR que nous avons sélectionnées. Cette figure est d'un intérêt particulier dans notre étude puisqu'elle nous permet de constater que l'intégration des migrants intraprovinciaux n'est pas positive dans l'ensemble des RMR. C'est-à-dire qu'il ressort de cette figure que les migrants intraprovinciaux afficheront des niveaux de revenu supérieurs à la population non-migrante dans certaines RMR alors que dans d'autres RMR ce sont les non-migrants qui présentent des niveaux de revenus plus élevés que les migrants. Nous remarquons en effet que le revenu médian est plus élevé pour les migrants à Québec et à Montréal alors qu'à Toronto et à Vancouver les non-migrants ont un revenu plus élevé que les migrants. Nous pouvons également relever le fait que le revenu des non-migrants à Toronto et à Vancouver est plus élevé que le revenu des migrants de Montréal ou de Québec.

Figure 7 : Revenu médian (après impôt) de la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, selon le statut de migrant et la RMR



Finalement, l'analyse de la figure 7 nous permet de constater que l'écart le plus important entre le revenu des migrants et des non-migrants se retrouve dans la RMR de Vancouver et se chiffre à un peu plus de 5600\$ en faveur des non-migrants. Cependant, à Québec,

Montréal et Toronto nous ne distinguons pas de grandes différences entre le revenu des migrants et des non-migrants, l'écart de revenu annuel se situe à près de 2000\$ pour ces trois RMR. Il est intéressant de constater que le revenu des migrants est plus élevé que celui des non-migrants pour les deux RMR québécoises alors que cette situation est inversée pour les deux autres RMR. De plus, nous avons vu à la figure 6 que le revenu médian de l'ensemble de la population des RMR de Toronto et Vancouver est plus élevé qu'à Montréal et à Québec. Nous pouvons donc penser que les revenus globalement plus élevés dans les RMR de destination représentent un défi additionnel pour les migrants afin de rencontrer les mêmes standards de vie que la population d'accueil.

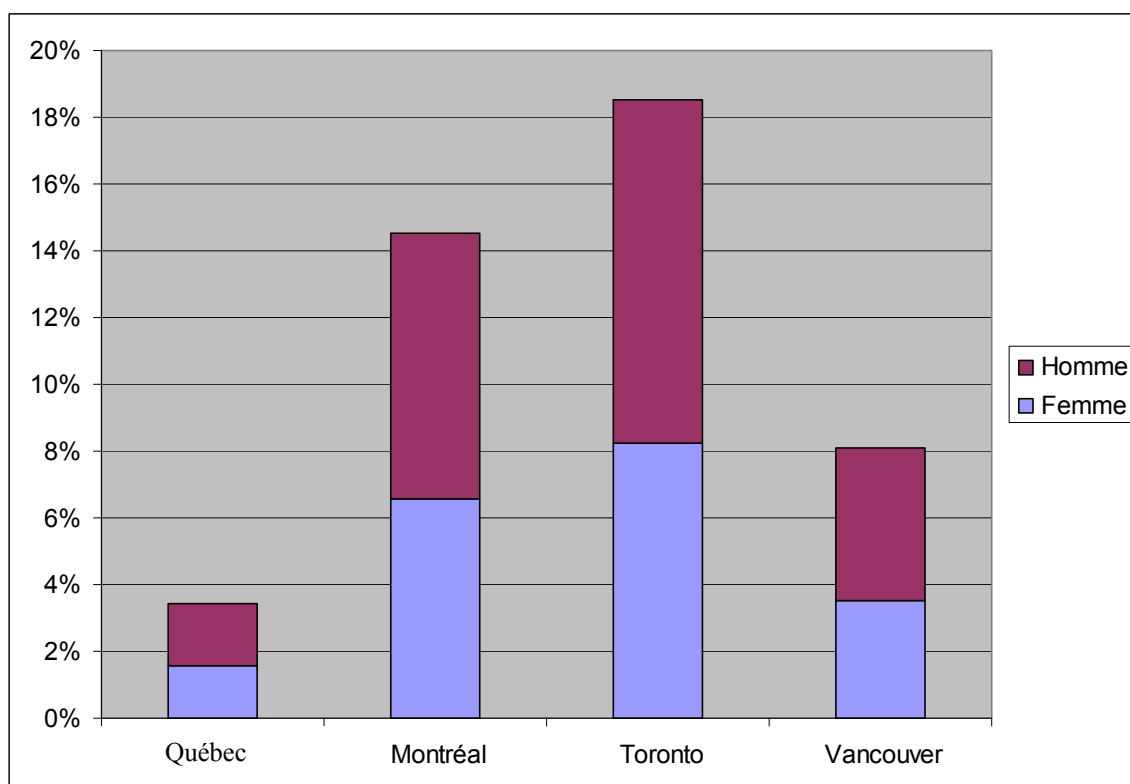
3.2.1.2. Le sexe

La variable « *CMAIG25* -- RMR/AR (regroupement 1) du ménage au 31 décembre pour anréf » que nous avons utilisée pour traiter les migrations permet d'obtenir la RMR où les répondants déclarent résider à travers les 6 années du panel ainsi que pour l'année qui précède le début du panel. Cette variable permet d'obtenir l'information en fonction de 15 RMR importantes du Canada. La figure 8 fait appel à cette variable et permet de rendre compte de la distribution de la population qui répond aux critères de sélection de la population, c'est-à-dire la population de 16 à 65 ans qui déclare avoir un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$. L'analyse de cette figure permet de constater que la répartition de la population qui répond aux critères de sélection reflète la même distribution que l'ensemble de la population canadienne (sans appliquer de filtre d'âge et de revenu). C'est-à-dire que la RMR la plus grande en termes de population est Toronto, suivent ensuite les RMR de Montréal et Vancouver. Nous remarquons que Québec est une RMR beaucoup moins importante que les trois autres puisque sa population représente un peu plus de 3% de la population canadienne alors que Vancouver, Montréal et Toronto représentent respectivement 8%, 14% et 18% de la population totale du Canada.

Un des effets de l'imposition des critères de sélection de la population est qu'en appliquant le filtre du revenu (entre 10 000\$ et 100 000\$), nous voyons que la population féminine n'est plus majoritaire, cette proportion chute à 45% à l'échelle nationale et cette

baisse est remarquée dans chacune des RMR présentée à la figure 8. Cet effet est relié à une combinaison de facteurs, parmi ceux-ci nous pouvons souligner que la proportion de femmes n'ayant pas un revenu supérieur à 10 000\$ est plus importante que la proportion d'hommes qui répondent aux mêmes critères, deuxièmement la proportion de femmes est plus importante dans la population âgée de plus de 65 ans. Ces deux facteurs contribuent à expliquer que les femmes ne soient plus majoritaires dans la population sélectionnée présentée à la figure 8.

Figure 8: Répartition de la population canadienne âgée de 16 à 65 ans ayant un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$



Lorsque nous nous attardons à l'analyse de la population des migrants, les données de l'EDTR nous indiquent que les femmes représentent 41% de la population des migrants intraprovinciaux. Cette proportion démontre qu'il y a une moins grande propension à migrer chez les femmes. Nous pouvons facilement percevoir cette tendance lorsque nous comparons la part des femmes dans la population totale et dans la population des migrants intraprovinciaux. Les femmes représentent 45% de la population totale qui

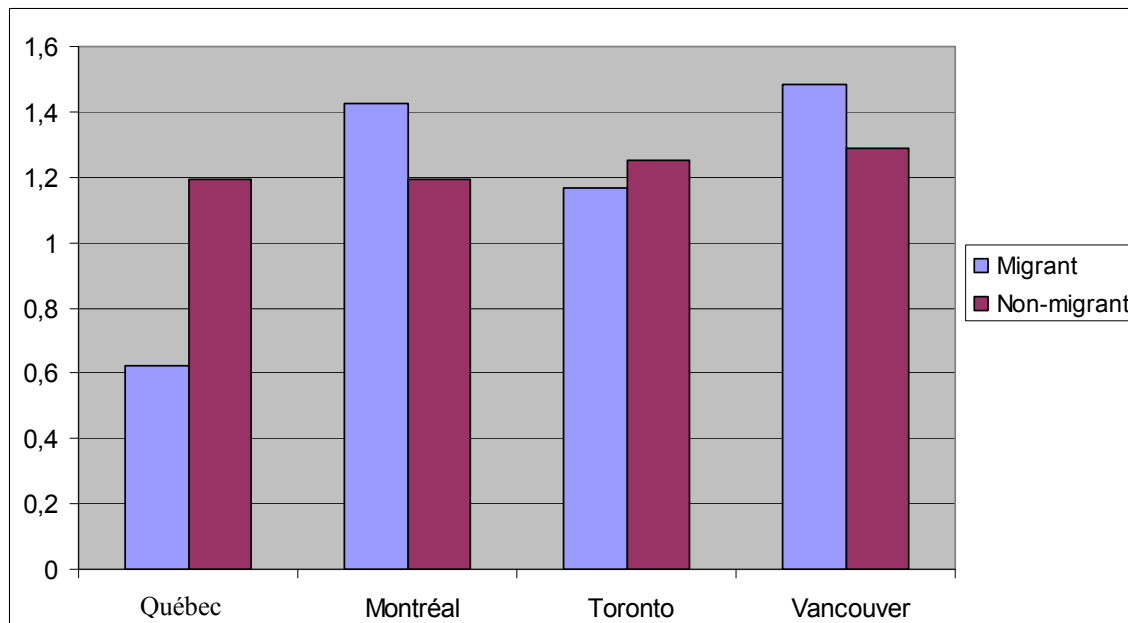
répond aux critères de sélection, cependant cette proportion chute à 41% chez la population des migrants intraprovinciaux. Ainsi, nous pouvons constater que les femmes sont moins nombreuses que les hommes dans l'ensemble de notre population sélectionnée, mais elles sont encore moins nombreuses lorsqu'il s'agit d'analyser les effectifs des migrants.

La figure 9 vient illustrer cette plus forte propension à la migration chez les hommes. Comme nous l'avons vu à la figure 8 le rapport entre les sexes penche davantage en faveur des hommes dans l'ensemble de notre échantillon. Le sex-ratio présenté ici confirme cette prépondérance des hommes, sauf chez les migrants de la RMR de Québec. En effet, l'ensemble des résultats présentés à la figure 9 démontrent un sex-ratio supérieur à l'unité, sauf pour la RMR de Québec où le sex-ratio des migrants dépasse légèrement 0,6 et donc largement en faveur des femmes.

Pour les non-migrants, les quatre RMR présentent un sex-ratio similaire, nous pouvons voir que celui-ci oscille autour de 1,2. Il est le plus élevé à Vancouver où on remarque les plus grandes proportions d'hommes, et ce, autant chez les migrants que chez les non-migrants. À l'inverse, les proportions les plus faibles d'hommes chez les non-migrants parmi les quatre RMR de la figure 9 sont remarquées à Québec et à Montréal où le sex-ratio est légèrement sous 1,2, ce qui signifie que pour 6 hommes on retrouve un peu plus de 5 femmes.

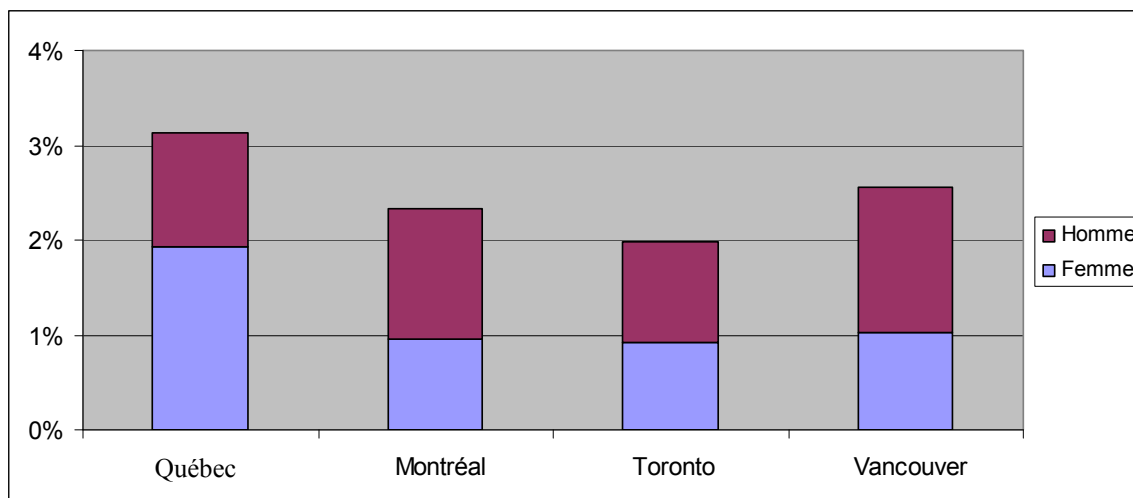
À Montréal, Toronto et Vancouver le sex-ratio des migrants est en faveur des hommes. Il atteint près de 1,5 à Vancouver, signifiant que pour 3 hommes migrants il y a seulement 2 femmes migrantes. Il est cependant en faveur des femmes à Québec où on retrouve l'écart le plus important dans la composition de la population des migrants et des non-migrants. D'un côté on remarque que les femmes représentent plus de 60% des migrants alors qu'elles sont minoritaires parmi l'ensemble de la population des non-migrants.

Figure 9: Sex-ratio chez les migrants et les non-migrants (homme/femme)



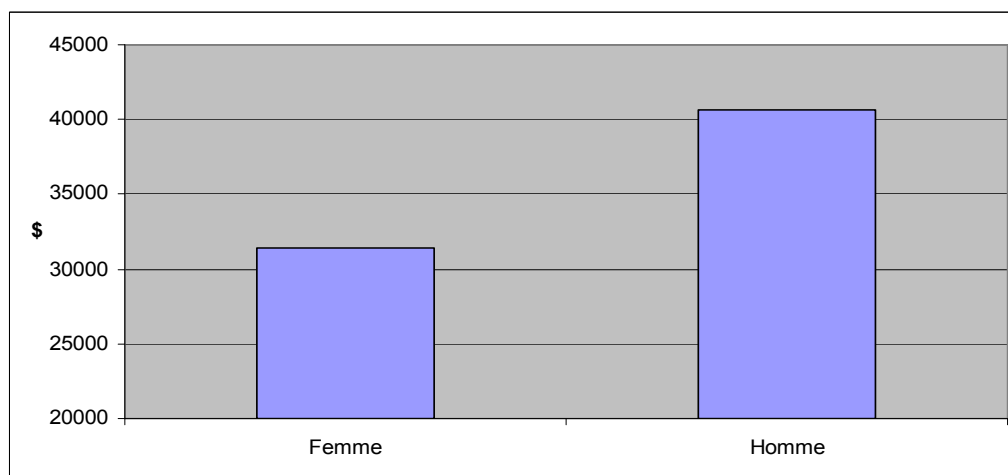
Lorsque nous précisons notre analyse au niveau des RMR sélectionnées, nous pouvons constater que la part la plus importante des migrants revient aux hommes, mais que la part de la population identifiée comme migrant intraprovincial pendant la période d'observation est très faible. La figure 10 nous permet d'apprécier l'ampleur de la population identifiée comme migrant intraprovincial dans les 4 grandes villes qui nous intéressent. Une portion plus importante de la population des migrants est masculine, sauf pour la RMR de Québec où les femmes migrantes sont plus importantes. Aussi, la part de la population identifiée comme migrant se situe entre 2% et 3% en fonction de la RMR. Cette très faible part de la population parmi chaque RMR remplit donc les critères que nous avons établis pour être comptabilisés parmi la population des migrants qui nous intéresse.

Figure 10 : Pourcentage de la population identifiée comme migrant intraprovincial parmi les RMR sélectionnées au cours de la période d'observation



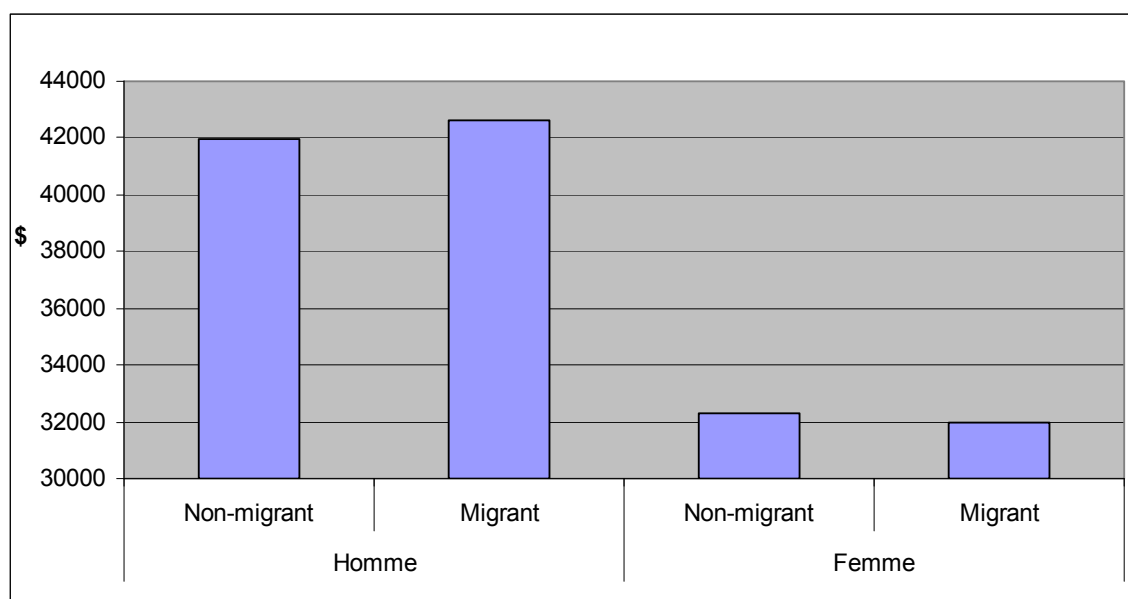
La figure 11 nous démontre un des traits les plus marquants de l'analyse du revenu, c'est-à-dire l'écart persistant de revenu entre les hommes et les femmes. À l'échelle canadienne, entre 1996 et 2007, nous pouvons voir que le revenu des femmes est d'environ 10 000\$ inférieur à celui des hommes, ce qui représente un écart plus important que l'écart entre la RMR la plus riche et la plus pauvre. Nous verrons également plus loin que la variable du sexe est une des variables les plus significatives en ce qui concerne la probabilité d'avoir un revenu inférieur à la médiane.

Figure 11 : Revenu médian (après impôt) de la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, selon le sexe, ensemble du Canada



Comme les études précédentes nous l'ont indiqué, nous pouvons généralement remarquer qu'au-delà des différences observées entre les migrants et les non-migrants, un des déterminants les plus importants du revenu demeure le sexe. L'analyse de la figure 12 offre en effet la possibilité de constater que l'écart de revenu entre les migrants et les non-migrants n'est pas aussi important que l'écart de revenu entre les hommes et les femmes. Cette figure nous permet également de faire le parallèle avec les conclusions de certains auteurs voulant que la migration soit plus bénéfique aux hommes qu'aux femmes. Nos résultats, quoique démontrant de très légères différences, permettent de conforter ces conclusions puisque les hommes migrants ont un revenu médian supérieur de 709\$ aux non-migrants. À l'inverse, les femmes migrantes affichent un revenu inférieur de 304\$ aux non-migrantes.

Figure 12 : Revenu médian (après impôt) de la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, selon le sexe et le statut de migrant, ensemble du Canada

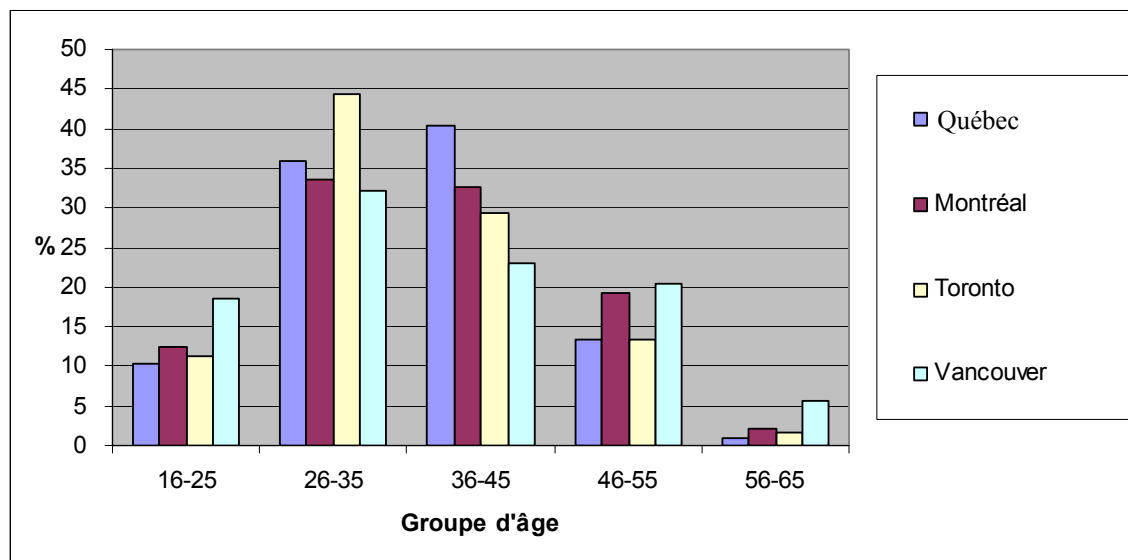
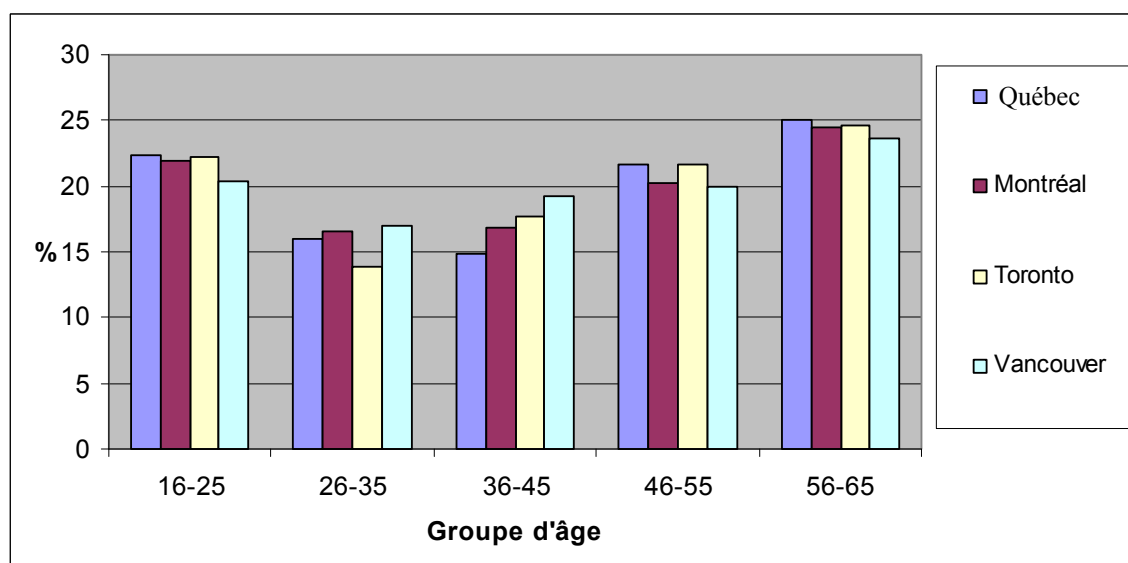


Nous avons donc pu constater que le sexe est un facteur déterminant dans l'analyse du revenu. Au-delà l'effet de migration qui bénéficie légèrement plus aux hommes qu'aux femmes, nous remarquons que de façon générale les hommes ont un revenu plus élevé que les femmes. Il faut donc être prudent lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions sur la

relation qui existe entre la migration des femmes et le revenu. Les figures que nous venons de présenter démontrent clairement que les femmes ont un niveau économique inférieur aux hommes, il est donc probable que celles-ci soient moins portées à migrer du fait de leur faible revenu préalable. Ainsi, on ne peut prétendre que les femmes sont moins portées à migrer parce que la migration n'est pas un événement qui leur est bénéfique au niveau économique. Les raisons de leur moins grande propension à migrer sont multiples et peut faire l'objet d'une étude à part entière. Cependant, une partie de l'explication provient peut-être du fait de leur plus grande dépendance économique ou de leur plus faible niveau de revenus qui rend les déplacements plus difficiles.

3.2.1.2 L'âge

On observe généralement une distribution typique de l'âge chez les migrants, et ce, quel que soit le type de migrant (international, interprovincial ou interrégional). Nos résultats concordent avec les différentes études qui s'intéressent à l'âge des migrants. C'est-à-dire que le groupe d'âge le plus important chez nos migrants est celui des 26-35 ans ce qui correspond à la fin des études universitaires et au début de la carrière professionnelle. La figure 13 nous démontre qu'environ 35% de la population des migrants se situent entre 26 et 35 ans, ce qui représente le groupe d'âge le plus important à Toronto, Montréal et Vancouver. À l'opposé, lorsque nous analysons la figure 14 nous pouvons remarquer que chez les non-migrants ce pourcentage se situe à près de 15%, ce qui représente le groupe d'âge le plus faible (sauf à Québec) parmi l'ensemble des non-migrants. Nous savons aussi que les migrations peuvent gagner en importance à partir d'un plus jeune âge (groupe 16-25 ans) alors que les individus se déplacent suite au secondaire pour poursuivre leur éducation dans une autre ville. Il est donc possible que nos résultats sous-estiment la proportion des migrants de la classe d'âge de 16 à 25 ans puisque nous excluons ceux qui déclarent « étudiant » comme leur principale occupation.

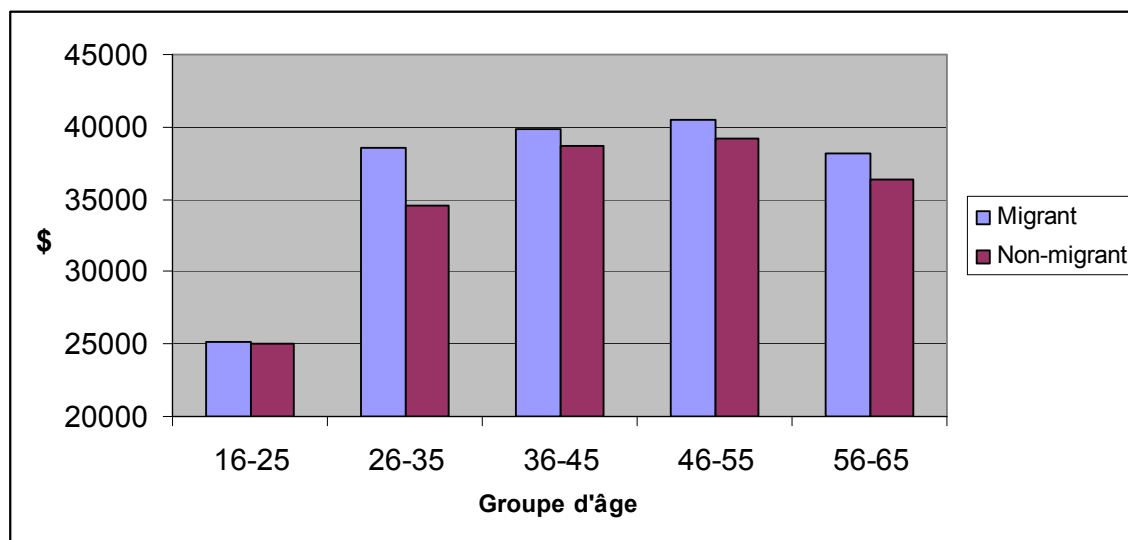
Figure 13: Migrants par RMR selon le groupe d'âge**Figure 14: Non-migrants par RMR selon le groupe d'âge**

L'analyse parallèle des figures 14 et 15 démontrent que la distribution par âge est beaucoup plus uniforme chez la population non-migrante que chez la population migrante. Chez les non-migrants le groupe d'âge moins nombreux est celui des 26-35 ans (environ 15% de la population) alors que le groupe le plus important est celui des 56-65 ans (près de 25% de la population), soit un écart maximal de 10 points de pourcentage entre les groupes d'âge. Lorsque nous analysons la distribution de la population des migrants, le portrait est plus marqué puisque le groupe d'âge le plus important (26-35

ans) représente une part très importante de la population (environ 35%) alors que le moins important (56-65 ans) représente généralement moins de 5% de la population, soit un écart maximal de 35 points de pourcentage entre les groupes d'âge.

La figure 15 nous permet d'observer la distribution des revenus en fonction des groupes d'âge. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons restreint notre échantillon à la population âgée de 16 à 65 ans. Ainsi la figure 18 permet d'analyser la distribution entre les groupes d'âge de 10 ans entre 16 et 65 ans. Nous remarquons que plus les individus avancent en âge, plus leur revenu augmente. Cependant, à partir du groupe d'âge 56-65 ans nous remarquons une légère diminution liée à l'approche de la retraite et la baisse de revenus qui lui est associée. La plus forte progression est notée entre le groupe d'âge 16-25 ans et celui de 26-35 ans où on constate un écart de près de 10 000\$ chez les non-migrants et de plus de 13 000\$ chez les migrants. Ces groupes d'âge correspondent généralement à un changement important par rapport au statut des individus qui passent d'un statut d'étudiant à un statut de salarié. Cependant, puisque les étudiants ont été retirés de notre échantillon nous pouvons associer cette progression importante entre ces deux groupes d'âge à certains autres facteurs tels que le niveau d'expérience et d'éducation qui ont un impact majeur sur le revenu.

Figure 15 : Revenu médian (après impôt) de la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, selon l'âge, ensemble du Canada

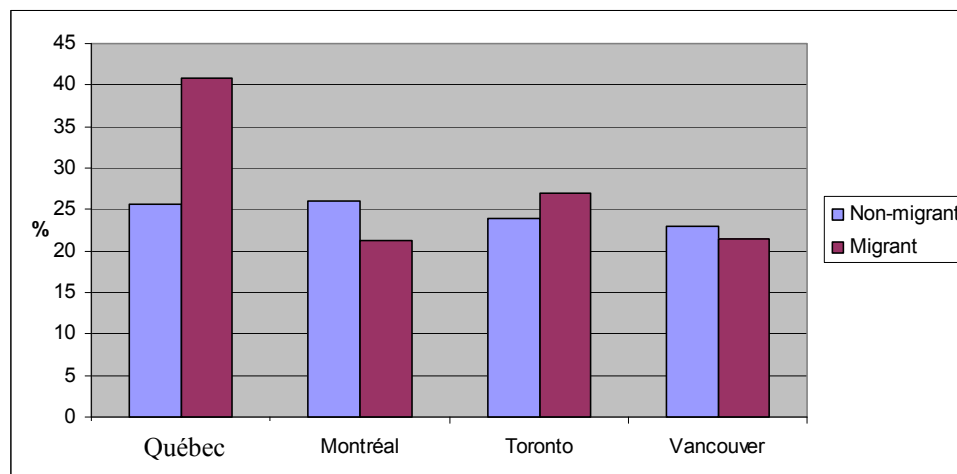


Nous pouvons également remarquer à la figure 15 que le premier groupe d'âge, 16-25 ans, correspond à un âge trop jeune pour avoir mené des études avancées et avoir cumulé suffisamment d'expérience sur le marché du travail pour obtenir un emploi qualifié. Ceci entraîne donc une certaine précarité de l'emploi pour ce groupe d'âge et contribue à ce que ces individus aient un plus faible revenu. À l'opposé, le groupe d'âge des 26-35 ans correspond à la fin des études universitaires et à une ascension professionnelle liée au cumul des années d'expérience entraînant donc un impact positif sur le revenu des individus.

3.2.1.3 Le niveau d'éducation

Il est généralement reconnu que les migrants ont un niveau d'éducation supérieur au reste de la population. Cette plus forte mobilité associée au niveau d'éducation peut entre autres s'expliquer par le fait que les emplois spécialisés sont plus susceptibles de se trouver dans un nombre restreint de RMR alors que les emplois moins spécialisés sont plus susceptibles de se retrouver dans une plus grande quantité de RMR. Ainsi, on peut comprendre que les individus plus formés sont davantage portés à se déplacer afin de trouver l'emploi répondant à leurs critères. Cette réalité est également observée parmi les migrants intraprovinciaux qui détiennent un niveau d'éducation plus élevé que les non-migrants. La figure 16 nous permet d'apprécier cette tendance en fonction des RMR qui nous intéressent.

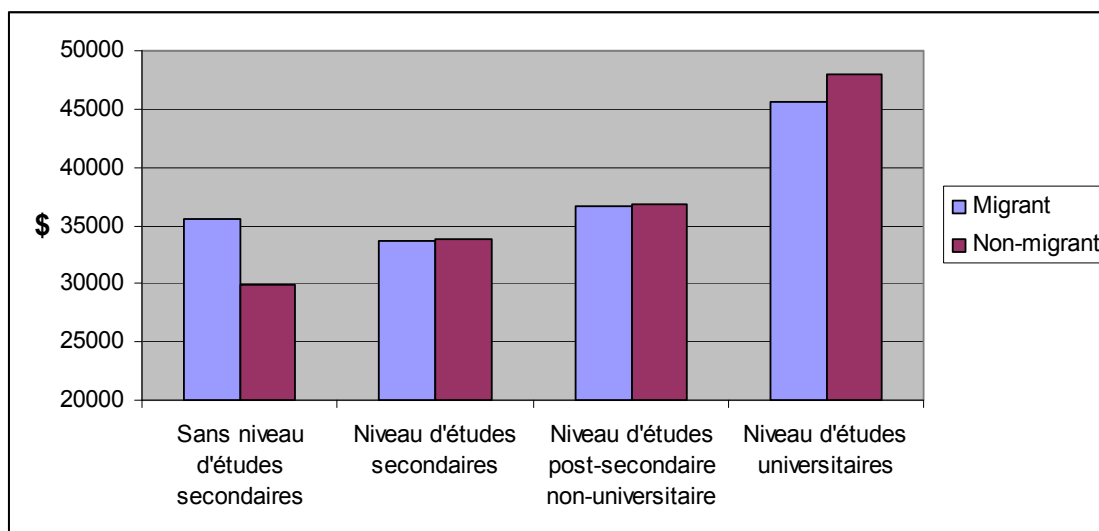
Figure 16: Diplômés universitaires chez la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$



Nous remarquons que les taux de diplômés universitaires varient en fonction des RMR chez les non-migrants, mais que la variation est encore plus marquée chez les migrants. Nous pouvons voir que les taux varient entre 23% et 26% chez les non-migrants alors que la fluctuation chez les migrants varie entre 22% et 41%. La RMR de Québec se distingue particulièrement du lot alors que le taux de diplômés universitaires chez les migrants dépasse légèrement les 40% tandis que ce taux atteint un peu plus de 25% chez les non-migrants. Pour les RMR de Montréal, Toronto et Vancouver les taux varient légèrement entre les migrants et les non-migrants sans que cet écart dépasse 5%. Les analyses effectuées à l'échelle du Canada nous démontrent que dans l'ensemble les taux de diplômés chez les migrants dépassent celui des non-migrants.

La figure 17 nous démontre quant à elle qu'il y a une corrélation positive évidente entre le niveau d'éducation et le revenu. Elle illustre clairement que le revenu progresse positivement au fur et à mesure que les individus investissent dans leur niveau d'éducation. Nous pouvons constater que le revenu augmente de façon substantielle lorsque les individus atteignent le niveau universitaire.

Figure 17 : Revenu médian (après impôt) de la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, selon le niveau d'éducation, ensemble du Canada

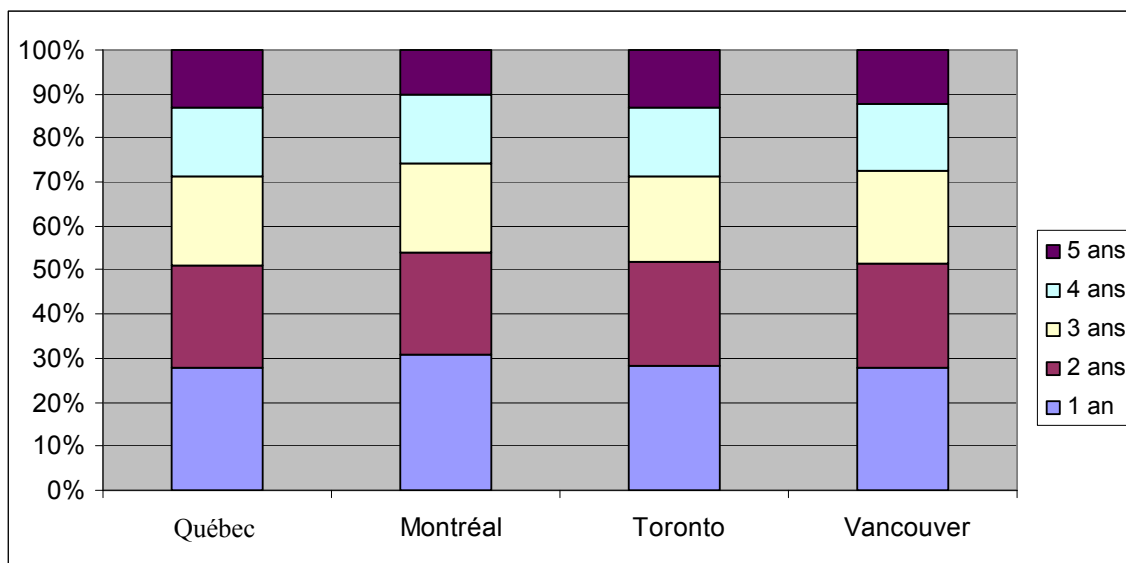


Plus concrètement, la figure 17 nous permet de remarquer un écart de revenu d'environ 10 000\$ entre les individus ayant un niveau d'éducation post secondaire non supérieur et les individus ayant un niveau d'éducation universitaire. Les revenus passent respectivement d'un peu plus de 35 000\$ à plus de 45 000\$, et ce autant chez les migrants que chez les non-migrants. L'écart de revenu entre le supérieur et le niveau précédent est beaucoup plus important que l'écart qui existe entre les autres niveaux. En moyenne, l'écart entre le revenu médian des individus ayant complété leurs études secondaires et ceux n'ayant pas complété leurs études secondaires est d'environ 3400\$, soit un écart presque 3 fois moins important que l'écart moyen entre le revenu des individus ayant un niveau d'éducation postsecondaire non universitaire et ceux ayant un niveau d'éducation universitaire. La figure 17 nous permet également de remarquer que l'écart entre le revenu des migrants et des non-migrants ayant le même niveau d'éducation est assez faible. L'écart le plus important se retrouve chez les individus n'ayant pas complété leurs études secondaires où les migrants perçoivent environ 5000\$ de plus annuellement que les non-migrants.

3.2.1.4 Caractéristiques et analyse descriptive propre aux migrants

La figure 18 nous renseigne sur la proportion des migrants restés dans la RMR de destination en fonction du temps passé dans cette RMR. Nous remarquons que parmi l'ensemble des migrants recensés entre 1996 et 2007, un peu plus de 10% sont restés au moins 5 ans dans leur RMR de destination suite à leur migration. Environ 30% sont restés au moins 4 ans, environ 50% y ont passé 3 ans ou plus et un peu plus de 70% y ont passé au moins 2 ans. Ainsi, nous pouvons comprendre que l'effet cumulatif des années passées dans la RMR de destination explique que l'ensemble des migrants ont passé au moins 1 an dans la RMR de destination, mais que seulement une partie d'entre eux (70%) restera sur place pour une deuxième année consécutive. La figure 18 nous permet également de constater que le temps passé dans la RMR de destination suite à la migration est similaire à travers les quatre RMR qui y sont présentées

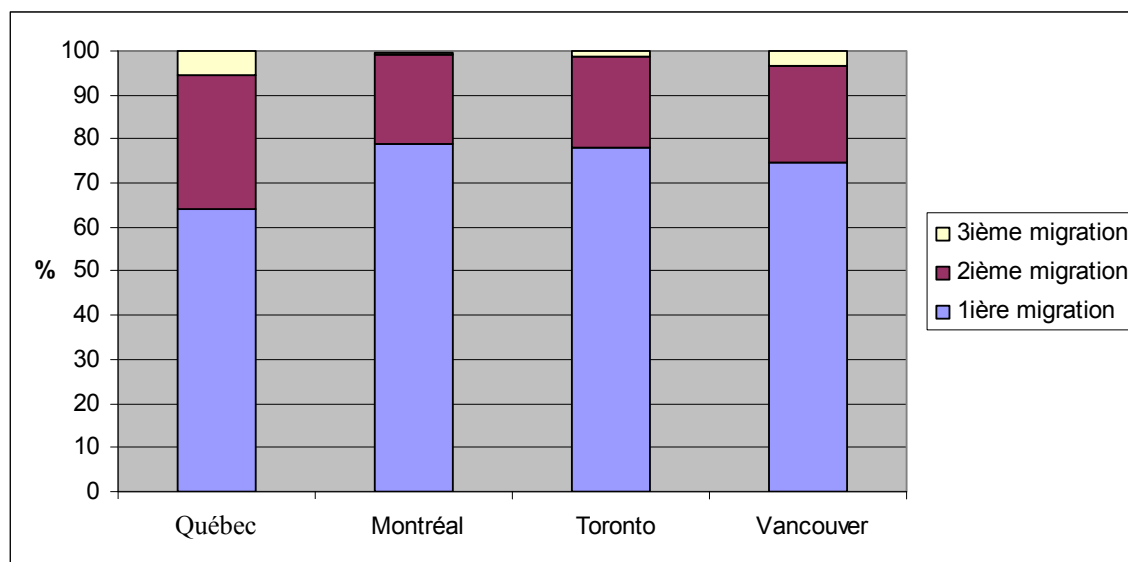
Figure 18 : Migrants restés dans leur RMR de destination et temps passé suite à la migration en pourcentage de l'ensemble des migrants de la RMR.



La figure 19 permet d'apprécier une mesure propre aux données longitudinales. Elle offre une analyse descriptive de la fréquence des migrations à travers les panels. Les résultats nous démontrent que la majorité des répondants qui déclarent avoir migré à l'intérieur de leur province n'ont effectué ce type de déplacement qu'une seule fois à travers la durée

du panel. Cette constatation est observée dans les quatre RMR sélectionnées où Toronto, Vancouver et Montréal démontrent que près de 80% des migrants recensés ont effectué une migration unique au cours du panel. La situation est légèrement différente pour la RMR de Québec où la proportion des migrants uniques atteint 65%. Cette situation reflète donc que les migrants recensés à Québec ont un parcours de migration plus varié que ceux recensés dans les autres RMR de la figure 19. Ce constat est cohérent avec les figures précédentes qui démontrent que les migrants intraprovinciaux recensés dans la RMR de Québec sont généralement plus âgés et plus éduqués. Cette situation est possiblement attribuable au fait que cette RMR est la capitale provinciale où on retrouve une concentration importante d'emplois au sein de la fonction publique, emplois attrayants et relativement bien rémunérés mais qui souvent exigent également de détenir un minimum de formation universitaire.

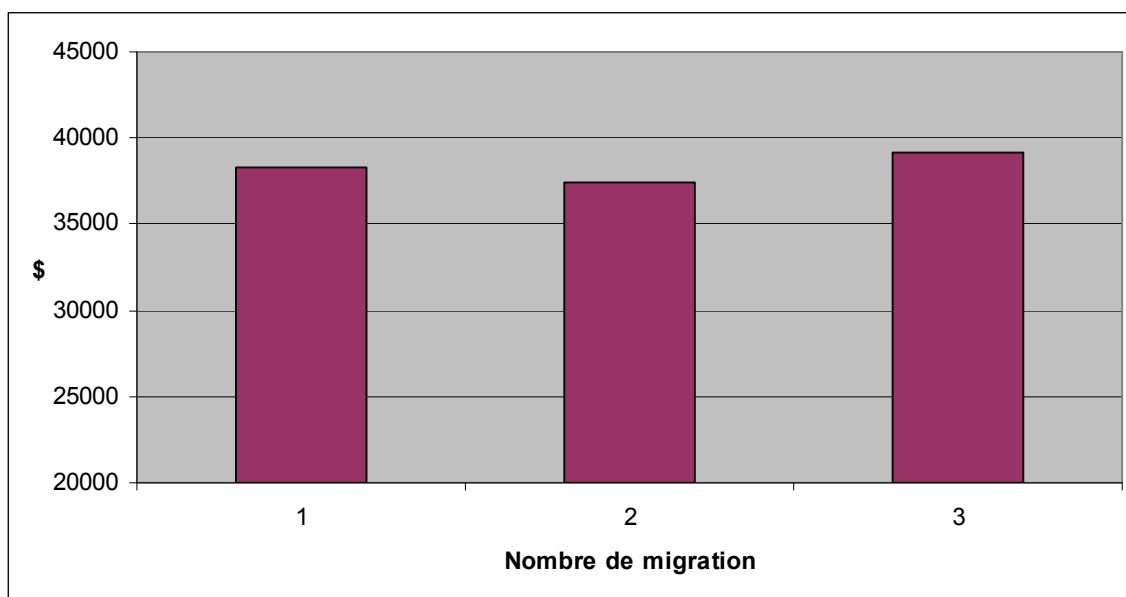
Figure 19: Nombre de migrations effectuées au cours du panel



La migration unique est donc la situation la plus courante. Les migrants ayant effectué 2 migrations représentent près de 20% de l'ensemble des migrants, sauf à Québec où on en enregistre un peu plus de 30%. La proportion de migrants ayant effectué une 3^{ème} migration au cours du panel est extrêmement faible représentant moins de 5% dans les quatre RMR. Un maximum de 6 migrations peuvent être recensées avec les informations de l'EDTR cependant aucun des répondants n'affiche une telle fréquence de déplacement selon les critères définis.

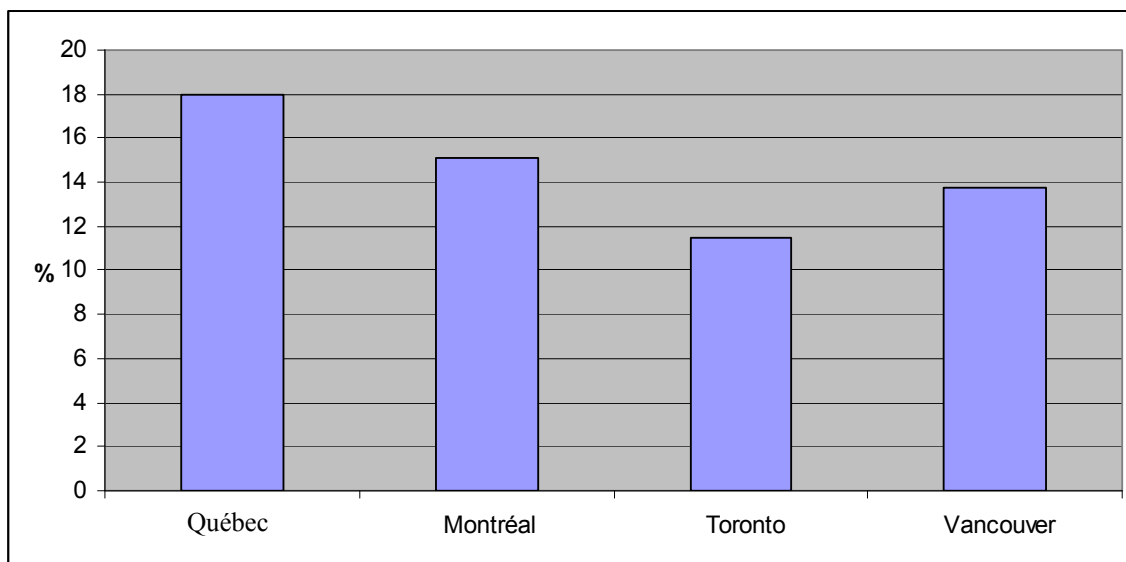
La figure 20 s'intéresse à l'impact économique du nombre de migrations qu'un individu aura fait au cours d'un panel. Contrairement aux migrants de retour, nous ne pouvons pas établir de corrélation entre le nombre de migrations et le revenu. À la première migration le revenu médian s'établit à 38 238\$, il passe à 37 398\$ à la deuxième migration alors qu'à la troisième migration le revenu remonte à 39 122\$. Ainsi, nous ne pouvons pas conclure qu'il y a une relation positive ou négative entre le revenu et le nombre de migrations effectuées. Nous pouvons penser que la succession de migrations est composée d'un ensemble de réussites et d'échecs. Les réussites seraient plus souvent liées à l'ascension professionnelle et aux multiples possibilités offertes à certains individus à travers la durée du panel ayant occasionné de multiples migrations. Les échecs ou les pertes de revenu seraient pour leur part davantage attribués à certaines opportunités qui ne se seraient pas concrétisées à travers la série de migrations. Cette variété de parcours pourrait contribuer à expliquer qu'aucune tendance ne soit remarquée entre le nombre de migration et le revenu.

Figure 20 : Revenu médian (après impôt) de la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, selon le nombre de migrations, ensemble du Canada



La figure 21 nous permet d'analyser un autre aspect longitudinal de la migration. Cette figure démontre la proportion de migrants intraprovinciaux recensés dans chaque RMR qui ont déjà habité dans cette ville au cours du panel, autrement dit la proportion de migrants de retour. Encore une fois la RMR de Québec se distingue du lot en confirmant ce que les figures précédentes ont démontré. C'est dans cette ville que nous retrouvons le plus haut taux de migrants de retour, cette situation suit la logique des résultats présentés à la figure 19 puisque la plus grande fréquence de migration observée à Québec signifie qu'il y a une propension accrue d'être migrant de retour. En effet, il est impossible de retrouver des migrants de retour (tels que nous les avons définis) parmi les migrants uniques. Les trois autres RMR présentées à la figure 21 affichent un taux de retour similaire variant entre 11,5 et 15%, Toronto occupant le rang inférieur.

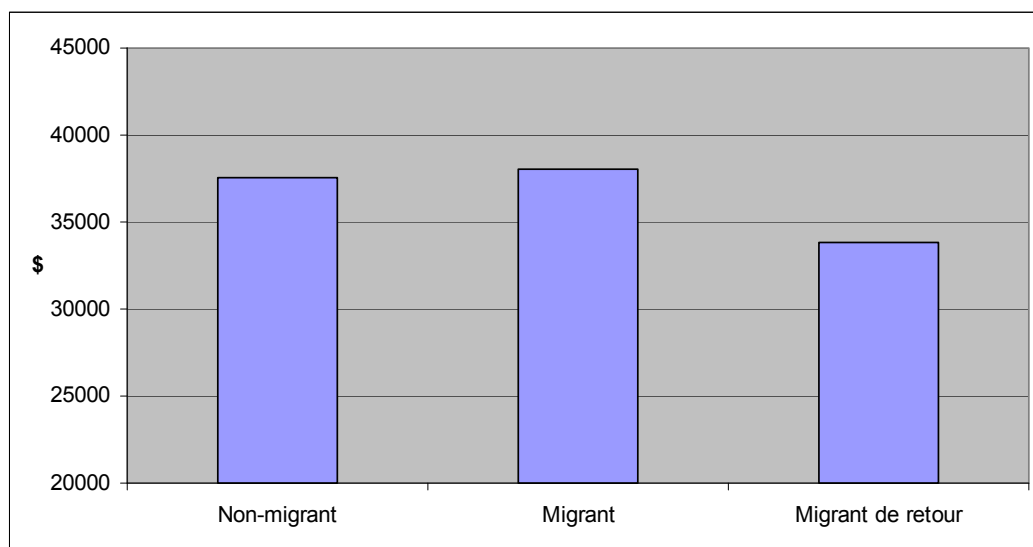
Figure 21: Pourcentage de migrants de retour parmi l'ensemble des migrants de la RMR chez la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, ensemble du Canada



La figure 22 permet de faire un parallèle avec les résultats de Finnie puisque nous remarquons que les migrants de retour intraprovinciaux, tout comme les migrants de retour interprovinciaux, présentent des revenus inférieurs à ceux des non-migrants. L'ensemble des migrants intraprovinciaux présentent un léger avantage (près de 500\$ de plus) par rapport aux non-migrants. Ces premiers résultats sur les migrants intraprovinciaux permettent de voir que lorsqu'un individu migre à l'intérieur d'une

même province celui-ci s'en sortira légèrement avantagé par rapport aux non-migrants. Ceci contraste par rapport aux immigrants internationaux qui peinent généralement à atteindre les mêmes niveaux de revenu que la population locale, mais vient en quelque sorte appuyer les conclusions de Finnie qui veut que les migrants interprovinciaux soient avantagés par rapport aux non-migrants restés dans le milieu d'origine.

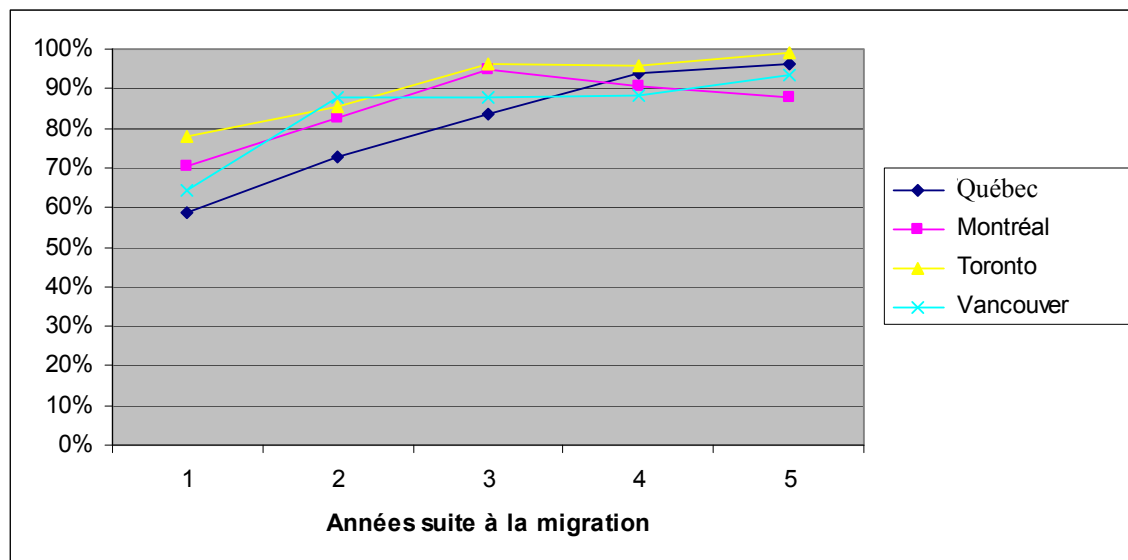
Figure 22 : Revenu médian (après impôt) de la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, selon le statut de migrant



La figure 23 nous permet d'apprécier la progression de la participation au marché du travail suite à la migration et en fonction du temps passé dans la ville de destination suite à la migration. Nous remarquons que la première année est la plus difficile au niveau de l'intégration au marché du travail puisque c'est à cette période que le pourcentage de migrants en emploi est le plus faible. Ce pourcentage augmente ensuite progressivement dans les quatre RMR, sauf à Montréal où le pourcentage diminue légèrement suite à la troisième année d'intégration démontrant que certaines difficultés peuvent tout de même être vécues suite à la migration intraprovinciale. La figure 23 nous permet de constater que c'est à Toronto où le taux d'emploi est le plus élevé chez les migrants intraprovinciaux, et ce, pour l'ensemble de la période d'intégration suite à la migration, exception faite de la deuxième année où Vancouver affiche le plus haut niveau d'emploi. C'est toutefois dans la RMR de Québec que la progression est la plus marquée, on y observe les niveaux les plus bas lors de la première année d'intégration (59%) et ceux-ci augmentent en moyenne de près de 10 points de pourcentage par année pour terminer

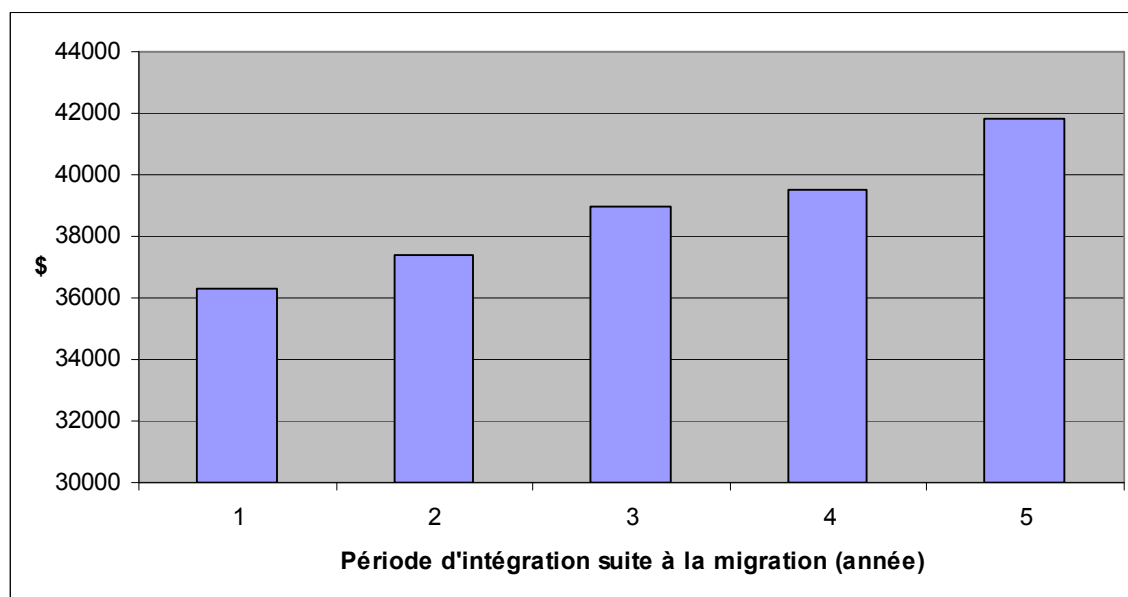
avec un niveau d'emploi de 96%.

Figure 23 : Pourcentage de migrants en emploi et temps passé dans la RMR de destination suite à la migration



La figure 24 présente un des résultats le plus important de notre étude. Il permet de constater l'évolution du revenu des migrants suite aux années passées dans la même RMR. La relation entre le temps passé sur place suite à la migration et le revenu est clairement positive. C'est-à-dire que le revenu des migrants augmentera en fonction du temps cumulé dans la même RMR suite à leur migration. Nous pouvons aussi constater que la progression de l'augmentation du revenu est constante avec le temps et que chaque année passée dans la même RMR suite à la migration est accompagnée d'une augmentation du revenu médian des migrants. Cette augmentation est d'ailleurs plus importante que l'augmentation moyenne du revenu médian observé à l'échelle canadienne. Plus précisément, nous avons constaté une augmentation moyenne du revenu médian de 1,5% par année à l'échelle canadienne, alors que l'augmentation du revenu médian pour chaque année additionnelle passée dans la RMR d'accueil suite à la migration est de 3%. Ce résultat nous démontre que les migrants intraprovinciaux ont en général une bonne capacité d'intégration dans la RMR d'accueil et font preuve d'une aptitude à progresser au niveau économique à un rythme plus rapide que la population totale.

Figure 24 : Revenu médian (après impôt) de la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, selon la période d'intégration suite à la migration



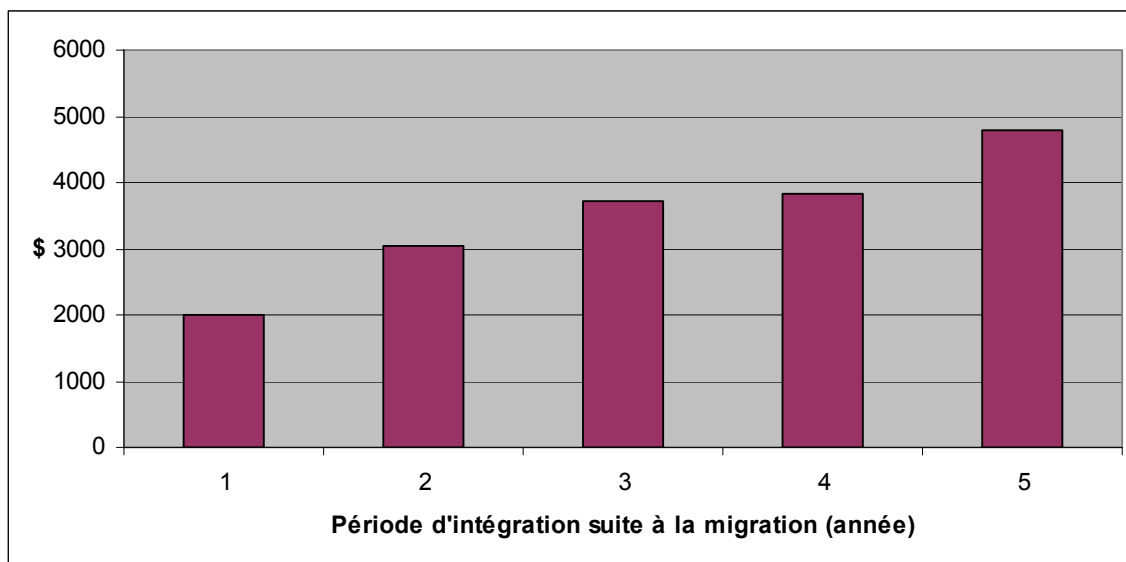
Il faut toutefois voir à quel niveau économique s'intègrent les migrants lors de leur première année suivant leur migration. Lorsque les migrants s'intègrent à un niveau économique inférieur à la population du milieu d'accueil, la progression de revenu qui s'en suit reflète une forme de rattrapage par rapport au milieu que les migrants intègrent. À l'inverse, si les migrants s'intègrent déjà à un niveau économique plus élevé ou égal à la population qui les accueille et que l'augmentation annuelle moyenne de leur revenu médian est supérieure à celle de la population non-migrante, alors ceci reflètera un avantage net lié à la migration au niveau intraprovincial.

La figure 25 nous permet d'établir ce constat. Il ressort de cette figure que les migrants intraprovinciaux s'intègrent dès la première année suivant la migration à un niveau économique plus élevé que la population d'accueil. Cet écart se situe tout près de 2000\$ dès la première année signifiant que les migrants intraprovinciaux intègrent leur milieu d'accueil avec un avantage économique en leur faveur dès le départ. De plus, cet avantage s'accroît avec le temps passé dans la RMR d'accueil. Ainsi, tout comme la figure 24 nous le démontre, chaque année additionnelle passée dans la RMR d'accueil est accompagnée d'une augmentation de revenu supérieure à la moyenne du milieu

d'accueil.

L'analyse de la progression nous permet de constater que bien que l'augmentation soit continue à travers le temps, celle-ci n'est pas pour autant régulière. C'est-à-dire que nous observons une forte hausse entre la première et la deuxième année suivant la migration où l'écart moyen au revenu médian fait un bond de 1046\$, passant de 1986\$ à 3032\$. Nous observons également une différence importante entre la quatrième et la cinquième année correspondant à 943\$, soit un écart moyen au revenu médian passant de 3821\$ à 4784\$. La progression observée entre la 2^{ième}, 3^{ième} et 4^{ième} année n'est toutefois pas aussi importante, et ce surtout entre la 3^{ième} et la 4^{ième} année où l'écart moyen au revenu médian des migrants intraprovinciaux augmente de seulement 91\$.

Figure 25 : Écart moyen au revenu médian chez la population âgée de 16 à 65 ans ayant enregistré un revenu entre 10 000\$ et 100 000\$, selon la période d'intégration suite à la migration



Cette constatation vient appuyer les conclusions précédemment citées qui démontrent que les migrants internes améliorent leur situation financière suite à la migration. L'effet de sélectivité pourrait en partie contribuer à l'explication de cet avantage en faveur des migrants. Il est aussi possible que l'amélioration constante des revenus suite à la migration soit en partie attribuable au fait que les individus ayant vécu des épisodes difficiles d'intégration économique sont plus susceptibles de quitter leur nouveau milieu.

À l'inverse, les migrants ayant décidé de rester sur place suite à leur migration peuvent être davantage satisfaits de leurs conditions. Cette sélectivité qui affecte la population susceptible de rester sur place suite à la migration est donc une composante à considérer dans l'analyse de la figure 25.

Nous savons aussi que les individus sont susceptibles de migrer lorsqu'une opportunité leur est offerte, ce qui nous indique que les migrants représentent une couche de la population comportant des caractéristiques qui leur permettent d'avoir certains avantages. En effet, la migration est habituellement liée à un désir d'améliorer une certaine situation de départ. Ainsi, lorsque nous sélectionnons les individus dans un périmètre restreint pour analyser les liens entre les caractéristiques socio-économiques et le niveau de revenu par rapport à la population d'accueil, nous réalisons que les résultats diffèrent de ceux obtenus par les immigrants internationaux. Contrairement aux migrants internationaux pour qui les facteurs culturels ont un énorme impact sur la capacité d'adaptation et d'intégration économique, les migrants intraprovinciaux de leur côté ne démontrent pas de difficultés d'intégration économique. Bien au contraire, nous avons remarqué que ces derniers affichaient des niveaux de revenus supérieurs au milieu d'accueil, et ce, dès la première année. Cette constatation nous permet donc d'apporter un complément d'information aux recherches déjà effectuées sur le lien existant entre la migration et le revenu. Notre recherche démontre que la migration elle-même n'a pas nécessairement accompagnée d'un impact négatif sur le revenu. Nous serions tentés de croire que l'instabilité liée au déplacement et à l'acclimatation dans un nouvel environnement serait accompagnée par un revenu inférieur à la population d'accueil dans les premières années. Cependant, notre analyse démontre qu'il en est rien, les migrants intraprovinciaux performant non seulement mieux que la population d'accueil dès les premières années, mais leur revenu augmente aussi plus rapidement que la population d'accueil dans les 5 années qui suivent leur migration.

3.2.2 Régression

Les résultats de la régression logistique (voir tableau 6) nous permettent de poser un premier constat qui vient confirmer les résultats de la section précédente. Ce premier

constat est que le fait d'être migrant intraprovincial n'est pas un variable significative de la probabilité d'avoir un revenu inférieur à la médiane dans deux modèles sur quatre. De plus, pour les deux modèles où nous retrouvons que la variable « migrant » est significative, nous remarquons que le coefficient est significativement différent de zéro sous le seuil de 0,01 mais qu'il n'est plus significatif à partir du seuil de 0,05. Cette variable est donc moins significative que le sexe, l'âge et le niveau de scolarité qui sont des variables significatives sous le seuil de 0,01 dans tous les modèles où ces variables sont présentées.

Il est intéressant de remarquer ici la séquence de l'intégration des variables dans les quatre modèles présentés aux tableaux 6 et 7 et leurs effets sur la variable « migrant ». Comme nous nous intéressons en premier lieu aux résultats obtenus par les migrants intraprovinciaux nous pouvons noter que la variable « migrant » est la première à être introduite dans la régression avec la variable « homme » qui est ressortie dans l'analyse descriptive comme étant fortement liée au revenu. Les résultats obtenus au premier modèle nous permettent de constater que seule la variable « homme » est significative et que la relation entre le fait d'être migrant et d'être un homme sur la probabilité d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de la RMR est négative. Suite à l'impact très important qui a été remarqué entre le sexe et le revenu, nous avons aussi noté l'importance de l'âge et de l'éducation sur le revenu. Ce sont donc ces deux variables qui ont été ajoutées au deuxième modèle où nous remarquons que la variable « migrant » est toujours non significative alors que l'ensemble des autres variables le sont.

C'est seulement à partir du troisième modèle où nous avons introduit les variables liées à la RMR de destination que la variable « migrant » devient significative. Comme nous avons vu que la situation à travers les différentes RMR du Canada peut varier significativement, nous avons voulu mettre en exergue les différents vécus des migrants en fonction de ces destinations tout en contrôlant pour l'effet du sexe, de l'âge et du niveau d'éducation. L'introduction de ces nouvelles variables nous permet alors de constater que, de la même façon que ce qui a été observé aux modèles 1 et 2, la relation est négative entre le fait d'être migrant intraprovincial et d'avoir un revenu inférieur au

revenu médian de la RMR de destination. Finalement, afin de détailler davantage les parcours empruntés par les migrants et évaluer l'impact de la raison du déménagement nous avons introduit deux variables additionnelles au dernier modèle, soit les variables « suivre conjoint » et « migration travail ». Nous constatons à cette dernière étape que malgré le fait que ces deux variables ne soient pas significatives la variable « migrant » le demeure avec un coefficient similaire à celui obtenu au modèle 3.

Tableau 6 : Résultats de la régression logistique.

Paramètre	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Constante	0.5645	1.4547	1.4552	1.4556
Migrant	-0.0314	-0.0602	-0.1163*	-0.1064*
Homme	-1.0124**	-1.2166**	-1.2171**	-1.2274**
Age16-25	-	1.4122**	1.4036**	1.4063**
Age36-45	-	-0.5286**	-0.5291**	-0.5250**
Age46-55	-	-0.5934**	-0.5941**	-0.5871**
Age56-65	-	-0.3165**	-0.3175**	-0.3079**
Pas d'éducation secondaire	-	0.4794**	0.4790**	0.4698**
Éducation postsecondaire	-	-0.4280**	-0.4270**	-0.4372**
Éducation universitaire	-	-1.4684**	-1.4681**	-1.4762**
Migrants Québec	-		-0.2788	-0.2643
Migrants Montréal	-	-	-0.1361	-0.1542
Migrants Toronto	-	-	0.3659**	0.4237**
Migrants Vancouver	-	-	0.5104**	0.4491**
Suivre conjoint	-	-	-	0.0858
Migration de travail	-	-	-	-0.2533

Un astérisque indique un coefficient significativement différent de zéro à un seuil de 0,05. Deux astérisques indiquent un coefficient significativement différent de zéro à un seuil de 0,01.

Les résultats de la régression logistique nous permettent globalement de constater que la variable « migrant » est **significative** uniquement dans les modèles 3 et 4 et que la relation est **négative** dans les quatre modèles. La relation négative démontre que les migrants intraprovinciaux sont moins susceptibles d'avoir un revenu inférieur à la médiane de leur RMR que les non-migrants. Ainsi, contrairement à ce qui est observé chez les migrants internationaux, le fait d'être migrant à l'intérieur de sa propre province ne semble pas être une barrière à l'intégration économique. Toutefois, les résultats nous démontrent que cette variable n'est pas robuste au choix de la spécification puisqu'elle n'est pas significative pour les modèles n'incluant pas la variable de RMR de destination.

Nous pouvons remarquer que le sexe est un facteur beaucoup plus important puisque la variable « homme » est **significative** dans tous les modèles et la relation entre le fait d'être un homme et la probabilité d'avoir un revenu inférieur à la médiane est **négative**. Ceci vient corroborer les résultats descriptifs où nous avons vu que le revenu des hommes est largement supérieur au revenu des femmes.

Comme nous pouvons nous y attendre, les variables d'âge sont aussi **significatives** pour tous les groupes d'âge dans tous les modèles qui comprennent ces variables. La relation est **positive** pour le groupe d'âge 16-25 ans alors que la relation est **négative** pour tous les autres groupes d'âge. C'est-à-dire que les individus du groupe d'âge 16-25 ans sont plus susceptibles d'avoir un revenu inférieur à la médiane de leur RMR que la catégorie de référence, c'est-à-dire le groupe d'âge 26-35 ans. Pour tous les autres groupes d'âge la probabilité d'avoir un revenu inférieur à la médiane de leur RMR est inférieure à la probabilité du groupe d'âge 26-35 ans. Cette corrélation entre l'âge et le revenu vient également appuyer les résultats présentés à la figure 15 où nous avons vu que le groupe d'âge 16-25 ans est le groupe qui présente les revenus les plus faibles et que plus les individus avancent en âge plus leurs revenus augmentent, et ce, jusqu'au groupe d'âge 46-55 ans suite à quoi les revenus diminuent légèrement. Ces résultats démontrent que notre échantillon présente un portrait qui respecte les tendances généralement observées où l'âge est positivement associé au revenu.

L'éducation est une autre variable qui est fortement liée au revenu. Comme les variables d'âge, les variables d'éducation sont **significatives** pour tous les niveaux et dans tous les modèles qui comprennent ces variables. La relation est **positive** pour les individus n'ayant pas terminé le secondaire alors qu'elle est **négative** pour tous les autres niveaux. C'est-à-dire que les personnes n'ayant pas terminé le secondaire sont plus susceptibles d'avoir un revenu inférieur à la population de leur RMR que la population de la catégorie de référence, ici les individus ayant un niveau d'éducation secondaire. À l'inverse, les individus qui ont atteint un niveau postsecondaire non supérieur ou universitaire sont moins susceptibles d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de leur RMR que la population de la catégorie de référence.

Les modèles 3 et 4 intègrent les variables relatives à la RMR de destination des migrants et nous permettent de constater que les RMR de Québec et Montréal ont des coefficients **non significatifs** alors que ceux de Toronto et Vancouver sont **significatifs**. Pour les RMR de Toronto et Vancouver la relation est **positive** alors que la relation est **négative** pour les RMR de Montréal et de Québec. Ce constat vient également appuyer ce que nous avons vu avec l'analyse descriptive où nous avons pu constater à la figure 7 que les migrants de Toronto et Vancouver avaient des revenus significativement inférieurs à la population non-migrante alors que ce n'était pas le cas pour les RMR de la ville Québec et Montréal.

Le dernier modèle fait intervenir deux variables relatives à la raison du déménagement, c'est-à-dire « suivre conjoint » et « migration de travail ». Nous remarquons que ces variables sont **non significatives**. Toutefois, la relation est **positive** dans le cas où les individus suivent un conjoint où un parent alors que la relation est **négative** lorsque les migrants se déplacent pour le travail. Cette dernière constatation liée à la raison du déménagement est très intéressante puisque nous aurions pu croire que la raison de la migration aurait eu un impact plus important sur la probabilité d'avoir un revenu inférieur ou supérieur au revenu médian de la RMR. Comme les études de Mincer (1978) l'ont démontré, la décision de migrer s'effectue souvent à l'échelle du ménage et tend à bénéficier plus largement à un des deux membres. Ainsi, lorsqu'un répondant dit avoir

migré pour suivre son conjoint nous aurions pu croire à une relation significative en défaveur du revenu de cet individu. À l'inverse, Hunt (2004) nous a permis de constater que lorsque qu'une personne se déplace pour le travail celle-ci a généralement un meilleur revenu une fois à destination. Cette tendance est donc vérifiée puisque nous observons une relation négative entre le fait de migrer pour le travail et la probabilité d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de le RMR de destination alors que la relation est positive lorsque le migrant se déplace pour suivre son conjoint. Toutefois ce qui surprend des résultats du tableau 6 c'est le faible niveau de significativité de ces variables.

Les analyses effectuées suite aux modèles de régression logistique visent à rendre compte des probabilités prédites associées à la variable « migrant » (voir tableau 7). Les résultats des probabilités prédites nous démontrent au premier modèle que les migrants sont 1,1% moins susceptibles d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de leur RMR de destination que les non-migrants. Ceci dit, nous avons pu constater que ce résultat n'est pas significatif dans le modèle 1 où seules les variables « migrant » et « homme » interviennent.

Au deuxième modèle, le résultat n'est toujours pas significatif pour les migrants. La probabilité des migrants d'être en-dessous du revenu médian de leur RMR y augmente de façon négligeable par rapport aux non-migrants lorsque nous contrôlons pour l'âge et l'éducation. Ainsi, au modèle 2, les résultats démontrent que les migrants sont 1,2% moins susceptibles que les non-migrants d'avoir un revenu sous le revenu médian de leur RMR. Toutefois, comme ces résultats sont non significatifs et que la différence est toujours négligeable, il nous est toujours impossible de tirer des conclusions permettant de différencier clairement le revenu des migrants et des non-migrants.

La variable « migrant » devient significative en intégrant les variables des RMR de destination au troisième modèle, ce qui se reflète également dans l'effet marginal des probabilités prédites. Nous remarquons que cet effet passe à 2,3% signifiant que les

migrants sont légèrement moins susceptibles d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de leur RMR que les non-migrants. Ce résultat nous démontre que même lorsque la variable « migrant » est significative, le fait d'être migrant n'a pas un impact considérable sur la probabilité d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de la RMR.

Il est aussi intéressant de constater la relation entre l'introduction des variables des RMR de destination et le niveau de significativité de la variable « migrant ». L'augmentation du niveau de significativité de cette variable est certainement due au fait que le groupe des migrants se dirigeant vers des RMR d'importance, telles que Toronto, expérimente des parcours d'intégration différents. Ainsi, lorsque nous contrôlons pour ces RMR, les effets propres de la migration sont davantage mis en relief.

Finalement, le dernier modèle vise à intégrer des variables liées à la raison du déménagement. Ce modèle nous permet de constater que les variables liées à la raison du déménagement sont non significatives, et ce, autant pour ceux qui déménagent pour des raisons liées à l'emploi que ceux qui déménagent pour suivre un conjoint ou un parent. En ce qui a trait au coefficient de la variable de migration nous remarquons que, comme au modèle 3, celui-ci est toujours significatif. Le calcul des probabilités prédites nous permet ici de dire que les migrants sont 2,1% moins susceptibles que les non-migrants d'avoir un revenu sous le revenu médian de leur RMR, ce qui est encore une fois un résultat qui démontre que le fait d'être migrant intraprovincial n'a pas un impact très fort sur la probabilité d'avoir un revenu supérieur ou inférieur au revenu médian de la RMR de destination.

Tableau 7 : Résultats des probabilités prédites, probabilité d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de la RMR.

Paramètres	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	Probabilités (%)	Ratio des probabilités prédites ⁴	Probabilités (%)	Ratio des probabilités prédites	Probabilités (%)	Ratio des probabilités prédites	Probabilités (%)	Ratio des probabilités prédites
Constante	63,75		81,07		81,08		81,09	
Migrant	63,02	0,99	80,13	0,99	79,23	0,98	79,40	0,98
Homme	38,99	0,61	55,92	0,69	55,92	0,69	55,68	0,69
Age16-25	-	-	94,62	1,17	94,58	1,17	94,59	1,17
Age36-45	-	-	71,63	0,88	71,63	0,88	71,72	0,88
Age46-55	-	-	70,29	0,87	70,29	0,87	70,44	0,87
Age56-65	-	-	75,73	0,93	75,73	0,93	75,91	0,94
Pas d'éducation secondaire	-	-	87,37	1,08	87,37	1,08	87,27	1,08
Éducation postsecondaire non universitaire	-	-	73,63	0,91	73,66	0,91	73,47	0,91
Éducation universitaire	-	-	49,66	0,61	49,68	0,61	49,49	0,61
Migrants Québec	-	-	-	-	76,43	0,94	76,70	0,95
Migrants Montréal	-	-	-	-	78,90	0,97	78,61	0,97

4. Le ratio des probabilités prédites permet d'évaluer la probabilité qu'ont les migrants d'avoir un revenu médian inférieur au revenu médian de la RMR de destination. Ceci est obtenu en soustrayant le ratio des probabilités prédites à l'unité.

Au regard des résultats obtenus aux tableaux 6 et 7, nous pouvons constater que les caractéristiques individuelles des personnes telles que l'âge, le sexe et le niveau d'éducation sont des variables beaucoup plus significatives que les variables liées à la migration. En fait, comme nous avons limité nos observations aux migrants s'étant déplacés à l'intérieur de leur propre province nous remarquons que ces variables ont une influence minime sur le revenu. Cette constatation vient appuyer nos hypothèses voulant que les migrants qui se déplacent à l'intérieur de leur province sont confrontés à un choc moins important que les migrants internationaux lorsqu'ils arrivent à destination.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer la meilleure adaptation économique des migrants intraprovinciaux par rapport aux migrants internationaux. Pour n'en citer que quelques-uns, nous pouvons soulever le facteur de proximité qui aura un impact sur les coûts d'opportunités, les facteurs culturels tels que la langue et la connaissance des codes culturels qui ont une influence beaucoup plus marquée chez les migrants internationaux et finalement les facteurs institutionnels où la reconnaissance de l'expérience de travail et des diplômes se présentera comme un défi beaucoup plus chez la population de migrants internationaux.

Ainsi, les quatre modèles de régression présentés aux tableaux 6 et 7 permettent de faire ressortir l'importance de l'éducation où nous vu que les coefficients les plus importants sont ceux associés au niveau universitaire avec des coefficients respectifs de -1.4684, -1.4684 et -1.4762 pour les modèles 2, 3 et 4. Vient ensuite l'âge où le groupe d'âge de 16 à 25 présente des coefficients fortement associés avec la probabilité d'avoir un revenu sous le revenu médian de la RMR. Finalement, le sexe semble également jouer de façon importante sur le revenu avec des coefficients qui permettent de soutenir que les femmes sont fortement désavantagées par rapport aux hommes lorsqu'il s'agit de comparaison de revenu.

Conclusion

Ce chapitre qui présente les résultats descriptifs ainsi que les analyses émanant de la régression logistique nous a permis d'effectuer plusieurs constats et nous a permis de mieux comprendre les réalités entourant l'écart entre le revenu des migrants intra-provinciaux et des non-migrants. Nous avons vu au cours de l'analyse descriptive que les migrants qui se dirigent vers les RMR de Toronto et de Vancouver intègrent des milieux économiques plus prospères que ceux qui se dirigent vers Montréal ou Québec. Ainsi, les profils seront différents non seulement au niveau des migrants eux-mêmes, mais aussi au niveau de l'environnement qui accueillera ces nouveaux arrivants. Il devient alors intéressant de remarquer que là où les revenus sont bas (RMR de Montréal et de Québec) les migrants ont un revenu supérieur aux non-migrants alors que nous remarquons l'inverse pour Toronto et Vancouver.

Nous avons aussi mis en évidence dans ce chapitre que le sexe, l'âge et l'éducation sont toutes des caractéristiques significatives qui ont un effet très important sur le revenu. D'abord nous avons pu constater que les femmes migrent de façon moins fréquente que les hommes, mais aussi que le fait de migrer leur est légèrement moins bénéfique qu'aux hommes. Au-delà de ce constat, ce qui est le plus marquant c'est l'écart de revenu entre les hommes et les femmes, et ce, indépendamment du statut de migrant. Nous avons en effet pu constater que l'écart entre le revenu annuel après impôts des hommes et des femmes est de près de 10 000\$. Cette importante distinction a par ailleurs été confirmée lors de la régression logistique, où nous avons pu remarquer que la variable de sexe est significative dans l'ensemble des modèles.

L'âge a également permis de sortir des constats intéressants lorsque nous avons croisé cette variable avec la population des migrants et avec le revenu. Nos analyses ont pu démontrer que les migrants sont majoritairement de jeunes adultes de 26 à 35 ans, mais que le revenu suit une courbe ascendante au fur et à mesure que l'âge avance, et ce, jusqu'au groupe d'âge de 56-65 ans où nous remarquons une légère diminution. Tout comme le sexe, l'âge fait également partie des variables qui sont significatives dans

l'ensemble des modèles par rapport à la probabilité d'avoir un revenu inférieur à la médiane de la RMR.

Nos résultats ont aussi permis de démontrer que les migrants sont plus formés que les non-migrants à l'échelle nationale, mais que cette situation n'est pas vérifiée dans l'ensemble des RMR. Dans le cas des quatre RMR qui ont constitué le cœur de notre analyse, seules les RMR de Québec et Toronto respectent cet avantage en faveur des migrants. Il a toutefois été surprenant de constater que bien que les migrants soient légèrement plus éduqués que les non-migrants, c'est uniquement dans la catégorie « sans niveau d'études secondaires » que les migrants retirent un revenu supérieur aux non-migrants. Autrement, les résultats démontrent qu'à niveau d'éducation équivalent les revenus sont équivalents chez les migrants et les non-migrants, exception faite de la catégorie « niveau d'études universitaire » où les non-migrants ont un meilleur revenu. L'éducation, tout comme l'âge, est positivement associée au revenu signifiant que plus le niveau d'éducation augmente, plus le revenu augmente, et ce, indépendamment du statut de migrant. La régression logistique nous a encore une fois permis de constater que les variables liées à l'éducation sont significatives par rapport à la probabilité d'avoir un revenu inférieur à la médiane de la RMR dans les quatre modèles. Toutefois, l'introduction de ces variables ainsi que celles de l'âge au modèle 2 n'a pas eu d'effet sur le niveau de significativité de la variable « migrant » ce qui démontre que ces deux variables n'ont pas d'effet marqué sur l'expérience des migrants intraprovinciaux.

Il faut attendre l'introduction des variables de migrants par RMR au troisième modèle afin que la variable « migrant » devienne significative, démontrant que les parcours de ces individus à travers les RMR du Canada sont significativement différents. Finalement, au quatrième modèle nous avons introduit deux variables liées aux raisons de la migration. Il s'agit des variables « suivre conjoint » et « migration de travail » où la première s'intéresse aux migrants qui ont décidé de se déplacer pour suivre leur conjoint ou conjointe alors que la deuxième s'intéresse aux migrants qui se sont déplacés pour des raisons liées au travail. Les résultats liés à ces deux variables présentent des coefficients qui reflètent nos attentes puisque le fait de suivre son conjoint a un impact positif sur la

probabilité d'avoir un revenu inférieur à la médiane de la RMR de destination alors que cette relation est inversée lorsque les migrants décident de se déplacer pour des raisons liées au travail. Cependant, il a été surprenant de constater que ces deux variables sont non-significatives, ce qui démontre que lorsque les migrants se déplacent à l'intérieur de leur province la raison de la migration n'a pas un effet très marqué sur l'intégration économique dans son nouveau milieu.

Discussion et conclusion

Alors que la migration internationale suscite toujours de vifs débats liés à l'économie et à l'intégration économique des nouveaux venus, nous avons voulu comprendre davantage cette dynamique afin de vérifier si les difficultés vécues par les migrants internationaux étaient également vécues par les migrants intraprovinciaux. En d'autres termes, est-ce que le fait de migrer dans un nouvel environnement s'accompagne automatiquement d'un désavantage économique par rapport à la population d'accueil et d'un processus d'intégration économique afin de retrouver les niveaux de revenu de la population d'accueil? Les analyses que nous avons effectuées à l'aide des données de l'EDTR nous ont démontré que les difficultés économiques vécues par les migrants internationaux n'étaient pas vécues par les migrants intraprovinciaux. En fait, les résultats démontrent que les migrants s'intègrent à un niveau économique légèrement supérieur aux non-migrants et que cet avantage va en s'accroissant avec le temps.

Nos analyses nous ont aussi permis de constater que l'intégration peut être vécue de façon différente en fonction de la destination. Dans notre cas nous avons remarqué que les migrants à destination de Toronto et Vancouver avaient plus de difficulté à rencontrer le revenu médian de leur RMR que les migrants qui s'étaient dirigés vers Montréal ou Québec.

Les résultats descriptifs et les résultats de la régression logistique nous ont démontré que le fait de migrer n'est pas le déterminant le plus important du revenu. Nous avons en effet remarqué que l'écart de revenu entre les migrants et les non-migrants était beaucoup moindre que l'écart observé entre les hommes et les femmes, entre les groupes d'âge et entre les niveaux d'éducation. En d'autres termes, nous avons constaté que le sexe, l'âge et l'éducation ont un impact plus significatif que la migration sur la propension à avoir un revenu inférieur au revenu médian de la RMR de résidence.

L'analyse descriptive nous a permis de voir l'ampleur du phénomène de migration

intraprovinciale parmi l'ensemble de la population des RMR d'accueil. Nous avons pu constater que la population migrante intraprovinciale identifiée à l'intérieur de la durée du panel représente seulement 2% à 3% de la population totale des RMR. La composition de cette population migrante est assez équilibrée, c'est-à-dire qu'environ la même proportion d'hommes que de femmes se retrouve chez les migrants, quoique légèrement plus d'hommes, ce qui est en partie dû au fait que la population ayant un revenu inférieur à 10 000 \$ est exclue de notre échantillon, ce qui a pour effet de réduire la proportion de femmes dans l'ensemble de l'échantillon.

En ce qui concerne l'âge, les migrants intraprovinciaux respectent le portrait classique voulant que les cohortes les plus nombreuses se retrouvent chez les jeunes adultes. Cette cohorte est identifiée dans notre cas par le groupe d'âge des 26-35 ans qui représente en moyenne près de 35% de l'ensemble des migrants intraprovinciaux et atteint presque 45% dans le cas plus particulier de Toronto.

Nous remarquons aussi que les individus en âge d'être à l'école ou ceux qui atteignent l'âge de la retraite ont tendance à être moins mobiles. Cette distribution typique de l'âge des migrants relève en partie des circonstances économiques et familiales qui accentuent les possibilités et la flexibilité des déplacements chez les plus jeunes cohortes.

Ainsi, le revenu est une variable étroitement associée à l'âge. Il nous a été permis de constater qu'indépendamment du statut de migrant, plus l'âge avance, plus le salaire augmente. Les plus bas niveaux de revenu sont recensés chez la population du groupe d'âge 16-25 ans et s'établissent à environ 25 000\$, ce qui représente un écart d'environ 15 000\$ avec le groupe d'âge de 46-55 ans où les plus hauts niveaux de revenu sont recensés. Il est à noter que cet écart est observé autant chez les migrants que chez les non-migrants à niveaux similaires. Ainsi, l'écart de revenu entre les migrants et les non-migrants de même âge est beaucoup moins important que celui qui est noté entre les groupes d'âge.

Les résultats que nous avons obtenus en lien avec l'éducation confortent les observations

générales voulant que les migrants soient généralement une population ayant un niveau d'éducation plus élevé que la moyenne de la population. À l'échelle nationale, 26% des migrants détiennent un niveau d'éducation universitaire alors que cette proportion passe à 21% chez les non-migrants. Nos résultats ont démontré que, indépendamment du statut de migrant, l'écart de revenu entre les individus ayant un niveau d'éducation universitaire et ceux n'ayant pas le niveau secondaire s'établit à plus de 15 000\$. Lorsque nous effectuons la comparaison des revenus entre les migrants et les non-migrants d'un même niveau d'éducation, l'écart le plus important se retrouve chez la population n'ayant pas le niveau secondaire et cet écart se chiffre à un peu plus de 5000\$ en faveur des migrants. Ce constat nous permet donc de soutenir que l'écart entre les différents niveaux d'éducation aura une influence plus importante sur le revenu que le fait d'être migrant ou non-migrant.

Les résultats se rattachant aux dynamiques propres aux migrants nous ont permis de voir que ces derniers ont changé de RMR tout en restant dans leur province un maximum de 3 fois à l'intérieur de la période d'observation. La très grande majorité des migrants recensés n'ont cependant effectué qu'une seule migration à l'intérieur de la période d'observation. Aussi, pour les migrants ayant effectué des migrations multiples, nous avons pu voir que ceux-ci sont nombreux à revenir vers une RMR où ils ont déjà habité. Par exemple, à Montréal nous avons vu que près de 20% des migrants avaient fait plus d'une migration et que 15% des migrants recensés étaient des migrants de retour.

Nous avons également pu nous rendre compte que le nombre de migrations n'a pas d'impact significatif sur le revenu des migrants. Le revenu demeure approximativement au même niveau, que ce soit après la première migration ou après la troisième migration. Cependant, lorsque nous comparons les migrants de retour avec l'ensemble des migrants nous remarquons qu'à l'échelle nationale les migrants de retour ont un revenu légèrement inférieur à celui de l'ensemble des migrants.

Les données longitudinales nous ont offert la possibilité d'analyser l'intégration économique à travers le temps suite à la migration. Nous avons pu constater que les

migrants s'intègrent très bien dès la première année suite à la migration. Le taux d'emploi est toutefois assez bas, mais cette situation se rétablit très rapidement de sorte qu'à la 5^{ème} année le taux d'emploi des migrants intraprovinciaux dépasse 90%, sauf pour Montréal où le taux est légèrement inférieur. Notons ici qu'un certain biais de sélection peut intervenir alors que les migrants étant confrontés à de plus grandes difficultés pourraient être plus nombreux à quitter laissant place à des résultats plus positifs pour ceux qui décident de rester. Ainsi, les données démontrent que les migrants ont un revenu légèrement supérieur à 36 000\$ à la première année et que celui-ci atteindra près de 42 000\$ cinq ans après la migration.

Cette progression est également remarquée lorsque nous analysons le revenu des migrants par rapport au revenu médian de la RMR qu'ils intègrent. C'est-à-dire que dès la première année d'intégration les migrants ont un revenu supérieur à la médiane de leur RMR. Cet écart ira aussi en s'accroissant avec le temps de sorte qu'après cinq ans passés dans leur RMR de destination ces individus auront un revenu largement supérieur à la médiane de leur RMR.

Finalement, le modèle de régression que nous avons utilisé afin d'analyser la propension à avoir un revenu inférieur au revenu médian de la RMR de destination nous a permis de constater que la variable de migration n'est pas la variable dont l'impact est le plus important sur le revenu. Bien au contraire, la variable « migrant » demeurerait non significative dans deux des quatre modèles alors que les variables de sexe, d'âge et d'éducation étaient significatives dans tous les modèles dans lesquels elles ont été intégrées. Nous avons toutefois pu constater que le niveau de significativité de la variable « migrant » augmente lorsque nous contrôlons pour les effets de sexe, d'âge, d'éducation et de RMR de destination démontrant que malgré le fait que la variable « migrant » soit moins significative que d'autres variables, il y a bel et bien une relation entre la migration et la propension à avoir un revenu inférieur au revenu médian de la ville qu'on intègre. Ceci peut s'expliquer par divers facteurs parmi lesquels nous pouvons identifier l'effet de sélectivité voulant que les migrants aient des caractéristiques différentes du reste de la population, qui dans la plupart des cas sont à leur avantage. Nous avons démontré que

certaines caractéristiques mesurables se révèlent d'une façon différente chez les migrants. Toutefois, certaines caractéristiques difficilement mesurables peuvent également intervenir à l'avantage de ces individus. Nous pouvons évoquer ici des exemples tels que les habiletés et les aptitudes personnelles. Ces différents facteurs peuvent contribuer à expliquer le fait que les migrants sont environ 2% moins susceptibles que les non-migrants d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de leur RMR.

Notre étude permet donc de donner certains repères par rapport à l'intégration économique des migrants intraprovinciaux dans leur nouvelle RMR. Comme nous avons pu le comprendre, le portrait d'intégration diffère beaucoup de celui qui est associé aux migrants internationaux. Nous avons pu voir qu'un certain effet de sélectivité s'applique à la population des migrants intraprovinciaux, ces derniers sont légèrement plus éduqués et bénéficient de certaines opportunités qui ne sont pas offertes à l'ensemble de la population. Ainsi, malgré les défis et les changements qui entourent la migration vers une nouvelle RMR, les migrants qui se déplacent vers une autre RMR à l'intérieur de leur province ont de fortes chances de bien s'intégrer dans leur nouvel environnement sur le plan économique.

Finalement, nous avons démontré que la migration est un phénomène qui peut être étudié selon différents angles et différentes approches. Nous venons de démontrer dans ce mémoire que l'échelle d'observation a un impact énorme sur les résultats économiques obtenus par les migrants dans leur milieu d'accueil. Ainsi, notre étude offre un certain recul sur la question de la migration et permet de mettre en évidence l'importance de l'espace-temps dans la définition du *migrant*. Nous avons ici défini comme migrant tout individu qui déclare résider dans une RMR différente entre deux années, mais il demeure pertinent de s'interroger sur tout déplacement ayant un effet sur l'environnement des individus et sur l'impact de ces mouvements sur le comportement et l'adaptabilité des migrants.

Certaines réserves et limites doivent toutefois être mises en évidence par rapport à la méthodologie et aux données utilisées. Les résultats obtenus permettent d'évaluer les

tendances du revenu des migrants intraprovinciaux sur une période de 6 ans, ainsi il est possible que les tendances à plus long terme démontrent des comportements différents. De manière analogue la situation des migrants avant la migration n'a pas été mise en évidence au cours de ce mémoire puisque nous nous sommes plutôt intéressés au revenu des migrants une fois à destination. Il est donc possible que les comportements qui précèdent la migration révèlent des tendances intéressantes méritant d'être étudiées plus en profondeur.

Nous avons aussi démontré que le revenu des migrants augmente de façon graduelle au fur et à mesure que leur période d'intégration se prolonge, ce qui peut cacher un biais positif en leur faveur du fait que ceux qui réussissent bien au niveau économique restent alors que ceux qui éprouvent plus de difficultés quittent vers une nouvelle RMR. Finalement, nous avons décidé d'utiliser une régression logistique afin d'évaluer la probabilité des migrants d'avoir un revenu inférieur au revenu médian de la RMR de destination. Ceci ne constitue qu'une seule des multiples possibilités d'analyse. Il aurait par exemple été possible d'utiliser une régression moindres carrés ordinaire afin d'évaluer l'impact des différentes caractéristiques des migrants sur le revenu. Voilà donc certaines pistes de réflexion qui pourraient faire l'objet d'une nouvelle étude.

Bibliographie

AUDAS, R. ET MCDONALD, T. (2004) « La migration entre les régions rurales et les régions urbaines dans les années 1990 ». *Statistique Canada, Tendances sociales canadiennes*, No. 11-008 au catalogue, pages 21 à 30

BAKER, M. BENJAMIN, D. (1994) « The Performance of Immigrants in the Canadian Labor Market ». *Journal of Labor Economics*, Vol. 12, No. 3, pages 369 à 405.

BASTIEN, J-F. (2008) « La qualité des données dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 2007 ». *Statistique Canada, Division des méthodes d'enquêtes auprès des ménages*, 28 p.

BEACH, M.C. et FINNIE, R. (2004) « Analyse longitudinale de l'évolution des gains au Canada ». *Statistique Canada, Direction des études analytiques, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail*, no. 11F0019 au catalogue, No. 227, 32 p.

BECKSTEAD, D. BROWN, W.M. GUO, Y. ET NEWBOLD, K.B. (2010). « Villes et croissance : niveaux de gains selon les régions urbaines et rurales au Canada : le rôle du capital humain ». *Statistique Canada, Division de l'analyse économique*, No. 11-622-M au catalogue, No. 20, 44 p.

BERNARD, A. (2008), « Les immigrants dans les régions ». *Perspective, Statistique Canada*, No. 75-001-X au catalogue, 16 p.

BERNARD, A. FINNIE, R. ST-JEAN, B. (2008), « Mobilité interprovinciale et gains ». *Perspective, Statistique Canada*, No. 75-001-X au catalogue, 28 p.

BORJAS, G. BRONARS, S. et TREJO, S. (1992) « Self-selection and Internal Migration in the United States ». *Journal of Urban Economics*, 32, pp.159-185.

CARON MALENFANT, É. MILAN, A. CHARRON, M. et BELANGER, A. (2007). « Changements démographiques au Canada de 1971 à 2001 selon un gradient urbain-rural ». *Statistique Canada, Division de la démographie*, No. 91F0015MIF au catalogue, No. 08, 31 p.

CASTRO, L. et ROGERS, A. (1983) « Que peut nous apprendre la composition par âge des migrants? ». *Bulletin démographique des Nations Unies*, 15, 74-92.

CHAWLA, R.K. (2004) « L'inégalité du patrimoine selon la province ». *Statistique Canada, Perspective*, No. 75-001-XIF, p.22

CHIQUIAR D. et HANSON H.G. (2002) « International Migration, Self-Selection, and the Distribution of Wages: Evidence from Mexico and the United States ». Working Paper 59, *Center for Comparative Immigration Studies, University of California, San Diego*, 54 p.

CHISWICK, B.R. COHEN, Y. ZACH, T. (1997) « The Labor Market Status of Immigrants: Effects of the Unemployment Rate at Arrival and Duration of Residence ». *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 50, No. 2, pages 289 à 303.

CHUI, T. (2003) « Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : Le processus, les progrès et les perspectives ». *Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles*, p.54

COULOMBE, S. et TREMBLAY J-F. (2006) « Migration and skills disparities across the Canadian provinces ». *Department of Economics, University of Ottawa*, 32 p.

COURGEAU, D. (1988) « Méthodes de mesure de la mobilité spatiale ». Paris, *Éditions de l'Institut national d'études démographiques*, 301 p.

DEVEREAUX, M.S. et LEMAÎTRE, G. (1992) « La mobilité de la main-d'œuvre ». *Statistique Canada, Perspective*, Vol. 4, No. 4, numéro d'article 6, 12 p.

DEVILLANOVA, C (2004). « Interregional Migration and Labor Market Imbalances ». *Journal of Population Economics*, Vol. 17, No. 2, pp. 229-247

DION, P. ET COULOMBE, S. (2008) « Portrait de la mobilité des Canadiens en 2006 : trajectoires et caractéristiques des migrants ». Rapport sur l'état de la population du Canada-2005 et 2006, *Statistique Canada, Division de la démographie, Partie II*, pp.83-134

FASSI FIHRI, M. (2003). « L'impact de la conjoncture économique sur la situation en emploi d'une cohorte d'immigrants établie à Montréal ». Mémoire de maîtrise, *Département de démographie, Université de Montréal*, 116 p.

FINNIE, R (2001) « L'incidence de la mobilité interprovinciale sur les gains des particuliers : estimations de modèles par panel pour le Canada ». *Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail*, No 11F0019MIF au catalogue, No. 163, 43 p.

FINNIE, R (2004) « Who moves? A logit model analysis of inter-provincial migration in Canada ». *Applied Economics*, Vol. 36, pages 1759 à 1779.

FOOT, D. K. (1999) « Entre le boom et l'écho 2000 comment mettre à profit la réalité démographique à l'aube du prochain millénaire ». *Boréal*, 387 p.

GEORGE, U. et DOYLE, R. (2005) « Intégration socio-économique des minorités visibles et des Autochtones à Toronto ». [En ligne :] http://www.rhdcc.gc.ca/fra/pt/ot/ntemt/emt/projets_speciaux/InitiativeSansRacisme/George-Doyle.shtml

GIRARD, C. (2009) « Le bilan démographique du Québec, Édition 2009 ». *Institut de la statistique du Québec*, 83 p.

GIRARD, C. THIBAUT, N. et ANDRÉ D. (2002) « La migration interrégionale au Québec au cours des périodes 1991-1996 et 1996-2001 ». Dans Louis Duchesne (dir.), *La situation démographique au Québec. Bilan 2002, Collection la démographie, Institut de la statistique du Québec*, Québec, 2002, pages 21 à 46.

GONTHIER, D. et LEDENT, J. « L'influence des facteurs personnels sur la migration interrégionale au Canada: une analyse fondée sur l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) ». *Études longitudinales et défis démographiques du XXIe siècle. Fédération canadienne de démographie*, Montréal, Québec, Canada. EDTR

GRANT E.K., VANDERKAMP J. (1976) « Les causes et les effets économiques des migrations au Canada 1965-1971 ». *Approvisionnements et Services Canada*, 134 p.

GRANT, H. et SWEETMAN, A. (2004) « Introduction to Economic and Urban Issues in Canadian Immigration Policy ». *Canadian Journal of Economics*, XXVIII (4b), pages 1006 à 1041.

HUNT, J. (2004) « Are migrants more skilled than non-migrants? Repeat, return, and same-employer migrants ». *Canadian Journal of Economics, Canadian Economics Association*, Vol. 37(4), pages 830 à 849.

JANZ, T. (2004) « Les emplois peu rémunérés et l'ascension professionnelle ». *Statistique Canada, Division de la statistique du revenu*, No. 75F0002MIF au catalogue, No. 003, 44 p.

LACHANCE, J-F. (2011) « Survol de la migration interrégionale au Québec en 2009-2010 ». *Institut de la Statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques*, No. 06, Janvier 2011, 10 p.

LEE, E.S. (1966) « A Theory of Migration ». *Demography*, Vol. 3, No. 1, pages 47 à 57

MILNE, W.J. (1993) « Macroeconomic influences on migration ». *Cambridge University Press*, Vol. 27, No. 4, pages 365 à 373.

MINCER, J. (1978) « Family Migration Decisions ». *Journal of Political Economy*, Vol. 86, No. 5, pages 749 à 773

OSBERG, L. GORDON, V.D. LIN, Z. (1994) « Interregional Migration and Interindustry Labour Mobility in Canada: A Simultaneous Approach ». *Canadian Journal of Economics*, Vol. 27, No. 1, pages 58 à 80.

PICHÉ, V. (2002) « L'immigration ». *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 31, No. 1, p. 1-6

PICHÉ, V. RENAUD, J. et GINGRAS, L. (2002) « L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale ». *Éditions Institut National d'Études Démographiques, Population*, Vol. 57, No.1, pages 63 à 89.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
CANADA. « L'âge minimum d'admission à l'emploi au Canada ». [En ligne :]
http://www.hrsdc.gc.ca/fra/travail/legislation_travail/pdf/minage_f.pdf

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
CANADA. « Cadre législatif : Âge de la retraite ». [En ligne :]
http://www.hrsdc.gc.ca/fra/pt/psait/ctv/vm/26retraite_legislatif.shtml

ROBINSON, C et TOMES, N. (1982) « Self-Selection and Interprovincial Migration in Canada ». *The Canadian Journal of Economics*, Vol. 15, No. 3, pages 474 à 502.
SCHAAFSMA, J. SWEETMAN, A. (2001) « Immigrant Earnings: Age at Immigration Matters ». *The Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'Economique*, Vol. 34, No. 4 (Nov., 2001), pages 1066 à 1099.

SCHMIDTKE, O. KOVACEV, M. et MARRY, B. (2006) « Policy memo: Canada's immigration and integration policies: A multi-national evaluation of labour market integration of skilled immigrants ». *Carleton University*, 13 p.

ST-AMOUR, M. LACHANCE, J-F. ET LEDENT, J. (2008) « Rétention et attraction des immigrants : un portrait régional contrasté et en évolution ». *Institut de la statistique du Québec, Données sociodémographiques en bref*, Vol. 13, No. 1, pages 6 à 8.

STATISTIQUE CANADA « Carte sur le revenu médian après impôt, familles de deux personnes ou plus, provinces et régions métropolitaines de recensement sélectionnées 2008 ». *Produit par la Division de la géographie*, [En ligne :]
<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-202-x/2008000/img/fig-2008-fra.pdf>

STATISTIQUE CANADA « Estimations démographiques trimestrielles de Statistique Canada, avril à juin 2010 ». *Division de la démographie* (2010) No 91-002-X au catalogue, Vol. 24, no 2. [En ligne :] <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-002-x/91-002-x2010002-fra.pdf>

TERMOTE, M. (1983) « La place de la migration dans la recherche démographique ». *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 12, n° 2, pages 175 à 179.

TERMOTE, M. (2002). « La mesure de l'impact économique de l'immigration internationale. Problèmes méthodologiques et résultats empiriques ». *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 31, n°1, pages 35 à 67.

UNESCO « Migrant/Migration ». *Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture, Sciences sociales et humaines*. [En ligne :] <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/social-transformations/international-migration/glossary/migrant/>